ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DE LA DOCUMENTATION

L'ECONOMIE BELGE EN 1986

Première partie

Synthèse annuelle

BRUXELLES
1987

Bruxelles: Ministère des Affaires économiques.
Direction générale des Etudes et de la Documentation

1987- XVI, 118 p. 20,4x29,1 cm
I.S.S.N. 0771-7385
D/1987/1226
Prix: FB 200.

AVANT-PROPOS

Un rapport annuel sur l'économie belge peut être rédigé de plusieurs manières mais, la plupart du temps, deux grandes conceptions cohabitent. Pour certains, il semble préférable de paraître dès la fin de l'année étudiée, même si alors toutes les données statistiques pertinentes ne sont pas disponibles, empêchant de la sorte d'émettre évidemment un avis définitif. Pour d'autres par contre, dont les auteurs du présent rapport, il apparaît préférable d'avoir à sa connaissance l'ensemble de l'information disponible avant de se livrer à l'art difficile du jugement, de la synthèse et de la critique.

La première façon de voir privilégie la rapidité de l'information au détriment de sa parfaite exhaustivité; l'autre met l'accent sur le second terme de l'alternative tout en négligeant le premier mais il faut se souvenir qu'un passé vieux de six mois ne peut pas être considéré comme de la protohistoire.

Malgré ces limitations, ces restrictions et ces imperfections, que le lecteur de cette quarantième édition du «Livre Blanc» veuille bien trouver dans le présent ouvrage les éléments de synthèse nécessaires et les plus complets possible à la compréhension d'une année de la vie économique en Belgique.

Bruxelles, juillet 1987.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	: Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, membres de la convention de Lomé
AR	: Arrêté Royal
ASEAN	: Association des Pays du Sud-Est asiatique.
BNB	: Banque Nationale de Belgique
CAEM	: Conseil d'assistance économique mutuelle
CEE	: Communauté Economique Européenne.
CGER	: Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.
CLIO	: Classification «Entrées-Sorties»
DGED	: Direction Générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires économiques.
DTS	: Droit de Tirage Spéciale
DULBEA	: Département d'économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles
ECU	: Unité monétaire européenne
EMF	: European Management Forum
FABRIMETAL	: Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques
FEOGA	: Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles.
FMI	: Fonds Monétaire International.
HORECA	: Hôtels, restaurants, cafés
GATT	: Accord Général sur le Commerce et les Tarifs
INAMI	: Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INS	: Institut National de Statistique du Ministère des Affaires économiques.
IRES	: Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain
ITR	: Institut du Transport Routier
MAE	: Minstère des Affaires économiques
MB	: Moniteur Belge
NACE	: Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne
NPIA	: Nouveaux Pays Industrialisés de l'Asie du Sud-Est
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCR	: Office de la Circulation Routière
ONEm	: Office National de l'Emploi.
ONSS	: Office National de Sécurité Sociale.
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
Paribas	: Banque de Paris et des Pays-Bas
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut.
RFA	: République Fédérale Allemande.
RTT	: Régie des Télégraphes et Téléphones
SME	: Système Monétaire Européen.
SNCB	: Société Nationale des Chemins de Fer Belges
SNCI	: Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
TRB	: Tonneau Registre Brut
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée.
UEBL	: Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
URSS	: Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Les abréviations des noms de pays et de leur monnaie sont en général celles utilisées par l'Organisation Internationale de Standardisation :

BE	Belgique	BEF	Franc belge
DE	RFA	DEM	Mark allemand
DK	Danemark	DKK	Couronne danoise
ES	Espagne	ESP	Pesete
FR	France	FRF	Franc français
GB	Royaume-Uni	GBP	Livre sterling
GR	Grèce	GRD	Drachme
IE	Irlande	IEP	Livre irlandaise
IT	Italie	ITL	Lire
JP	Japon	JPY	Yen
NL	Pays-Bas	NLG	Florin
PT	Portugal	PTE	Escudo
US	Etats-Unis	USD	Dollar

1 ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. APERCU GENERAL

Le ralentissement de la croissance économique mondiale, entamé en 1985, s'est poursuivi en 1986, mais dans une moindre mesure. Après deux années d'activité assez élevée entraînée par l'expansion aux Etats-Unis, la conjoncture économique semble avoir atteint en 1985 et 1986 son rythme de croisière. Au début de l'année écoulée, les prévisions étaient cependant encore optimistes à cause du choc pétrolier à rebours. Grâce au recul important de l'inflation lié à la chute libre des prix des produits pétroliers et à la hausse du pouvoir d'achat qui en résulta dans les pays industrialisés, l'espoir d'une croissance plus forte qu'en 1985 naquit mais finalement, celle-ci ne se produisit pas et au Japon, le ralentissement fut important. La baisse considérable du cours du dollar a en effet conduit à une appréciation telle du yen que les entreprises en subirent rapidement le contrecoup.

Tous ces éléments, qui ont conduit le FMI à appeler 1986 l'année des changements substantiels dans l'environnement économique international (1), ont laissé leurs traces sur l'activité économique et le commerce international qui demeurent, en plus, affectés par les déficits de la balance commerciale et des finances publiques des Etats-Unis (voir 1.2.D. et E.) tout comme la question de la dette des pays en développement (voir 1.2.B.) et les mesures protectionnistes (voir 1.2.C.). De même, l'évolution de l'inflation continue d'obséder les autorités monétaires à cause de ses aspects sous-jacents (voir 1.2.A).

A. ACTIVITE ECONOMIQUE

La considérable saignée que représente pour les pays de l'OPEP la baisse du prix du baril de pétrole et qui n'a pas été compensée par une augmentation vigoureuse de leur production et de leurs débouchés, a entraîné pour ces pays une perte considérable de revenus (-40 % par rapport à 1985). L'espoir fut vain qu'ils ne réduiraient pas proportionnellement leurs importations en fonction de leurs pertes de revenus et les maintiendraient au même niveau que précédemment grâce aux réserves accumulées les années précédentes; ils baissèrent sévèrement leurs achats à l'étranger (-15 % pour le volume importé des biens des industries manufacturières), ce qui réduisit les débouchés potentiels de certains pays industrialisés (voir aussi 1.1.B.). Simultanément, le dollar sombra et la croissance de la production industrielle japonaise s'affaiblit rapidement, cependant que l'industrie américaine réagissait particulièrement lentement à l'amélioration de sa situation concurrentielle.

La production industrielle totale des Etats-Unis dépasse en 1986 de 1 % seulement celle de 1985, elle-même en hausse de 2 % sur les résultats de l'année d'avant, à la suite de la baisse dans le secteur des minéraux, l'activité dans l'industrie manufacturière s'accroissant toutefois plus rapidement que la moyenne. La production japonaise descendit par contre sous son niveau de 1985 (-0,3 % contre + 4,5 % en 1985), la détérioration se produisant en fin d'année (-1 % au quatrième trimestre par rapport au même un an avant). La production des quatre principaux pays européens (Royaume-Uni, RFA, Italie et France) n'est pas meilleure et ne dépasse au quatrième trimestre que de 0,9 % son résultat de la période correspondante de 1985 (+ 3,6 % alors)(tableau 1).

Savoir qui récolte les bénéfices de la dépréciation du dollar et de la baisse des prix du pétrole demeure malaisé. En 1986, les nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong, Singapour) ont non seulement profité apparemment d'une croissance économique forte mais surtout purent accroître leurs exportations, en particulier à destination des Etats-Unis et de l'Europe. En deuxième lieu, certains pays en développement, comme le Brésil, semblent davantage avoir tiré profit de la baisse du dollar que les entreprises américaines.

Les monnaies des pays de ces deux groupes ne se sont du reste pas réévaluées par rapport au dollar et les cours de change de tous les pays en développement et des quatre pays asiatiques déjà cités furent, selon les calculs de la Morgan Guaranty Trust (2), inférieurs à ceux de 1985.

TABLEAU 1- Production industrielle dans les principaux pays

Données désaisonnalisées, 1980 = 100

PAYS OU GROUPE DE PAYS	1982	1983	1984	1985	1986			
					I	II	III	IV
Etats-Unis	94,9	100,6	112,1	114,0	115,1	114,5	115,1	116,0
CEE	96,2	97,0	99,9	103,5	104,4	105,7	106,0	105,6
Belgique	97,4	99,3	102,2	104,3	106,1	104,2	107,6	106,6
Pays-Bas	94,0	96,0	101,0	104,0	107,0	104,0	107,0	105,0
France	97,0	98,0	100,0	99,0	99,0	100,0	101,0	100,0
Allemagne Fédérale	96,0	96,0	100,0	105,0	106,0	107,3	107,8	106,7
Royaume-Uni	98,4	101,9	103,2	108,1	109,1	109,3	110,8	110,9
Italie	95,4	92,3	95,4	96,9	99,3	100,8	97,4	99,1
Japon	101,4	105,0	116,5	121,7	121,7	121,9	121,2	120,4

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques.

La demande intérieure n'a cependant pas présenté le même ralentissement que la production. Dans la plupart des pays industrialisés, la consommation des ménages et la propension à investir se sont accrues à la suite de la hausse du pouvoir d'achat entraînée par la baisse des prix de l'énergie accompagnée par une augmentation du salaire net. Aux Etats-Unis, l'emploi a augmenté, tout comme le nombre de chômeurs au Japon. En Europe, le niveau du chômage s'est stabilisé, ce qui est aussi la conséquence de changements statistiques dans la comptabilité du nombre de chômeurs dans certains pays de la CEE de sorte que ce problème reste entier. En France, au Royaume-Uni et en Italie, le taux de chômage a d'ailleurs augmenté (tableau 2).

TABLEAU 2- Taux de chômage dans les principaux pays (a)

Données désaisonnalisées, en % de la population active

PAYS OU GROUPE DE PAYS	1982	1983	1984	1985	1986			
					I	II	III	IV
Etats-Unis	9,5	9,5	7,4	7,1	7,0	7,0	6,8	6,8
CEE	8,9	10,8	11,7	11,4	11,5	11,5	11,6	11,4
Belgique	12,6	12,1	12,1	11,2	10,9	10,8	10,7	10,7
Pays-Bas	11,4	12,0	11,8	10,6	10,2	9,9	9,8	9,6
France	8,1	8,3	9,7	10,1	10,2	10,4	10,6	10,6
Allemagne Fédérale	6,1	8,0	8,5	8,6	8,4	8,3	8,2	8,1
Royaume-Uni	11,3	12,5	11,7	11,3	11,5	11,7	11,6	11,3
Italie	9,0	9,8	10,2	10,5	10,9	11,3	10,7	10,7
Japon	2,4	2,6	2,7	2,6	2,7	2,8	2,9	2,8

Source: OCDE, Labour market indicators.

(a) Les données, établies sur base des chiffres nationaux, ont été corrigées pour être comparables entre les pays et homogènes dans le temps. Pour le quatrième trimestre, il s'agit d'estimations.

B. TENDANCES GENERALES DES ECHANGES MONDIAUX

Les changements dans les échanges mondiaux consistent d'une part en un bouleversement brutal des termes de l'échange et d'autre part en une réaction de l'activité mondiale à ces mouvements, sensiblement différente de celle prévue en début d'année.

a. Evolution des prix des échanges mondiaux

En 1986, les termes de l'échange des pays industrialisés se sont considérablement améliorés au détriment de ceux des pays en développement exportateurs de pétrole (tableau 3), qui se seraient dégradés, selon le FMI, de plus de 45 %, aggravant ainsi le mouvement amorcé en 1985. Le gain réalisé par les pays industrialisés dans leurs échanges globaux, y compris le commerce entre eux, serait de près de 10 %, d'après le FMI. Selon l'OCDE, ce gain, calculé

TABLEAU 3- Prix du commerce mondial

Variations en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1984	1985	1986(c)
FMI			
Valeur unitaire du commerce mondial en dollars	-2,30	-2,10	4,50
Valeur unitaire du commerce mondial en DTS	1,80	-1,20	-9,60
Termes de l'échange:			
Pays industrialisés	0,30	0,90	9,30
Pays en développement	1,10	-1,40	-16,80
dont : exportateurs de pétrole	0,90	-2,40	-45,70
non exportateurs de pétrole	1,40	-1,10	-0,10
Prix du commerce mondial par catégorie de produit en dollar (a):			
Produits manufacturés	-3,30	1,00	17,50
Pétrole	-2,50	-4,30	-48,30
Matières premières autres que le pétrole	4,20	-12,80	-1,10
OCDE			
Prix du commerce extérieur des pays de l'OCDE :			
Prix en monnaie nationale:			
Exportations	5,50	3,75	-5,00
dont: produits manufacturés	5,00	3,50	-2,75
Importations	6,00	2,50	-10.00
dont: produits manufacturés	6,00	3,50	0,00
pétrole	5,00	2,50	-43,25
produits de base autres que le pétrole	10,50	-0,50	-8,25
Prix en dollar:			
Exportations	-3,00	-0,50	14,50
dont: produits manufacturés	-3,00	0,00	18,75
Importations	-2,25	-1,75	5,00
dont: produits manufacturés	-2,00	-0,25	15,25
pétrole	-3,50	-3,00	-32,25
produits de base autres que le pétrole	1,25	-4,50	11,00
Termes de l'échange de l'OCDE vis-à-vis du reste du monde (b)	-2,25	3,25	45,50

Source: FMI, World Economic Outlook, estimations de février 1987; OCDE, Perspectives Economiques n° 40, décembre 1986.

(a) Représentés respectivement par l'indice de valeur unitaire à l'exportation des produits manufacturés des pays industrialisés, la valeur unitaire à l'exportation du pétrole des pays producteurs de ce produit et l'indice des cotations de marché pour les produits primaires autres que le pétrole exportés par les pays en développement.

(b) Rapport entre les prix des exportations vers les régions hors OCDE et les prix des importations en provenance de ces régions.

(c) Dernières estimations disponibles au moment de la rédaction de l'analyse.

cette fois pour les flux de la zone vis-à-vis du reste du monde (c'est-à-dire à l'exclusion du commerce intra OCDE), atteindrait 45,5 %. L'OCDE estime en outre que la hausse des termes de l'échange de 30 % réalisée au cours du seul premier semestre aurait eu pour effet une amélioration de la balance commerciale de l'ordre de près de 1 % du PIB, si elle n'avait pas été contrariée par les évolutions en sens inverse des volumes (3).

L'effondrement du prix du pétrole sur le marché libre (28 dollars le baril en 1985, 11 dollars au milieu de 1986 et 14 dollars environ en moyenne pour l'année) a eu une influence déterminante sur les prix des exportations des pays producteurs de pétrole et sur les prix des importations des pays consommateurs. La valeur unitaire à l'exportation du pétrole des pays producteurs exprimée en dollar a diminué de près de 50 %, tandis que les pays de l'OCDE ont profité d'une réduction de leur prix à l'importation de produits pétroliers de près d'un tiers en dollar et d'un peu plus de 40 % en monnaie nationale. En outre, les prix des matières premières non pétrolières ne se sont pas redressés, ce qui a pesé sur les recettes des pays en développement exportateurs et a allégé la facture des achats des pays importateurs. Les cours des produits de base généralement libellés en dollar ne se sont pas ou peu ajustés à la perte de valeur de la monnaie américaine et sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 1976. Cette faiblesse est attribuable à la fois à des facteurs d'offre et de demande (4). La demande a été peu soutenue en raison de la baisse du taux de croissance de la production industrielle aux Etats-Unis et au Japon et de la croissance médiocre en Europe. L'offre ne s'est pas adaptée à cette évolution, la production ayant continué à augmenter pour la plupart des produits tant agricoles que minéraux et les stocks de fournisseurs et de négociants, déja élevés précédemment, ont encore progressé. La baisse des prix du pétrole et de ses dérivés a favorisé la production de matières synthétiques concurrentes de certaines matières premières. De plus, la spéculation a joué à la baisse et a accentué les mouvements des cours.

Certains éléments, caractéristiques de leur évolution, sont également intervenus dans la formation des prix des matières premières agricoles: l'offre, dont l'influence est prédominante, a subi de fortes variations à court terme notamment à cause des conditions atmosphériques, alors que la demande fut plutôt stable et inélastique aux prix. Or en 1986, la plupart des matières premières agricoles ont connu des récoltes exceptionnelles, à l'exception du café dont la production a souffert de la sécheresse au Brésil.

Il faut aussi tenir compte de facteurs d'ordre structurel:

- l'augmentation de la productivité grâce aux progrès technologiques;
- la croissance de la production de quelques pays en développement comme l'Inde et la Chine qui sont devenus autosuffisants et même exportateurs nets de certains produits;
- les politiques de protection des marchés intérieurs et de soutien à l'agriculture suivies dans les pays industrialisés, qui ont maintenu des prix élevés à la production et engendré d'énormes excédents;
- le niveau élevé des taux d'intérêt réels qui a découragé la constitution de stocks.

Concernant les produits minéraux et contrairement aux matières premières agricoles, l'offre potentielle liée à la capacité de production est relativement stable à court terme et les prix s'établissent en fonction de la demande qui, en 1986, s'est révélée peu dynamique. En outre, à long terme, la demande de produits minéraux tend à diminuer, en raison notamment d'innovations technologiques qui réduisent la consommation de matière par unité de produit et du développement de matériaux de substitution. En réalité, la capacité des industries minières s'est accrue progressivement, sous l'effet retardé de l'impulsion donnée par les niveaux élevés des prix réels des métaux et de la demande dans les années soixante et au début des années septante. Les prix des produits manufacturés des pays de l'OCDE exprimés en monnaie nationale ont stagné à l'importation et légèrement fléchi à l'exportation, du fait de la progression lente des coûts de la main-d'oeuvre et de la diminution des coûts de certains inputs.

Ces évolutions de prix des différentes catégories de produits ont affecté de façon contrastée les économies des pays selon la structure de leur commerce (tableau 4). Dans le cas des pays industrialisés, les baisses de prix ont pesé plus fortement sur les importations, composées à un peu moins de 40 % de matières premières, que sur les exportations dont les trois quarts sont constitués de produits manufacturés. La différence entre les effets des facteurs déflatoires sur les prix à l'exportation et à l'importation exprimés en monnaie nationale est de l'ordre de 5 % pour les pays de l'OCDE (tableau 3).

TABLEAU 4- Structure par catégorie de produits des exportations et des importations des principaux groupes de pays, en 1985

Parts en pourcentage du total

DESIGNATION	Pays développés		Pays en développement		Pays à commerce d'Etat	
	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.
Produits primaires autres que les combustibles	17	17	21	18	16	21
Combustibles	8	20	45	17	32	16
Produits manufacturés	75	63	34	65	52	63

Source: GATT: Le commerce international en 1985/1986, 1986.

b. Evolution des échanges mondiaux en volume

L'analyse des résultats du commerce mondial en volume en 1986 doit être faite avec prudence, dans la mesure où l'appréciation de l'ampleur de l'ajustement de l'économie réelle aux mouvements de prix est apparue fort difficile et où les évolutions ont été très contrastées selon les groupes de pays considérés. Les importations ont crû vigoureusement pour les pays industrialisés, mais plus faiblement pour les pays en développement autres que pétroliers et elles ont même fortement diminué pour les pays producteurs de pétrole. Par contre, les exportations des pays industrialisés n'ont que modestement augmenté, alors que celles des pays en développement ont progressé plus vite.

L'incertitude concernant les résultats en volume est illustrée au tableau 5 par les modifications successives apportées à leurs estimations pour 1986 par les organismes internationaux. En milieu d'année, les estimations initiales de croissance de la production et des échanges mondiaux ont été revues à la baisse, au vu de la médiocrité des performances réalisées au premier semestre, ce qui peut s'expliquer par le retard de réaction de l'activité économique aux mouvements sur les marchés mondiaux et par les difficultés rencontrées par les politiques économiques au niveau international.

Concernant les prix du pétrole, le GATT souligne que la diminution d'activité des producteurs d'énergie des pays industriels, de leurs fournisseurs d'inputs, ainsi que des entreprises exportant vers les pays pétroliers a été plus importante et plus rapide que la hausse induite par la demande des producteurs et des consommateurs bénéficiaires de la chute des prix du pétrole (5). D'autre part, les taux d'intérêt réels sont restés élevés malgré la baisse des taux d'intérêt nominaux, du fait du ralentissement conjoint des taux d'inflation dans les pays industriels. De plus, la croissance des exportations des pays industrialisés s'est considérablement affaiblie sous l'effet de la contraction de la demande des pays en développement. Enfin, les mouvements des taux de change ont, semble-t-il, affecté plus rapidement les exportations des pays dont la monnaie s'est appréciée qu'ils n'ont stimulé celles des pays dont la monnaie s'est dépréciée, principalement les Etats-Unis.

La faiblesse des importations des pays en développement, caractéristique marquante de l'année, s'explique principalement par un ajustement brutal aux bouleversements des termes de l'échange. Néanmoins, certains facteurs semblent avoir un caractère plus permanent. En ce qui concerne les pays pétroliers, ceux-ci ont dû freiner leurs importations pour s'adapter à leur perte de revenu qui, selon les données de la Banque Mondiale, s'élèverait à 39,5 milliards de

dollars en 1986, soit 34,6 % des recettes d'exportation de 1985 de ces pays et 7,8 % de leur PNB (6). L'ampleur de ce mouvement est plus importante qu'il n'était prévu initialement. En début d'année, il paraissait vraisemblable que certains pays amortiraient le choc de la diminution de leurs recettes d'exportation en utilisant une part de leurs réserves et actifs accumulés et qu'ils ne réduiraient donc pas leurs achats dans la même proportion que leurs ventes à l'étranger. Au vu des résultats disponibles en fin d'année, il semble au contraire que les difficultés auxquelles ces pays étaient déjà confrontés en 1985, les aient incités à une politique d'austérité.

TABLEAU 5- Estimations de l'évolution de la production et des échanges mondiaux de marchandises, par catégorie de pays

Variations en % et en volume par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1984	1985	1986		
			Estimation initiale (1)	Première révision (2)	Deuxième révision (3)
GATT					
Production mondiale	5,5	3,0	3,0-3,5	3,0-3,5	3,0
Exportations mondiales	9,5	3,5	5,0-5,5	3,5	4,0-3,5
FMI					
Production mondiale	4,4	3,1	2,9	2,9	2,9
Commerce mondial	8,6	3,2	3,7	3,5	4,9
Exportations:					
Pays industrialisés	9,7	4,4	3,1	1,8	3,0
Pays en développement	7,1	1,0	4,3	5,9	8,1
dont: pays exportateurs de pétrole	0,5	-5,7	3,6	9,0	9,6
pays non exportateurs de pétrole	11,6	5,2	4,6	4,8	7,6
Importations:					
Pays industrialisés	12,4	5,0	5,6	6,5	8,9
Pays en développement	1,8	-0,2	-	-3,8	-3,2
dont: pays exportateurs de pétrole	-6,1	-11,7	-11,2	-22,1	-21,6
pays non exportateurs de pétrole	5,3	4,5	4,3	3,5	3,7
OCDE					
Produit intérieur brut	3,75	2,75	2,50	3,00	2,50
Commerce mondial (a)	8,75	3,75	3,75	3,50	3,75
Exportations de la zone	10,00	4,00	4,00	3,50	2,00
Importations de la zone	11,50	5,75	4,50	5,00	7,75

Source: GATT: Rapport sur le commerce international en 1984/85 (1), en 1985/86 (2) et révisions de mars 1987 (3).— FMI: World Economic Outlook, estimations de février 1986 (1), août 1986 (2) et février 1987 (3) — OCDE: Perspectives économiques n° 38, décembre 1985 (1), n° 39, mai 1986 (2) et n° 40, décembre 1986 (3).

(a) Moyenne arithmétique des taux de croissance des importations et des exportations mondiales en volume.

La croissance de la demande à l'importation des pays en développement non producteurs de pétrole s'est ralentie, en réponse à la détérioration de leurs termes de l'échange, qui, bien que moins spectaculaire que celle des pays pétroliers, a néanmoins provoqué des pertes considérables de recettes. Cette compression des importations s'est produite alors que les taux d'intérêt internationaux ont diminué, ce qui aurait dû favoriser les emprunts par les pays en développement. Mais, il semble que dans l'ensemble soit ces pays ont plutôt choisi d'adapter leurs achats à leurs recettes, soit se sont trouvés dans l'impossibilité d'obtenir du crédit, compte tenu de leur position d'endettement. Si la réticence des créditeurs à offrir de nouveaux prêts aux pays en développement persiste, la difficulté de crédit pourrait devenir un obstacle permanent et non plus accidentel à la progression des importations de ces pays (voir aussi 1.2.B.).

Sur base de données plus complètes pour l'année, les estimations ont été à nouveau corrigées, cette fois à la hausse, de 3,5 à 4 % pour le GATT et de 3,5 à 4,9 % pour le FMI (7). La cause de cette modification réside principalement dans des achats plus importants de produits pétroliers par les pays industrialisés, en raison de la chute des prix du pétrole qui a stimulé la consommation et la constitution de stocks. Cependant, l'appréciation de cet élément demeure incertaine, dans la mesure où le GATT est revenu depuis lors à son estimation précédente de 3,5 % (8). En 1986, le commerce international n'a pas seulement été influencé par les mouvements de réaction aux prix et aux termes de l'échange décrits ci-dessus, mais aussi par un climat pessimiste engendré par les problèmes de politiques économique et commerciale qui se posent au niveau international. Le GATT, le FMI et l'OCDE ont mis en garde à de nombreuses reprises les gouvernements contre les dangers résultant des déséquilibres persistants des balances courantes des grands pays industrialisés (voir 1.1.B. et C. et 1.2.D.).

Considérant l'évolution des flux en volume par catégorie de produit (tableau 6), il apparaît que le commerce mondial a été soutenu en 1986 par celui des produits minéraux, en l'occurence les produits pétroliers (+7 %). Le taux de croissance des exportations de produits manufacturés a été plus faible cette année que celui des produits minéraux et que celui réalisé en 1985 (3 % contre 5,5 %). Or les produits manufacturés constituent traditionnellement l'élément moteur du commerce mondial: les exportations de ces produits ont crû dans les années soixante, en moyenne de 10,5 % contre 8,5 % pour l'ensemble des marchandises et dans les années septante, de 7 % contre 5 %. Mais, en 1986, la faiblesse de l'activité dans les pays industrialisés et la contraction de la demande des pays en développement ont conduit à de mauvaises performances. Le taux de croissance des exportations de produits manufacturés a toutefois dépassé celui de leur production (3 % contre 2 %). Quant aux exportations agricoles, elles ont crû très légèrement, après avoir stagné en 1985 et alors que le taux de croissance de la production agricole est passé de 2 à 3 %.

TABLEAU 6- Estimations de l'évolution des échanges mondiaux de marchandises, par catégorie de produit

Variations en % et en volume par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1984	1985	1986
GATT: Exportations mondiales	9,5	3,5	3,5
Produits agricoles	4,0	0,0	1,0
Produits minéraux	2,0	-1,0	7,0
Produits manufacturés	12,0	5,5	3,0
OCDE: Pays de la zone			
Exportations totales	10,0	4,0	2,0
dont: Produits manufacturés	10,3	5,3	2,3
Importations totales	11,5	5,7	7,7
dont: Produits manufacturés	15,5	8,3	7,7
Pétrole	4,7	-1,7	8,5
Produits de base non pétroliers	4,0	5,0	4,0

Source: GATT (1986-1987); OCDE (déc. 1986).

La comparaison entre les taux de variation de la production et des exportations par produit pose la question plus générale de la relation entre croissance et commerce international. Depuis la seconde guerre mondiale, les exportations ont connu une expansion plus rapide que celle de la production: 7,7 % contre 5,1 % pendant les années cinquante, 8,5 % contre 6 %, pendant les années soixante et 5,5 % contre 4 %, pendant les années septante (9). L'élasticité du commerce mondial calculée sur la période 1950-1973 s'est élevée à 1,6, mais entre 1973 et 1984, elle est tombée à 1,1, c'est-à-dire que la capacité de réaction du commerce mondial à la variation du revenu mondial réel a diminué. Selon le GATT, cette baisse est imputable non seulement à la crise et à des évènements étrangers aux échanges, mais aussi à une dégradation du système commercial, notamment la réduction de l'accès aux marchés pour certains produits (voir aussi 1.2.C.). Au cours des années 1980 à 1983, la production et les échanges mondiaux ont quasiment stagné. L'année 1984 fut exceptionnelle, avec une croissance des exportations presque deux fois supérieure à celle de la production, mais, depuis lors, les taux de variation de ces deux variables ont à nouveau diminué et l'écart entre les taux est tombé à 0,5 %.

L'écart important entre les taux de croissance de leurs exportations et de leurs importations constitue un autre problème préoccupant pour les pays industrialisés: -2,7 % en 1984, -0,6 % en 1985 et -6 % environ en 1986, selon les estimations du FMI (voir tableau 5). Selon l'OCDE, cette différence aurait eu un effet déflationniste proche de 1 % du PIB des pays de la zone en 1986. L'origine de cette divergence réside dans le ralentissement des exportations associé à une réaction médiocre au contrechoc pétrolier et dans la reprise des importations, phénomènes déjà signalés précédemment. L'effet final des évolutions de prix et de volume sur les échanges mondiaux est une augmentation du commerce mondial exprimé en dollar de l'ordre de 10 % en 1986, soit la plus forte hausse enregistrée depuis 1980 et qui a permis de dépasser la barre des 2 000 milliards de dollars, pour atteindre 2 110 milliards. Cependant, le facteur déterminant de cette croissance est la dépréciation du dollar vis-à-vis des autres monnaies, de 17 % par rapport à son niveau moyen de 1985. Calculée en DTS, d'après les données du FMI, la variation en valeur du commerce mondial aura été d'environ -5 % en 1986. La part des pays en développement dans le commerce mondial en valeur a diminué de 22,9 % à 18,9 % entre 1985 et 1986, tandis que celle des pays industrialisés s'est renforcée, de 66 % à 70,1 % (10).

c. Balances commerciales

A la lumière de ce qui précède, il est préférable de comparer les soldes commerciaux des différents pays en pourcentage du PIB qu'en fonction du dollar des Etats-Unis (tableau 7), l'emploi de cette monnaie comme unité de mesure procurant une image complètement fausse de la situation. Ainsi, le surplus de la balance commerciale du Japon a augmenté de 80 % exprimé en dollar et de 26 % seulement en yen.

La détérioration du solde du compte courant de la balance des paiements américaine pousse les Etats-Unis à exiger des pays en surplus des mesures de relance de leur demande intérieure, envenime les relations économiques internationales et provoque une incertitude peu favorable aux échanges commerciaux.

La plupart des pays européens ont enregistré une amélioration de leur solde commercial par rapport à l'année précédente due soit à un accroissement du surplus soit à une diminution du déficit, la plupart du temps à la suite d'une contraction du compte énergétique et peu ou pas à cause d'une amélioration du solde de l'industrie manufacturière. Le Royaume-Uni, où le déficit sur le trafic de marchandises a quadruplé causant la disparition du surplus du compte courant de la balance des paiements, constitue l'exception.

TABLEAU 7- Solde du compte courant de la balance des paiements

En % du PIB

PAYS	1971-1981 (a)	1984	1985	1986 (b)
Etats-Unis	0,0	-2,6	-2,9	-3,4
Japon	0,6	3,0	3,7	4,3
CEE (12)	-0,1	0,1	0,5	1,2
RFA	0,6	1,0	2,2	3,9
Royaume-Uni	-0,4	0,4	1,0	-0,1
France	-0,5	-0,9	-0,8	-0,2
Pays-Bas	1,3	4,1	4,3	3,6
Italie	-0,4	-0,8	-1,1	1,1
Belgique	-0,6	-0,4	0,4	2,6

Source: CEE.

(a) Moyennes annuelles.
(b) Estimations de janvier 1987.

1.2. ELEMENTS DECISIFS

A. FACTEURS MONETAIRES

a. Inflation

Le recul de l'inflation s'est poursuivi en 1986 à la suite de la baisse des prix du pétrole et, dans les pays où la monnaie s'est appréciée par rapport au dollar, à cause de la faiblesse des cours de ce dernier. Dans cinq pays (Japon, Pays-Bas, RFA, Suisse et Luxembourg), les prix demeurèrent à peu près stables; dans trois autres (Etats-Unis, Autriche et Belgique), l'inflation fut inférieure à 2 %. Quatre pays de l'OCDE (Canada, Grèce, Norvège et Australie) ont connu un accroissement de leur inflation. Le niveau moyen des prix s'est élevé en 1986 de 2,7 % dans l'ensemble de l'OCDE (tableau 8), le taux le plus bas depuis 1964. La Belgique fait à nouveau partie des pays dont le taux d'inflation est traditionnellement inférieur à la moyenne de l'OCDE; la différence avec la RFA a aussi diminué (1,5 % contre 2,7 % en 1985).

La baisse des prix du pétrole ne se transmet que lentement à ceux des autres produits. L'«inflation sous-jacente», calculée par l'OCDE, mesure ce phénomène en éliminant l'évolution des prix de l'énergie et des produits alimentaires dont la formation, estime cet organisme,est trop déterminée par des réglementations ou des facteurs exogènes pour refléter correctement le véritable accroissement des prix (11).

Bien que la baisse de l'inflation implicite fût en 1986 plus faible que le recul du rythme d'accroissement de l'indice des prix à la consommation, la moyenne annuelle estompe cependant la réaction réelle sur la baisse des prix des produits pétroliers. Quoique lente, elle s'est néanmoins produite au cours de 1986: dans les sept plus grands pays

TABLEAU 8- Inflation

Evolution en % par rapport à l'année précédente

PAYS	Indice des prix à la consommation			Inflation implicite (a)		
	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Etats-Unis	4,3	3,5	2,0	4,6	4,1	2,9
Japon	2,2	2,1	0,4	2,4	2,7	1,3
Canada	4,3	4,0	4,2	3,9	4,1	4,8
RFA	2,4	2,2	-0,2	2,8	2,5	1,0
France	7,4	5,8	2,5	7,3	5,7	4,5
Royaume-Uni	5,0	6,1	3,4	4,8	7,0	3,9
Italie	10,8	9,2	5,9	11,5	9,5	6,8
Belgique	6,3	4,9	1,3	5,9	5,3	5,3
Danemark	6,3	4,7	3,6	5,9	5,0	4,0
Irlande	8,6	5,4	3,8	8,3	5,7	4,0
Luxembourg	4,6	4,1	0,3	5,8	4,4	1,4
Pays-Bas	3,3	2,3	0,2	3,1	2,6	1,5
CEE	6,7	6,4	3,3	6,7	6,3	4,4
OCDE Europe	7,4	6,6	4,1	7,3	7,2	5,5
OCDE Total	5,2	4,5	2,7	5,3	5,0	3,8
Amérique du Nord	4,3	3,5	2,1	4,6	4,1	3,0

Source: OCDE; Belgique, calculs de la DGED.

(a) Définie comme l'évolution de tous les biens de consommation à l'exception des produits énergétiques et alimentaires.

industrialisés, l'inflation implicite s'est contractée de 4 % du début de l'année à sa fin; dans la CEE, elle est passée de 5,6 % à 4,2 %. Ce recul n'est pas survenu aussi rapidement dans tous les pays et l'inflation implicite s'est accrue dans ceux où la hausse des prix à la consommation fut plus forte qu'en 1985.

b. Taux d'intérêt

L'évolution des taux d'intérêt est plus préoccupante que la réaction des prix à la consommation à la baisse de ceux des matières premières. Bien que le plus souvent les taux à court terme baissassent par rapport à 1985, leur contraction fut si faible que les taux réels augmentèrent sensiblement dans la plupart des pays (tableau 9), ce qui explique la crainte des autorités monétaires allemandes de voir l'inflation reprendre à la suite d'une forte croissance de la masse monétaire; sa hausse fut plus grande que prévu et les autorités craignirent qu'elle le soit encore plus si les taux de base s'étaient davantage contractés. Dans un monde où les marchés monétaires et des capitaux sont de moins en moins cloisonnés (voir 1.2.F.), cette position eut aussi des conséquences sur l'évolution des taux d'autres pays, européens en particulier.

TABLEAU 9- Taux d'intérêt à court terme dans les principaux pays

En %

PAYS	1982	1983	1984	1984 (a)	1985	1985(a)	1986	1986(a)
Etats-Unis	7,98	8,94	7,75	3,45	7,05	3,55	5,49	3,49
CEE								
Belgique	12,25	10,85	10,75	4,45	9,75	4,85	7,40	6,10
Pays-Bas	5,73	6,18	5,80	2,50	5,82	3,52	6,08	5,88
France	12,71	12,19	10,69	3,29	8,95	3,15	7,98	5,48
RFA	6,62	6,48	5,83	3,43	4,83	2,63	4,81	5,01
Royaume-Uni	9,72	8,84	9,12	4,12	11,17	5,07	10,56	7,25
Italie	19,11	16,95	14,69	3,89	13,10	3,90	10,25	4,35
Japon	6,96	6,45	6,33	4,11	7,36	4,26	4,40	4,00

Source: OCDE, Principaux indicateurs économiques.

(a) Taux réel: taux nominal diminué de l'inflation.

Dans deux pays seulement, les taux réels ont baissé, faiblement aux Etats-Unis, sensiblement au Japon, de sorte qu'ils y sont parmi les plus bas des pays industrialisés. La Banque centrale du Japon mena toutefois consciemment sa politique: par des diminutions successives du taux de l'escompte, les autorités espérèrent stimuler l'économie nationale afin de contrer les prévisions de contraction des débouchés extérieurs.

c. Cours du change

La baisse des cours du dollar américain, entamée au deuxième trimestre de 1985, s'est maintenue en 1986 mais sa perte de valeur ne fut pas aussi importante vis-à-vis de toutes les monnaies: il se déprécia modestement par rapport au dollar canadien et s'apprécia même face aux monnaies des pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. Le taux de change effectif du dollar, sur base du modèle multilatéral de taux de change du FMI, a diminué de 19,47 % en 1986, à peine plus que la livre sterling (-11,3 %). Les différentes sources ne concordent cependant pas pour chiffrer l'évolution des cours de change effectifs. Ainsi, la «Morgan Guaranty» fixe la dépréciation du dollar au même taux que le FMI, mais pour le yen et la livre, les résultats sont divergents comme l'indique le tableau 10.

TABLEAU 10- Taux de change effectifs

1980/1982 = 100

ANNEE	US		JP		DE		GB	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
1981	100,8	99,8	104,8	104,7	96,0	96,2	102,5	102,0
1982	109,3	109,6	92,4	94,0	99,9	99,4	98,8	98,5
1983	112,7	114,9	96,8	100,4	101,0	100,6	93,1	93,0
1984	119,6	120,8	97,8	102,4	98,0	96,8	90,2	89,7
1985	122,5	124,0	96,6	101,6	96,7	95,8	92,8	92,3
1986	101,6	107,3	119,3	124,2	103,6	104,7	87,5	88,3
1986 (c)	-17,1	-13,5	+23,5	+22,2	+7,1	+9,3	-5,7	-4,3
FMI 1986 (d)		-13,5		+15,7		+10,5		-11,3

Source: Morgan Guaranty Trust (1987); FMI.

(a) Par rapport aux monnaies de quinze autres pays industrialisés.
(b) Par rapport aux monnaies de dix-huit autres pays industrialisés et de 22 pays en développement.
(c) Variation en % par rapport à l'année précédente.
(d) Variation en % par rapport à l'année précédente, vis-à-vis des autres monnaies.

Le dollar ne flotta cependant pas de façon incontrôlée. En septembre 1985, les grands pays industrialisés furent d'accord sur la nécessité que la baisse du dollar se poursuive et sur son accompagnement (accords du Plaza). En 1986, la plupart des réunions internationales furent consacrées à l'évolution des cours du dollar et au développement économique d'ensemble mais l'unité de vue dégagée lors des accords du Plaza fut moins évidente. En mai, les sept plus grands pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, RFA, Canada, France et Italie) déclarèrent à Tokyo leur accord pour coordonner davantage leurs politiques économiques grâce à un ensemble d'indicateurs qui leur permettraient de réagir rapidement en cas de déraillement sans toutefois que cela ne conduise, jusqu'à présent, à des propositions concrètes pour juger la situation. En effet, d'une part, le FMI remplit déjà une telle fonction - sous forme de conseils qui ne deviennent impératifs que lorsque le pays en question souhaite emprunter au FMI - et d'autre part, malgré les déclarations de bonnes intentions, les dix sommets précédents n'ont pratiquement eu aucune suite. La déclaration économique de Tokyo ne constitue donc qu'un premier pas dans la bonne direction (12).

Par après, en août, les Etats-Unis tentèrent d'arriver à une baisse concertée des taux d'intérêt; cet essai avorta à la suite de divergences de vue sur la nécessité d'une relance en Europe et au Japon en compensation du ralentissement de la croissance américaine. En outre, la RFA ne voulait pas entendre parler, comme aux Etats-Unis, d'une stimulation de la demande intérieure par un accroissement du déficit public, ce qui n'aurait que provisoirement aidé l'économie mondiale. En septembre, les pays de la CEE agirent seuls: ils décidèrent à Gleneagles (Ecosse) de coopérer plus étroitement et de stabiliser autant que possible les monnaies des pays de la Communauté face au dollar. Fin octobre, le Japon et les Etats-Unis conclurent de leur côté un accord (dit Miyazawa-Baker) pour stabiliser les cours du dollar et du yen; le Japon abaissa alors son taux de l'escompte et les Etats-Unis promirent de ne prendre aucune nouvelle mesure protectionniste et d'attaquer à bras le corps leur déficit public. Ces deux décisions eurent en commun d'être chaque fois très rapidement dépassées par les développements sur les marchés internationaux de change: le dollar continue de se déprécier tant à l'égard du mark allemand et des autres monnaies du SME que du yen (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

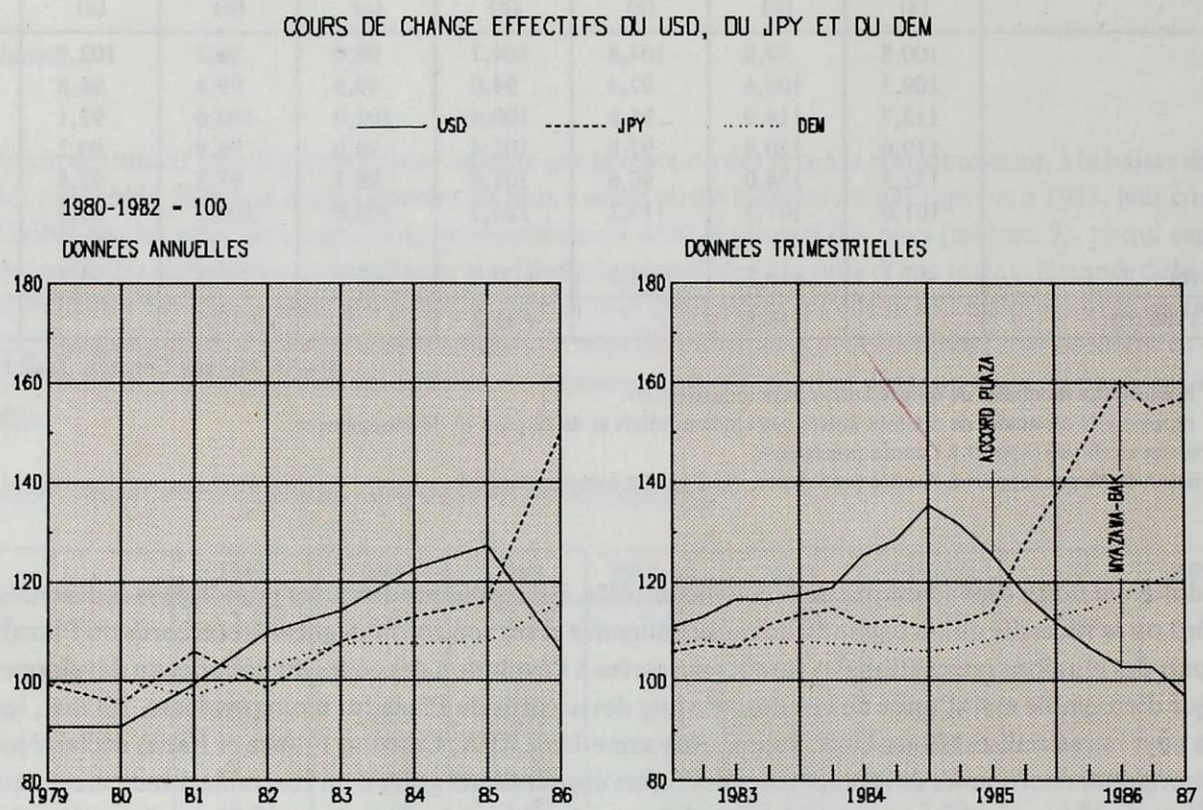

SOURCE . WORLD FINANCIAL MARKTS, MORGAN GUARANTY TRUST CO. OF NEW YORK

Entre les monnaies du SME, qui ne flottent pas entre elles, les tensions furent moindres qu'entre le dollar et les autres monnaies même si deux réalignements se produisirent. En avril, le franc français dévalua de 6 % par rapport au mark allemand et au florin hollandais et de 4 % par rapport aux francs belge et luxembourgeois et à la couronne danoise (13). En août, la livre irlandaise dévalua de 8 %. Néanmoins, des capitaux flottants, préférant le DM au dollar, continuent de troubler périodiquement le SME.

B. ENDETTEMENT DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

La crise internationale de la dette commença avec l'interruption temporaire des paiements du Mexique en août 1982. Bien qu'il en soit moins question, cette problématique n'a pas pour autant disparu. Au contraire, la dette exigible des pays en difficulté de paiement s'est encore accrue et continuellement des accords de rééchelonnement doivent être élaborés pour empêcher la cessation de paiement. La dette extérieure des pays en développement a augmenté

de 4 % en 1986 pour atteindre 1 035 milliards de dollars contre 992 en 1985. 35 à 40 milliards de cette hausse proviennent de la valeur plus élevée du dollar pour des dettes qui ne sont pas exprimées dans la monnaie américaine (14). La hausse limitée en 1986 ne doit pas faire perdre de vue que la dette totale des pays endettés dépasse de 60 % son montant de 1980.

Le «plan Baker» de septembre 1985, qui n'apporta aucune solution à cette question, était composé de trois éléments: d'une part, les pays endettés auraient dû suivre une politique macro-économique de croissance et parallèlement brider leur inflation; le FMI aurait conservé son rôle d'intervenant principal et l'apport des banques multilatérales de développement aurait été renforcé; enfin les banques auraient dû accorder davantage de nouveaux prêts pour appuyer le premier élément. Presque toutes les banques centrales des pays industrialisés témoignèrent leur adhésion à ce plan; la réticence des banques commerciales conduisit cependant à une absence d'exécution concrète en 1986. En général, il est admis que la crise de la dette persistera encore longtemps et que la cohésion du système financier international est dépendante des solutions choisies (15).

La solution à portée de main consiste à mettre les pays endettés en état, par leurs exportations, de se constituer des réserves financières qui pourraient apurer leurs dettes. Les politiques de restriction, mises en oeuvre par le FMI et la Banque mondiale entre autres, s'attachent à ce que les recettes d'exportation ne soient plus consacrées à l'achat à l'étranger de biens de consommation mais elles restent insuffisantes pour procurer à ces mêmes pays les moyens nécessaires aux investissements productifs, orientés à l'exportation ou substituts d'importations. Un cercle vicieux se développe donc: les pays en développement doivent croître et exporter pour apurer leurs dettes, mais ne disposent pas de capital à suffisance pour acquérir les biens d'équipement; les banques refusent de nouveaux prêts aussi longtemps que les anciens ne sont pas remboursés, mais les recettes d'exportation sont insuffisantes à cet effet.

Les relations commerciales internationales des seize pays les plus endettés furent très modestes en 1986 (16). Le surplus sur le trafic de marchandises est passé, selon le GATT, de 29 à 13 milliards de dollars. Durant les cinq dernières années, leurs exportations ont baissé de 10 % et leurs importations de 25 %. Cinq pays seulement sur les seize analysés accrurent la valeur de leurs exportations en 1986, parmi lesquels, deux pays d'Asie du Sud Est, la Corée et la Thaïlande, qui tirèrent profit de la perte de compétitivité des entreprises japonaises sur le marché américain (voir D ci-après). Pour constituer des réserves de change qui leur permettent de résorber leur endettement, sans emprunts nouveaux ou programmes de rééchelonnement, ces pays devraient cependant dégager durant les années nonante des surplus sur leur balance commerciale qui dépassent, en pour-cent du PNB, celui du Japon (17). En outre, il est probablement nécessaire qu'ils réalisent sur une période plus longue une forte croissance réelle de leur PNB, de plus de 5 % par an dans les cas les plus défavorables (18).

L'attitude des banques n'est pas davantage de nature à briser le cercle vicieux. La Banque mondiale est en effet d'avis qu'en 1986, les conditions d'emprunt - sur base volontaire - se sont encore durcies, de sorte que de tels emprunts n'apparaîtront presque plus à l'avenir, malgré les efforts de certains pays endettés pour élaborer des programmes pour une meilleure utilisation des moyens disponibles et une plus grande efficacité de l'activité économique. Les banques ont même diminué leurs interventions durant le premier semestre (19) et les bénéficiaires les plus importants des nouveaux emprunts furent les pays d'Asie et d'Europe dont la dette existante n'a pas été réaménagée. Le crédit bancaire aux quinze pays les plus endettés a par contre diminué de 3,4 %, à la suite du retrait des banques américaines: leurs créances sur les pays en développement se sont contractées de 8,5 % en 1985 et de 13 % durant le premier semestre de 1986. Cette évolution fut partiellement compensée par un plus important octroi de crédit des banques japonaises.

Briser le cercle vicieux ne sera possible que grâce à une «contrepartie» des pays industrialisés: ou bien ils ouvrent complètement leurs marchés aux produits des pays en développement, avec des pertes de production dans certains secteurs; ou bien les banques effacent progressivement leurs anciens prêts, avec pour conséquence de moins bons résultats dans le secteur financier qui cherchera à compenser ces pertes sur les emprunteurs et les prêteurs des pays industrialisés eux-mêmes.

C. PROTECTIONNISME

La détérioration des relations commerciales se traduit par le recours croissant à de nouvelles formes de protectionnisme, telles que les restrictions volontaires à l'exportation, les accords d'organisation concertée et autres formes de partage des marchés qui affectent directement les échanges, ainsi que certaines décisions de politique économique intérieure dont les effets indirects biaisent les flux commerciaux extérieurs. Les organismes internationaux n'ont pas manqué de lancer des appels de résistance aux pressions protectionnistes dont les effets peuvent biaiser les efforts d'adaptation structurelle des pays industrialisés et les stratégies de promotion des exportations des pays en développement.

Dans un communiqué de septembre 1986, le comité interimaire du FMI insistait sur «la nécessité d'un environnement commercial libéral comme élément clé pour une solution satisfaisante aux difficultés d'endettement et pour l'amélioration des perspectives de croissance mondiale» (20). De son côté, le GATT fait le constat suivant: «L'étendue des mesures protectionnistes a peut être été limitée par le souvenir de ce qui est advenu dans les années 30 du commerce mondial et du système des échanges. Il existe bien entendu des différences essentielles entre la période de l'entre-deux-guerres et la période actuelle, de sorte qu'il y a très peu de chances que le commerce mondial risque de se réduire de 40 % en valeur et de 25 % en volume, comme ce fut le cas entre 1929 et 1934. On relève cependant assez de similitudes entre les deux périodes pour qu'il soit difficile d'exclure l'éventualité d'une stagnation prolongée - voire d'un recul - du commerce mondial qui serait causée par les effets cumulatifs de distorsions chroniques sur les anticipations des investisseurs et l'allocation des ressources. Comme entre les deux guerres, la situation de la balance des paiements ou des taux de change est de plus en plus souvent invoquée pour réclamer des politiques commerciales protectionnistes: les professions de foi dans un système commercial libéral non discriminatoire n'empêchent pas les gouvernements de recourir de plus en plus au bilatéralisme, et chacun rejette sur les autres les accusations d'être le principal responsable de l'affaiblissement du système commercial. Même en l'absence de guerre commerciale ouverte, la tendance actuelle à l'administration des échanges et au partage des marchés, si elle persiste, ne peut manquer d'entraver considérablement la croissance économique et la création d'emplois dans toute l'économie mondiale» (21). Il faut aussi noter que la forme actuelle du protectionnisme présente des caractéristiques, notamment de non transparence, vis-à-vis desquelles les règles et les accords commerciaux internationaux se révèlent relativement impuissants. La vulnérabilité du système commercial international face à la montée du «nouveau protectionnisme» s'est manifestée de façon évidente lors des réunions préparatoires de la nouvelle session de négociations du GATT (22).

Malgré toutes leurs déclarations, les pays industrialisés demeurent réticents à l'ouverture totale de leurs marchés aux produits manufacturés des pays en développement. Des estimations de la Banque Mondiale (23) montrent que les flux de marchandises issues de ces pays sont particulièrement visés, ceux des pays développés l'étant beaucoup moins. En 1984, 20,6 % des importations des pays développés en provenance de ceux en développement tombaient sous le coup d'une mesure protectionniste (21,7 % même pour la CEE) contre 19,5 % en 1981 alors que 11,3 % des importations des pays développés (10,5 % en 1981) étaient touchés par les mêmes mesures, ce qui signifie concrètement que les pays en développement, dont les recettes d'exportation sont basées sur une matière première, demeureront au seuil du siècle prochain dans la même position d'endettement que maintenant (24).

D. DEFICIT COMMERCIAL DES ETATS-UNIS

En décembre 1986, le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis ne s'est élevé qu'à 10,7 milliards de dollars, ce qui représente le moins mauvais résultat depuis mars 1985; pour l'année entière, un nouveau record a été établi puisque le solde négatif atteint 170 milliards de dollars contre 140 en 1985. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer l'inertie du solde commercial à la forte dévalorisation du dollar.

Une baisse continue et progressive des cours de change conduirait à un effet permanent de courbe en J. Après une dévaluation unique, cet effet survient la plupart du temps mais s'affaiblit ensuite pour céder la place à une amélioration de la balance commerciale. En cas de dépréciation permanente,il y a succession d'effets de courbe en J qui annihilent l'influence favorable de la précédente dépréciation, comme apparemment aux Etats-Unis.

La courbe en J

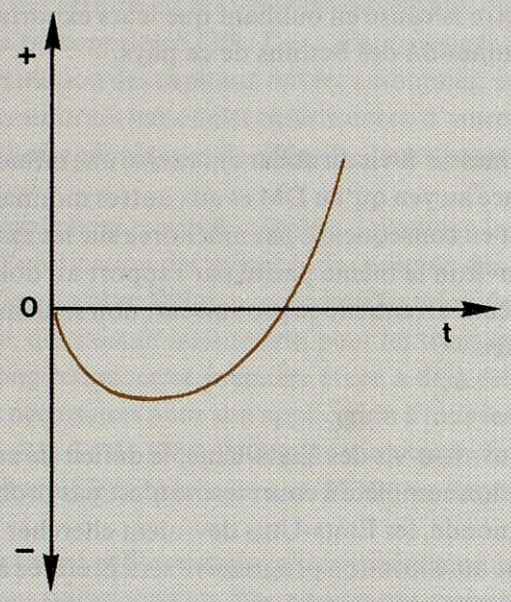

La courbe en J présente l'évolution dans le temps des effets d'un changement des cours de change sur la balance commerciale, en faisant la différence entre les effets de valeur et de substitution, les deux s'atténuant dans le temps. Après une dévaluation, les prix à l'exportation diminuent et ceux à l'importation haussent. A cause de la plus faible valeur de ses exportations, la balance commerciale du pays qui a dévalué, est influencée négativement. Cet effet de valeur est neutralisé ensuite par un effet de substitution provenant d'une meilleure position concurrentielle due aux prix plus bas à l'exportation en monnaie étrangère et au freinage des importations, permettant ainsi un redressement de la balance commerciale (25).

La période pendant laquelle ces deux effets se produisent dépend de différents éléments comme les mesures d'accompagnement de la dévaluation, la structure du trafic de marchandises, les possibilités de substitution, l'élasticité de l'offre à la demande entre autres.

L'explication bien souvent retenue est que l'économie américaine, placée en position de retrait face à la concurrence internationale à cause du cours élevé du dollar durant des années, n'est plus suffisamment capable de réagir rapidement à une dépréciation de sa monnaie. La lente réponse de l'industrie américaine des biens de consommation face à l'avantage concurrentiel de la baisse du dollar, dans un marché orienté à la hausse, semble confirmer cette hypothèse. En outre, les entreprises semblent avoir saisi partiellement cette occasion pour rétablir leurs marges bénéficiaires au lieu de pousser plus avant la concurrence par les prix. Par contre, les entreprises japonaises et européennes ont sensiblement réduit leurs marges bénéficiaires sur le marché américain afin de ne pas devoir adapter proportionnellement leurs prix à la baisse du dollar. Plus structurel peut-être apparaît le comportement de l'économie vis-à-vis de la préférence des consommateurs sur les marchés autres que le leur. Cet élément est plus important que les supposés freins à l'importation comme explication de l'accès difficile au marché japonais par exemple (26). Les quelques entreprises qui possèdent d'importants débouchés au Japon, sont celles qui suivent une stratégie à long terme et sont prêtes à s'adapter à la mentalité de ce pays, qu'il s'agisse de l'organisation du travail ou des préférences des consommateurs: en d'autres termes, ces entreprises suivent la même politique que les japonaises conquérant les marchés européens ou américains.

Le rôle des nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est (Hong-Kong, Corée, Taïwan, Singapour) doit aussi être mentionné. Le déficit des Etats-Unis vis-à-vis de ces pays augmente plus vite que le total: de 15,4 % de ce dernier en 1985, il est passé à 18 % en 1986 cependant que leurs exportations outre-Atlantique croissaient de 24 %. La non-appréciation de leur monnaie face au dollar en est la raison principale, ce qui leur a non seulement permis de maintenir leur position concurrentielle sur le marché américain mais de gagner en outre un avantage concurrentiel face aux produits japonais (27).

La dépréciation du dollar canadien face à l'américain a favorisé l'accroissement du déficit du premier partenaire commercial des Etats-Unis vis-à-vis de celui-ci. Comme en outre le Canada affiche un déficit sur la balance des services avec ce même pays, cet élément ne constitue pas une explication satisfaisante. La position délicate de la plupart des pays d' Amérique latine, débouché traditionnel des Etats-Unis,explique mieux cette évolution. La lourde charge de leur dette impose à ces pays une politique de limitation de leurs importations; par ailleurs, ils doivent maintenir, voire accroître, leurs exportations pour engranger les devises nécessaires à l'amortissement de leurs emprunts. Enfin, la mauvaise prestation des exportations de produits agricoles en 1986 explique aussi partiellement cette évolution. Les Etats-Unis accusent la politique agricole de la CEE d'en être la cause en oubliant que leurs exportations de blé à l'URSS furent réduites de 50 % en 1986 à la suite de la diminution des besoins de ce pays.

Les relations réciproques entre le yen et les monnaies européennes vis-à-vis du dollar ont exercé une influence négative sur le déficit commercial. Le dollar s'est déprécié davantage face au yen qu'au DM et aux autres monnaies du SME. La position concurrentielle des entreprises américaines ne s'est en conséquence pas améliorée sur les marchés de ces pays. La livre sterling conserve depuis les accords du Plaza environ la même parité par rapport au dollar, de sorte que sur le marché britannique, de nouvelles pertes de capacité concurrentielle se produisent, non seulement face aux entreprises anglaises mais aussi face aux exportateurs japonais.

Même si le Japon et la RFA ne devaient plus avoir de surplus vis-à-vis des Etats-Unis, le déficit de ce pays continuerait d'osciller autour de 100 milliards de dollars. Sa disparition complète à court terme n'est pas probable. Maintenant qu'ils sont devenus débiteurs nets vis-à-vis du reste du monde, les Etats-Unis devraient chercher à obtenir un surplus sur leur trafic de marchandises. Selon son ampleur, une amélioration progressive sera préférée à un brusque retournement, et le commerce mondial dans son ensemble ne sera pas hypothéqué.

E. DEFICIT DES FINANCES PUBLIQUES AMERICAINES ET REFORME FISCALE

La diminution du déficit des finances publiques américaines demeure une pierre d'achoppement: l'inconstitutionnalité de l'épine dorsale de l'amendement Gramm-Rudmann-Hollings - l'élagage automatique de presque toutes les dépenses lorsque le déficit croît plus vite que prévu - affaiblit les espoirs d'une baisse rapide de celui-ci (28). Le but de l'amendement était d'atteindre un déficit de 180 milliards de dollars pour l'année fiscale 1986; en réalité, il arrive au montant historique de 211 milliards.

En même temps, l'administration américaine travaillait à une réforme fondamentale du système fiscal, qui fut approuvée en fin d'année passée (Tax Reform Act de 1986) et entra en vigueur en 1987. Contrairement à ce qui est parfois affirmé, cette réforme n'a pas pour but de diminuer la pression fiscale mais plutôt de rechercher un système plus juste. Même si la diminution des tarifs d'impôt, tant pour les particuliers que pour les entreprises, saute aux yeux, il s'y ajoute un élément au moins aussi important, l'élargissement de la base imposable par la suppression d'une série d'abattements fiscaux (29). Les recettes fiscales totales des ménages devraient diminuer et être compensées par une hausse de la fiscalité sur les entreprises.

Le «Tax Reform Act» influence les hommes politiques en Europe et au Japon, en particulier si le déficit de leur pays est faible: les esprits y rêvent d'une diminution des tarifs d'impôt, sans ou avec peu d'élargissement de la base imposable. Bien que la démarche soit la même aux Etats-Unis et dans les autres pays, son contenu est très différent: d'une part, il y a glissement de la charge fiscale vers les entreprises, de l'autre, diminution de la pression fiscale totale sur l'ensemble de l'économie.

F. INNOVATION ET DEREGULATION DES MARCHES FINANCIERS

L'estompage des frontières entre les marchés nationaux d'une part et entre les marchés monétaires et des capitaux de l'autre est entamé depuis longtemps et n'a fait que se poursuivre en s'accélérant. Une nouvelle phase du processus de dérégulation se dessine puisqu'à côté d'instruments nouveaux, comme la protection contre les changes flottants, diverses autorités semblent aussi s'accommoder de l'internationalisation croissante des marchés financiers, dont le rajeunissement le plus étonnant fut le «big bang» de celui de Londres en octobre 1986: désormais, le marché britannique des actions est entièrement ouvert aux opérateurs étrangers et parallèlement, la commission fixe sur les transactions est supprimée (30). Dans d'autres pays aussi, des mesures ont été prises: en France, certaines restrictions à la circulation des capitaux ont été assouplies; au Japon, les marchés financiers s'ouvrent lentement aux étrangers (31). Les autorités nationales choisissent en d'autres termes d'attirer (ou d'autoriser) les transactions internationales sur leur territoire plutôt que de défendre leur propre marché.

La CEE également travaille à libérer davantage la circulation des capitaux: l'acte unique de février 1986 pose le principe de l'unification des marchés de capitaux des états-membres, qui devrait être atteinte en 1992. Durant l'été, la présentation du plan Delors a permis la fixation des phases pour arriver à ce but: en premier lieu, la situation de marché libre, qui existait maintenant pour les transactions à court et à moyen terme, est élargie pour certaines transactions à long terme: cette première étape a déjà été approuvée par les Ministres des Finances en novembre et les dispositions nécessaires pour son application à tous les états membres devraient au plus tard être prises durant le printemps 1987. A la fin de 1986, la Commission travaillait toujours à la préparation d'une proposition pour la seconde phase, qui devrait être présentée aux Ministres dans le courant de 1987.

L'élargissement et l'internationalisation des marchés des capitaux a partout pour conséquence de diminuer le rôle des institutions traditionnelles. Les grandes entreprises sont maintenant aussi en état et trouvent suffisamment d'acheteurs pour lancer des émissions d'actions sur les marchés internationaux et placer directement chez les investisseurs des obligations plutôt que de faire appel aux emprunts bancaires. La part de ces sortes d'émissions dans le total des transactions sur les marchés internationaux des capitaux a atteint 34 % en 1985 selon le FMI (32). Cet élargissement, aussi bien des possibilités de placements que des facilités d'emprunts, rend plus difficile le contrôle des moyens financiers nationaux par les autorités monétaires. La suppression des frontières entre les différents marchés rend aussi le système financier international plus vulnérable aux imperfections ou aux faux pas sur un marché partiel.

NOTES

(1) FMI (1987), **World Economic Outlook**, février, p. 1.

(2) MORGAN GUARANTY TRUST Co (1987), **World Financial Markets**, janvier.

(3) OCDE (1986), **Perspectives Economiques**, n. 40, décembre.

(4) Voir à ce sujet: OCDE (1986); HOUARD, J. (1987), *Evolutions récentes et perspectives des prix des matières premières: 1986-1987*, IRES, Louvain la Neuve, février; CHALMIN, P. (1987), *Les marchés mondiaux des matières premières à la fin de 1986. Le grand vent de la déprime*, **Chroniques d'actualité de la SEDEIS**, Vol. XXXVI, n. 1, 15 janvier.

(5) GATT (1986), *Le commerce international en 1985/86*, Genève.

(6) IMF (1987), *External Debt of Developing Countries grew moderately in 1986, World Bank Says*, **IMF Survey**, 23 mars.

(7) Estimations du GATT de novembre 1986, sur base des 10 premiers mois et du FMI, février 1987.

(8) GATT (1987), *Le commerce international en 1986 et les perspectives actuelles; première évaluation établie par le secrétariat du GATT, mars 1987*, **Europolitique**, n. 1304, 4 avril.

(9) GATT (1986), *op, cit.*

(10) GATT (1987), *op. cit.*

(11) OCDE (1986), *Inflation effective et inflation sous-jacente*, **Perspectives économiques**, n. 40, décembre 1986, p. 52.

(12) VANDEPUTTE R. *Vrije Tribune*, **De Standaard**, 14 mai 1986.

(13) Voir aussi: *Le réalignement monétaire du SME du 6 avril 1986* , **Aperçu économique trimestriel**, juin 1986, pp. 45-49.

(14) *External Debt of developing countries grew moderately in 1986, World Bank Says*, **IMF Survey**, 23 mars 1987, pp. 81, 88-89.

(15) KETTELL, Brian en MAGNUS, George A. (1986), *The International Debt Game*, Cambridge, Massachusetts, p. 189.

(16) GATT (1987), *op. cit.*

(17) KETTELL, B. en MAGNUS, G.A., *op. cit.*, p. 196.

(18) SELONSKY, Marcelo et VAN DER TAK, Herman G., (1986), *The Debt problem and growth*, **World Development**, Vol. 14, n. 9. septembre 1986, p. 1 107-1 123.

(19) IMF, Banque Mondiale, *Les récents emprunts internationaux des pays en développement*, **Finances et Développement**, mars 1987, pp. 12-13.

(20) FMI (1987), **World Economic Outlook**, février.

(21) GATT (1986), *Le commerce international en 1985/86*, Genève, p. 37.

(22) Un aperçu des sept premières négociations et des préambules de l'actuelle est présenté dans: KONINGS, M. (1986), *L'Uruguay-Round, nouvelle session de négociations commerciales multilatérales*, **Aperçu économique trimestriel**, n. 4/86,pp. 98-103.

(23) BANQUE MONDIALE, **World Development Report**, 1986, p. 23.

(24) Si le Chili reste dépendant des exportations de cuivre, la Jamaïque, de celles de bauxite et la Bolivie, de celles de l'étain, ces trois pays consacreront encore en 2 000 une trop grande part de leurs recettes d'exportation à la charge de leurs dettes: SOHN, Ira (1986), *External debt and prospects for minerals-exporting developing countries*, **Natural Resources Forum**, Vol. 10, n. 4, novembre 1986, pp. 315-330.

(25) Voir à ce sujet: DORNBUSCH, R. et KRUGMAN, P. (1976), *Flexible exchange rates in the short run*, **Brookings Papers on Economic Activity**, Vol. 7, n° 3, pp. 558-566.

(26) ALDEN, Vernon A., (1987), *Who says you can't crack Japanese markets*, **Harvard Business Review**, janvier-février 1987. pp. 52-56. Selon cet auteur, le tarif moyen pondéré en dollar se monte à 4,2 % contre 3 % seulement au Japon.

(27) S.N. (1987), *The Asian NICs an US trade*, **World Financial Markets**, Morgan Guaranty Trust Company of New York, janvier 1987, pp. 1-12.

(28) VAN WESEMAEL E. (1986), *Le déficit budgétaire américain et l'Amendement Gramm-Rudmann-Hollings*, **Aperçu économique trimestriel**, mars 1986, pp. 43-53.

(29) Lors de la discussion du «Tax Reform Act» dans le Rapport économique du Président de janvier 1987, l'élargissement de la base imposable a été placé comme but pour la diminution des tarifs. p. 79.

(30) Un aperçu des principaux éléments de dérégulation tout comme des modernisations financières peut-être trouvé dans : AYLING, D.E. (1986), *The Internationalisation of stockmarkets*, Gower Studies in finance and investment 1, XVII + 224 p; HAMILTON, Adrian (1986), *The financial revolution, the «big bang» and the explosion of the worlds money markets*, 268 p.

(31) Un aperçu de différentes mesures nationales qui conduisent à une circulation plus libre des capitaux peut être trouvée dans GILIBERT P.L. e.a. (1987), *The international capital market in 1986*, **EIB Papers**, mars 1987, pp. 7-52.

(32) FMI (1986), **Annual Report.**

SYNTHESE 1

Les institutions internationales, le monde financier, les centres de recherche estiment de concert que 1986 fut caractérisée par la baisse du cours du dollar et l'effondrement des prix du pétrole, dont la concomitance a déterminé l'évolution économique.

En même temps que le dollar, les prix du pétrole ont commencé à se replier durant l'été de 1985, principalement parce que l'Arabie Saoudite n'était plus en état de conserver son rôle régulateur parmi les pays de l'OPEP. Depuis le deuxième trimestre de 1985, lorsque sa baisse fut entamée, le dollar a perdu environ un tiers de sa valeur, un peu moins s'il est tenu compte des cours de change effectifs. Cette diminution a été dans une certaine mesure accompagnée et les déclarations d'intention pour plus de cohérence dans les politiques menées devraient empêcher le déraillement des économies des pays industrialisés. Le dollar continue cependant de perdre de sa valeur ce qui augmente le risque d'inflation aux Etats-Unis, tandis que le déficit de la balance commerciale hausse toujours. Une solution éventuelle résiderait dans la poursuite, non souhaitée outre Atlantique, de la baisse du dollar cependant que le Japon et la RFA mèneraient une politique de relance à laquelle ces deux pays ne sont que peu disposés.

Au début de l'année, les baisses de prix incitaient à l'optimisme en ce qui concerne la croissance, mais elle demeurera faible parce que de nombreux effets secondaires conduiront à un ralentissement de l'activité, en particulier durant les derniers mois (graphique 2); seul le chômage fut quelque peu stabilisé. Pendant ce temps, la question de la dette des pays en développement retenait toujours l'attention mais le plan du ministre des finances américain ne lui a pas pour autant apporté de solution décisive.

GRAPHIQUE 2- Croissance réelle du PIB dans les principaux pays

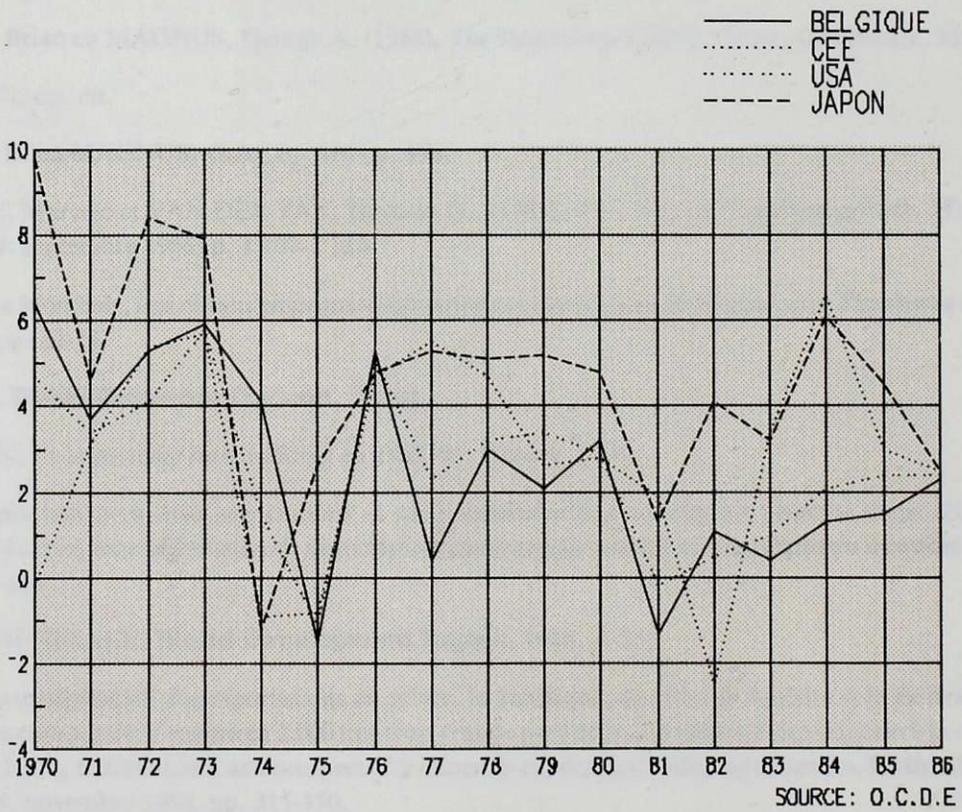

Dans un tel contexte, les relations internationales furent particulièrement vulnérables. Les relations commerciales subirent des modifications sensibles: les baisses de prix et les changements de volume conduisirent à d'importantes modifications des termes de l'échange; ceux des pays développés s'améliorèrent sensiblement alors qu'ils se détérioraient dans les pays en développement - de plus de 45 % même dans ceux producteurs de pétrole selon certaines sources - dont les recettes d'exportation ne purent augmenter sensiblement à cause des pressions sur les cotations des matières premières. Exprimé en flux commerciaux, ceci correspond à une forte croissance des importations des pays développés, plus faible dans les pays en développement non producteurs de pétrole et négative dans ceux en produisant; les exportations haussèrent modestement dans les pays industrialisés et plus sensiblement dans ceux en développement.

Ces différentes évolutions et ces incertitudes favorisent le retour de mesures protectionnistes, en particulier des grandes puissances, perturbant le commerce entre pays industrialisés; l'ouverture des frontières aux produits finis des pays en développement n'est toujours pas une réalité.

Les influences des mouvements de prix et de volume ont eu pour résultat une croissance du commerce mondial de 10 % en dollar mais celle-ci provient en grande partie de la dévalorisation de cette monnaie, ce qui signifie aussi qu'elle remplit de plus en plus difficilement son rôle d'étalon dans le commerce international.

Même si l'évolution des prix mondiaux a eu pour conséquence un ralentissement de l'inflation, la crainte de son réveil persiste. Par ailleurs, le niveau élevé des taux d'intérêt réels n'est pas de nature à optimaliser la politique de relance demandée, d'autant que la transmission de plus en plus rapide des impulsions financières rend davantage vulnérable les marchés monétaire et des capitaux à la suite de leur internationalisation croissante.

2 L'ECONOMIE BELGE EN 1986

2.1. LES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Entre janvier et la fin mai, les décisions de politique économique prises par le gouvernement furent particulièrement peu nombreuses - elles portèrent notamment sur la modification technique du contrat programme liant le gouvernement et la fédération pétrolière - alors que, même si pour certains le chemin du redressement était parcouru sur plus des trois-quarts de sa longueur, des difficultés subsistaient en grand nombre, qu'il s'agisse de l'assainissement des finances publiques ou de la résorption du chômage, ainsi que le programme socio-économique du gouvernement installé en décembre 1985 le signalait.

En mai, le gouvernement proposa aux Chambres, qui acceptèrent, un programme - dit de Val Duchesse mais appelé aussi de Sainte Anne - afin d'opérer un assainissement total de 195 milliards de francs sur le budget de 1987, ce qui ramène le solde net à financer à 410 milliards, soit 8 % du PNB. En application de cette décision, le Gouvernement a pris en juin et juillet 1986 certains arrêtés de pouvoirs spéciaux et d'arrêtés simples, à la suite desquels des économies ont été effectuées dans les différents secteurs.

Les économies ainsi obtenues sont les suivantes:

. départements d'autorité :	20 milliards.
. départements économiques :	21 milliards.
. départements sociaux :	52 milliards.
. éducation nationale :	21 milliards.
. politique scientifique :	5 milliards.
. fonction publique :	11 milliards.
. investissements publics :	13 milliards.
. petits postes :	2 milliards.
. communautés et régions :	7 milliards.
. réduction des dépenses fiscales :	13 milliards.
. intérêts de la dette publique :	30 milliards.

Parmi les mesures adoptées pour parvenir à ce résultat, il convient de noter :

. pour le secteur des pensions, tant des indépendants que des salariés, la suppression de la possibilité de prendre anticipativement sa pension avant 60 ans ainsi que la fixation de l'âge de la pension, aussi bien pour les hommes que les femmes, à 65 ans.
. dans l'enseignement, des économies dans les secteurs des bâtiments scolaires, des subventions et des crédits de fonctionnement et des transports scolaires.
. dans le secteur «emploi et travail», la modification de la détermination des allocations de chômage, par l'introduction de nouvelles catégories, permettant leur adaptation à certaines situations familiales et sociales.
. une nouvelle organisation de la santé publique fondée sur une meilleure utilisation des moyens financiers par un emploi plus rationnel de l'infrastructure et un financement répondant aux besoins réels ainsi que par le développement de formes «alternatives» de soins, moins coûteuses mais tout aussi efficaces.
. dans la sécurité sociale, la réduction de certaines indemnités de maladie et d'invalidité.

En juin, le contrôle des prix était assoupli: les PME dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 30 millions sont désormais dispensées d'une demande d'augmentation de prix, à l'exception de quelques secteurs.

En novembre, un plan en faveur de l'emploi était adopté. Il prévoit la réduction des cotisations patronales à la sécurité sociale entre 1987 et 1992 pour les jeunes chômeurs ou les chômeurs de longue durée engagés en 1987; la réduction peut s'élever à 140 000 francs par an pour un ouvrier à temps plein.

En fin d'année, le gouvernement a approuvé un plan de restructuration et de reconversion des charbonnages limbourgeois, particulièrement déficitaires. Entre 1987 et 1996, leur production devrait être réduite de moitié; en trois ans, leurs effectifs devraient passer de 17 200 unités à 9 200.

2.2. DYNAMIQUE AMBIGUE DE LA DEMANDE

2.2.1. LES INVESTISSEMENTS: UN REDRESSEMENT PROMETTEUR

Les investissements ont évolué de manière prometteuse en 1986: au milieu de l'année, l'estimation d'une croissance de 20 % des investissements industriels n'était pas considérée comme irréaliste (1). En fin d'année, la propension à investir s'affaiblissait et, selon la source et le domaine d'application de la statistique, l'augmentation de la formation brute de capital atteignait 7 % et celle des investissements des entreprises, entre 9 et 11 %. Que l'écart entre ces chiffres puisse être relativement important provient des concepts mis en oeuvre par les différentes sources consacrées à l'évolution de l'investissement (2), qui ont en commun de publier tardivement les données définitives. La source la plus exhaustive est la formation de capital fixe, dérivée des comptes nationaux. Conceptuellement, la détermination de la formation brute de capital diffère de celle des autres sources : la statistique annuelle de l'INS sur les investissements des entreprises, la statistique INS sur base des déclarations à la TVA, l'enquête semestrielle exécutée par la BNB en collaboration avec Fabrimétal. Les principales différences concernent la nature de l'information et la période pendant laquelle elle est rassemblée. Les données de la TVA ont en premier lieu un but fiscal (3) et l'enregistrement se produit lorsque les dépenses d'investissement sont facturées alors que les autres sources indiquent la date d'installation.

L'accroissement, finalement encore important, de la formation de capital, estimé à 7,1 % en volume en 1986 (contre 1,2 % en 1985) par le Budget économique, ne s'était plus produit depuis 1974, hormis en 1976 (4). Les entreprises ont principalement contribué à cette augmentation (+ 11,3 % en volume contre 3,4 % en 1985) alors que dans la construction d'habitations, la hausse fut plus modeste (4,1 % contre 5,1 %) et que les investissements de l'Etat se sont à nouveau sensiblement contractés (-9,1 % contre -13,2 %).

A. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

En dehors de la croissance globale des investissements en volume des entreprises (+ 11,3 %), les données par branche d'activité proviennent des statistiques de la TVA qui présentent les données en valeur uniquement. Une appréciation du volume des investissements totaux sur base des déclarations à la TVA est possible grâce au déflateur des investissements industriels du Budget économique de la DGED. Sur cette base, le total des investissements productifs s'est accru de 8,9 % en valeur et de 9,6 % en volume, le déflateur s'étant monté à -0,7 % (5).

Les indices des investissements selon les déclarations à la TVA, tels que l'INS les publie, sont divisés en deux groupes, l'un concernant l'industrie dans son ensemble, l'autre, les entreprises non-industrielles; du premier, l'industrie manufacturière peut être extraite (6), c'est-à-dire l'industrie dans son ensemble à l'exception des entreprises travaillant dans la construction, le gaz, l'eau et l'énergie. L'investissement industriel total a crû de 4,9 % en 1986, celui des entreprises non-industrielles, de 12,5 % (tableau 11 et graphique 3), et celui de la seule industrie manufacturière, de 11,4 %. Bien que la formation brute de capital de l'industrie manufacturière ne représente que 30 % du total des investissements industriels, son évolution est cependant importante parce que souvent elle est utilisée pour juger de l'adaptation de la structure de la production aux changements de l'environnement technologique (7).

TABLEAU 11- Formation de capital (a) et investissements selon les déclarations à la TVA (b)

Changements en %

Volume	Formation brute de capital fixe 7,1 %		
	Entreprises 11,3 %	Habitation 4,1 %	Etat -9,1 %
	= Investissement des entreprises (TVA) 8,9 - (-0,7) = 9,6 %		
Valeur	Investissements des entreprises (TVA) 8,9 %		
	Industrie 4,9 %	Entreprises non-industrielles 12,5 %	
	Industrie manufacturière 11,4 %		

BRANCHES D'ACTIVITE	1984/1983	1985/1984	1986/1985
Combustibles solides; cokes	-11,6	11,7	-26,5
Raffineries de pétrole	49,0	46,9	-19,9
Electricité et énergie nucléaire	-9,9	4,8	-22,7
Gaz	31,4	-38,4	-5,6
Eau	-10,5	-4,5	-1,2
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	17,4	7,6	11,4
Métallurgie de base	-2,1	15,8	10,6
Verre, pierres, ciment	9,6	19,0	18,8
Industrie chimique	9,0	25,1	4,0
Fabrications métalliques	24,1	11,7	7,6
Ouvrages non mécaniques en métal	34,6	19,5	16,1
Construction de machines	17,1	21,3	22,9
Industrie électro-technique	32,6	20,4	15,0
Construction d'automobiles	42,3	-1,5	7,9
Industrie alimentaire	1,4	0,4	14,2
Industrie textile	53,1	-18,9	5,4
Industrie du bois et du meuble	12,4	-12,2	40,1
Industrie du papier	40,4	6,6	15,2
Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	27,4	9,8	55,3
Construction	9,2	16,7	17,6
Total de l'industrie	11,8	7,1	4,9
Commerce	20,4	12,2	13,0
Transports et communications	13,5	-1,7	4,1
Banques et institutions de crédit	37,2	12,0	-5,2
Location de biens mobiliers	64,1	-5,9	19,3
Total des entreprises non-industrielles	20,6	8,4	12,5
Ensemble des déclarants	16,3	7,8	8,9

(a) Aux prix de 1980; variation en % par rapport à l'année précédente. Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.
(b) A prix courants, variation en % des indices bruts par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les investissements dans l'énergie sont largement inférieurs à ceux de l'année précédente, mais leur évolution dépend souvent de la mise en oeuvre de grands projets. A ce propos, l'achèvement vraisemblablement provisoire du programme de construction du parc de centrales nucléaires est très sensible. L'évolution favorable de l'investissement, entamée à la fin de 1985 dans la métallurgie de base, s'est poursuivie au début de l'année écoulée, ralentissant par la suite mais la hausse sur les douze mois atteint néanmoins 10,6 % en valeur par rapport à la période correspondante précédente. Dans la chimie, le secteur qui avait le plus investi en 1985, les investissements ont moins progressé. Ils ont augmenté pour la troisième année consécutive dans les fabrications métalliques; le secteur automobile et l'industrie électro-technique, qui en prennent 70 % à leur charge, les ont accrus de façon importante pour adapter leur

appareil de production aux dernières évolutions technologiques, ce qui se mesure par l'importance des investissements immatériels qui, dans l'industrie électro-technique, représentent plus de 80 % de leur total dans les fabrications métalliques. L'achèvement du plan textile a entraîné en 1985 un recul de l'investissement dans ce secteur mais une reprise importante fut enregistrée au second semestre de 1986; l'investissement est nécessaire dans ce secteur où 80 % de la production est exportée et qui est en concurrence acerbe avec des pays à bas salaires. L'industrie du bois a fourni un important effort à l'investissement (+40,1 %) dû à la hausse de la demande non seulement à l'exportation mais aussi domestique, liée à la relance dans la construction, principalement en 1985.

GRAPHIQUE 3- Investissements et formation de capital

1980 = 100

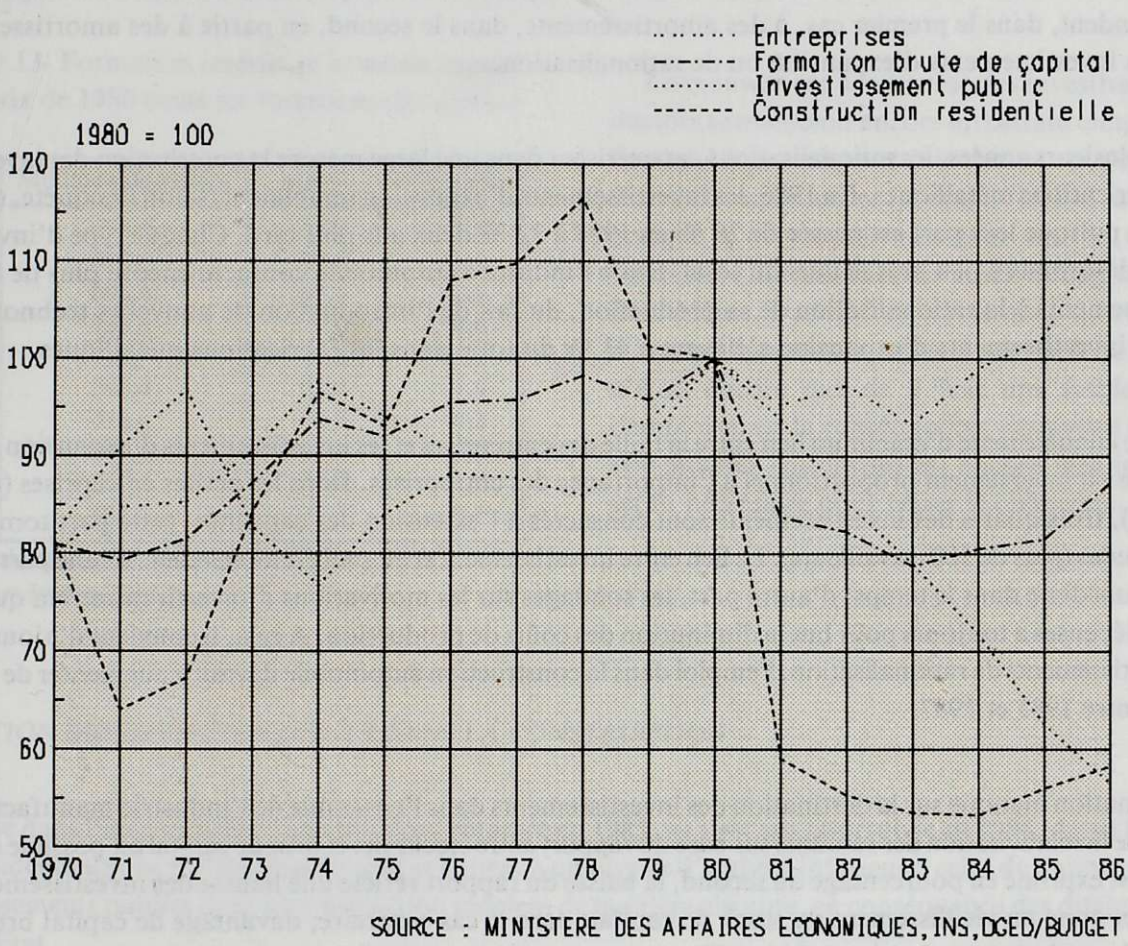

SOURCE : MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES, INS, DGED/BUDGET

B. INVESTISSEMENTS DE RATIONALISATION OU D'EXPANSION

Que l'ampleur des investissements ait été quelque peu plus petite qu'attendu provient de l'hésitation de la conjoncture au second semestre de l'année et des grèves en mai et juin, ce qui a conduit certaines branches industrielles à retarder parfois de grands projets. Tel fut particulièrement le cas dans le secteur de l'automobile qui a déplacé une partie de ses investissements de 1986 en 1987.

Savoir dans quelle mesure les investissements ont déterminé l'évolution économique demeure difficile. En effet, seuls les résultats des enquêtes de la Banque Nationale et de Fabrimétal peuvent - même en étant fragmentaires, puisqu'elles ne concernent que les fabrications métalliques - fournir des informations à ce propos (8). En outre, l'échantillon de Fabrimétal est extrapolé pour obtenir une meilleure correspondance avec les données de la comptabilité

nationale et les enquêtes de l'INS. L'important dans l'enquête est la mesure des investissements selon leur destination puisque la distinction entre ceux d'expansion, de rationalisation ou de remplacement et leur part relative dans le total permettent d'apprécier le rapport entre capital et travail.

Les investissements d'expansion ont pour but principal d'accroître la capacité de production et offrent par la suite des possibilités de création d'emploi. Les investissements de rationalisation donnent lieu généralement à une diminution des coûts de production - dépendant du rapport entre les coûts du capital et du travail - et ont aussi pour but l'introduction de nouvelles techniques afin de moderniser l'appareil productif et renforcer la position concurrentielle. Les investissements de remplacement concernent le remplacement indispensable des machines usagées ou vieilles et correspondent, dans le premier cas, à des amortissements, dans le second, en partie à des amortissements et en partie à des investissements d'expansion ou de rationalisation.

Depuis plusieurs années, les rationalisations caractérisent dans une large mesure la constitution des investissements dans les fabrications métalliques. En 1986, les investissements d'expansion semblaient, selon l'enquête, quelque peu se redresser puisque leur part est passée de 28 % en 1984 à 32 % deux ans plus tard. Chaque type d'investissement représente désormais à peu près le tiers du total. Seule l'industrie automobile consacre encore plus de la moitié de ses investissements à la rationalisation de sa production, du fait de l'introduction de nouvelles technologies. Sans celle-ci, les investissements d'expansion s'élèvent à 43 % du total dans les fabrications métalliques.

La même enquête tente d'établir un lien entre la taille des entreprises et les investissements d'expansion. Pour 1986, leur nombre est inversément proportionnel à l'importance des entreprises. Dans les petites entreprises (moins de 50 travailleurs), trois quarts des investissements sont consacrés à l'extension des capacités; cette part tombe au quart dans les grandes (plus de 500 travailleurs). Le lien entre investissement et emploi est moins clair. D'une part, l'influence n'est pas immédiate dans le temps; d'autre part, les sondages sur les motivations d'investir montrent que plus de la moitié des dépenses a toujours pour but la diminution des coûts de production. A cela, il convient d'ajouter que malgré les investissements de rationalisation, l'emploi dans la construction automobile devrait y augmenter de 1 400 postes de travail entre 1985 et 1987.

L'information manque sur la destination des investissements dans l'ensemble de l'industrie manufacturière pour laquelle seule la relativisation des résultats sur base du rapport entre stocks net et brut de capital est possible (9). Lorsque le premier est exprimé en pourcentage du second, la baisse du rapport reflète une hausse des investissements de remplacement et donc un vieillissement du stock de capital; dans le cas contraire, davantage de capital brut est formé et le stock de capital se modernise (tableau 12).

TABLEAU 12- Rapport entre stocks net et brut de capital dans l'industrie manufacturière

En %

ANNEE	BE	DE	FR	NL	GB	IT
1960	77,4	66,6	50,3	80,8	67.6	58,9
1970	78,8	61,7	56,7	80,6	68,4	55,9
1980	75,4	54,7	53,3	75,6	64,9	51,7
1981	74,9	54,3	52,6	75,0	64,1	51,7
1982	74,7	53,7	51,9	74,3	63,4	51,0
1983	74,4	53,1	51,3	73,8	62,7	49,4
1984	- -	52,6	50,6	- -	62,2	48,4
1985	- -	52,4	50,0	- -	61,7	47,7

Source: Eurostat.

La comparaison internationale de ce rapport n'est pas toujours possible parce que d'un pays à l'autre, des différences existent à propos de la durée estimée du stock de capital. Une tendance peut néanmoins être dégagée: entre 1960 et 1970, la modernisation était particulièrement manifeste en Belgique, en France et au Royaume-Uni. Entre 1970 et 1980, un vieillissement du stock de capital est partout remarqué.

D'un point de vue macro-économique également, l'effort à l'investissement doit être placé dans une perspective à plus long terme pour juger de son influence sur le développement économique. Au cours des trois dernières années, d'importants investissements, émanant en particulier des entreprises, ont été réalisés et malgré cela, la formation intérieure brute de capital en volume est inférieure à son niveau de 1974 et de 1980, années où elle atteignit ses derniers sommets (tableau 13).

TABLEAU 13- Formation intérieure brute de capital aux prix de 1980 (sans les variations des stocks)

ANNEE	Milliards de francs	Indice	Croissance
1974	683,0	93,8	7,4
1975	670,4	92,0	-1,9
1979	696,6	95,6	-2,6
1980	728,4	100,0	4,6
1981	610,7	83,8	-16,2
1982	598,8	82,2	-1,9
1983	573,0	78,7	-4,3
1984	585,5	80,4	2,2
1985	592,8	81,4	1,2
1986	635,0	87,2	7,1

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED (Budget économique).

Le mouvement à la hausse des investissements doit dès lors se maintenir encore un certain temps avant que l'activité économique et principalement l'emploi bénéficient de son influence favorable. Le FMI est aussi catégorique à ce propos: «en tout cas, la nécessité de poursuivre la formation du stock de capital est reconnue. Même avec la forte croissance de 1986, le taux d'investissement par rapport au PNB de cette année n'était encore que de 9 %»; une faible hausse de l'emploi en est la conséquence: «le niveau des investissements des entreprises est encore inférieur à ce qui serait nécessaire pour briser le chômage...» (10).

C. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS LA CONSTRUCTION

La reprise dans l'industrie de la construction, entamée en 1985, ne s'est pas poursuivie en 1986. Aussi bien la construction résidentielle que la non-résidentielle se situent à un niveau d'activité inférieur à celui de l'année précédente. Les investissements publics dans la construction reculent de manière abrupte, en conséquence des difficultés budgétaires de l'Etat.

a. La construction résidentielle

Le nombre de permis de construire accordés a baissé de 2,1 % en 1986 par rapport à 1985 et celui des bâtiments commencés, de 15,4 %; toutefois, le nombre de bâtiments terminés serait, selon la Confédération Nationale de la Construction (11), en augmentation de 1 %, à la suite, probablement, de l'activité en 1985. Après le redressement de 1985, certains facteurs jouaient pourtant encore en faveur du marché de la construction. Les mesures temporaires en faveur du bâtiment, adoptées en 1985, furent encore d'application durant une partie de l'année écoulée: jusqu'au 30 avril 1986, les intérêts hypothécaires restèrent déductibles fiscalement pour un montant de 200 000 francs réparti sur trois ans et le taux de TVA demeura fixé à 6 % jusqu'au 31 juillet.

TABLEAU 14- Permis de construire et bâtiments commencés entre 1980 et 1986

DESIGNATION	1980	1981-1983(a)	1984	1985	1986
Permis de construire (résidentiels) (b)	50 671	28 231	27 605	30 197	29 565
Bâtiments commencés (résidentiels) (b)	46 839	29 777	24 400	28 908	24 445
Permis de construire (non-résidentiels) (c)	22 397	21 831	22 067	26 012	24 736
Bâtiments commencés (non-résidentiels) (c)	19 847	18 877	18 163	22 402	20 078

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Moyenne sur la période considérée.
(b) En nombre.
(c) En mètre cube.

Malgré ces mesures, moins de constructions furent entreprises qu'un an auparavant. Probablement, les canditats constructeurs n'ont pas attendu les dates limites et leurs travaux étaient déjà entrepris en 1985. La baisse à moins de 10 % des taux nominaux d'intérêt hypothécaire aurait dû constituer un autre stimulant mais les taux réels toutefois, vu le taux d'inflation négligeable, demeurent à un niveau trop élevé pour rendre intéressant le placement de l'épargne dans le bâtiment. Selon le Chase Econometrics, le marché immobilier ne fonctionne correctement que lorsque le taux hypothécaire réel est de 3 % environ (12); au-dessus, le secteur de la construction tend vers la crise. Les possibilités de déduction fiscale des charges d'intérêt et le maintien du taux de TVA à 6 % pour la transformation de maisons de plus de vingt ans ne pourront cependant pas compenser le taux général de 17 %.

b. La construction non-résidentielle

Exprimées en mètres cube, les autorisations sont de 4,9 % inférieures à celles de l'année précédente et le nombre de bâtiments non-résidentiels entamés est en diminution de 11,4 %. Malgré ces chiffres, les prévisions dans ce secteur sont quelque peu meilleures à cause de l'attente d'une demande du secteur privé engendrée par l'actuel mouvement de l'investissement. Cependant, ceci ne se manifestera que partiellement dans les chiffres de croissance en volume à cause du recul de la demande du secteur public en la matière.

NOTES

(1) L'enquête du début de l'année signalait un taux de variation de 21 % par rapport à l'année précédente à prix courant.

(2) Pour une description plus détaillée, voir: *Formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière belge: aperçu des sources statistiques disponibles et contribution spécifique de l'enquête semestrielle de la Banque Nationale.* **Bulletin de la Banque Nationale de Belgique**, Vol. I, n. 6, juin 1986.

(3) Ceci signifie entre autres que, à la suite des directives de la TVA, ces chiffres ne mentionnent pas les achats de bâtiments existants ou de terrains; ces données sont reprises dans d'autres sources.

(4) **Budget économique 1986**. Ministère des Affaires économiques, avril 1987.

(5) Le déflateur négatif reflète la baisse des prix des biens d'équipement; vu que la plus grande partie des biens d'investissement est importée (voir 2.3.2.), la baisse des prix à l'importation détermine en premier lieu ce déflateur (voir 1.2. et 2.2.3.).

(6) Les données des industries manufacturières ne sont pas transformées par la DGED en taux de croissance sur base des indices mais sur base des montants courants déclarés.

(7) *Formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière belge.* Op cit. p. 5.

(8) *Investissements dans les fabrications métalliques*. Fabrimétal, Bruxelles, mars 1987.

(9) L'indicateur nommé «Modernitätsgrad» peut approcher le veillissement du capital. Voir à ce propos: *Aperçu économique annuel 1986-1987.* **Economie européenne**, n. 29, juillet 1986, p. 40. Pour la méthodologie, *Le stock de capital fixe industriel dans les pays de la Communauté européenne: vers une comparabilité accrue*, Etudes de comptabilité nationale, n. 2, Eurostat, 1983.

(10) *Belgium, Staff Report for the 1987 article IV consultation*, FMI, avril 1987, pp. 4 et 9.

(11) *Construction : prévisions pour 1989*. La Construction, n. 6, février 1987, p. 1.

(12) *Rapport annuel 1986 de la Confédération nationale de la Construction*, page 26.

2.2.2. LA CONSOMMATION PRIVEE: UNE REPRISE ETONNANTE

Après des années de stagnation, la consommation privée est finalement sortie de sa torpeur pour croître de 3,1 % en 1986. La demande intérieure aura été l'élément moteur de la croissance du PNB en 1986, grâce à l'impulsion de facteurs conjoncturels favorables.

A. EVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE, DU POUVOIR D'ACHAT ET DE L'EPARGNE

Le pouvoir d'achat des particuliers s'est accru de manière inattendue à la suite d'une progression sensible du revenu disponible, qui, selon les estimations de la Direction générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires économiques, aurait augmenté de 4,1 % en 1986 sans toutefois être partagée de façon uniforme selon les différentes classes de bénéficiaires. La persistance de la politique d'austérité salariale prônée par le gouvernement a avantagé les détenteurs de revenus de la propriété (+ 12,3 %) et les indépendants (+ 5,1 %) tandis que les salariés (+ 1,4 %), dont le nombre a légèrement augmenté, voyaient stagner leurs revenus; les transferts de sécurité sociale (chômage, indemnités diverses) sont logés à la même enseigne (+ 0,7 %). En réalité, cette faveur à l'égard des revenus de la propriété et des indépendants s'était déjà manifestée en 1985, année pendant laquelle aucune relance significative de la consommation des ménages ne s'était produite.

Toutefois, le principal facteur explicatif de la hausse du pouvoir d'achat des ménages a été le recul de l'inflation, causé par la baisse des produits énergétiques. Le recul du dollar a aussi engendré une baisse substantielle des prix des autres matières premières ce qui a contribué à alléger globalement les prix de revient à l'importation. Ces deux effets permettent le retour de l'inflation à 1,3 %, soit un niveau inconnu depuis les années soixante. Les ventes à la consommation, en particulier celles de biens durables, ont été incontestablement stimulées par cette aubaine, d'autant plus qu'elles étaient favorisées par ailleurs par le reflux du taux d'intérêt grevant les prêts à tempérament.

La croissance du taux d'épargne, qui passe de 12,7 % à 13,7 % du revenu disponible, a été trop faible pour absorber la hausse des revenus nominaux et le surplus dégagé par l'effet prix sur les matières énergétiques, ce qui a permis d'observer une hausse inespérée des achats de biens et de services des particuliers, même si des comportements de restrictions continuent à persister chez certains ménages touchés par la crise et toujours contraints d'adapter leurs achats à l'évolution très faible de leurs revenus, ce qui explique la stagnation des secteurs traditionnels de la grande distribution: l'alimentaire et les petits articles ménagers non alimentaires ne participent pas à la recrudescence du volume des achats des ménages.

Selon des estimations du Ministère des Finances (1), les ressources des ménages dont les revenus individuels sont inférieurs à 150 000 F brut (environ 10 % de ceux-ci) ont été largement amputées par la non-indexation salariale et les pertes d'emploi. Beaucoup d'entre eux ont dû recourir aux achats à tempérament pour maintenir leur niveau de vie. Ces prêts ont d'ailleurs été rendus plus avantageux par le repli des taux d'intérêt, ce qui explique en partie la croissance des ventes de biens durables, notamment d'automobiles.

Les difficultés de ces ménages ont été accentuées par le fait que, hors énergie, la hausse des prix s'est encore élevée à 4 %. La répercussion des baisses de prix de revient de nombreuses entreprises (distribution et autres) ne s'est pas traduite par un ajustement de leur prix de vente mais bien par une reconstitution de leur marge bénéficiaire. Le prix des services a notamment haussé de 5,5 % alors que les articles divers non alimentaires augmentaient toujours de 3,6 % malgré l'importance de leur contenu importé. La BNB souligne dans son rapport 1986 (2) que «la baisse des prix à la frontière a servi, dans une large mesure, à élargir les marges bénéficiaires que ce soit au stade de la production ou de la distribution, ou même de l'importation, lorsque les ventes et les activités se trouvaient abritées de la concurrence étrangère».

B. LA DEMANDE DES MENAGES

Les principales sources statistiques disponibles pour suivre l'évolution des dépenses des ménages sont les indices du chiffre d'affaires déclaré par les commerçants à la TVA et les indices établis par l'INS sur base d'enquêtes mensuelles. Un problème subsiste pour les indices de l'enquête INS dont les résultats pour 1985 et 1986 ne sont pas encore harmonisés avec la comptabilité nationale. Les chiffres de 1986 sont donc biaisés mais la statistique est intéressante pour dégager les différences entre les formes de distribution.

En volume, les ventes du petit commerce de détail stagnent tandis que celles des entreprises à succursales et des grands magasins progressent de 2,4 % en volume. Le recul des ventes des coopératives se poursuit au fur et à mesure de la diminution du champ de leurs activités (-38 %). L'ensemble du commerce augmente de 2,5 % malgré le recul des ventes alimentaires qui toutefois ne se produit pas dans les grandes surfaces. Ces dernières semblent avoir surmonté leurs faiblesses structurelles de ces récentes années en diversifiant leurs activités (restaurants, fast food, centres de ventes spécialisées). Ainsi, le groupe «GB-INNO-BM» présente un chiffre d'affaires en hausse de 1 % malgré la cession de ses activités de vente de carburant à une firme pétrolière. En outre, les marges bénéficiaires des grands distributeurs se sont redressées grâce à l'incorporation de la baisse de divers éléments de leur prix de revient (énergie, biens importés) non répercutée directement dans leurs prix de vente.

Les statistiques du chiffre d'affaires déclaré par les commerçants à la TVA posent des problèmes d'un autre type: tout d'abord, la ventilation par classe NACE s'opère en fonction de l'activité principale du déclarant ce qui entraîne une imprécision dans la répartition des ventes. En outre, certains commerçants, dont l'activité principale concerne le détail et est classée comme telle par la TVA, excercent aussi une activité secondaire, comme le commerce de gros ou de services; ils fournissent à l'administration des finances un chiffre d'affaires pour l'ensemble de leurs négoces, ce qui fausse évidemment la répartition des montants déclarés. Enfin, il faut se rappeler que le chiffre d'affaires TVA ne représente que 60 % de l'ensemble des dépenses des ménages, les loyers, assurances, dépenses à l'étranger et certains services ne faisant pas l'objet de déclaration. Néanmoins, ces statistiques TVA présentent l'avantage d'être rapidement disponibles et correspondent mieux avec les indicateurs macro-économiques.

TABLEAU 15- Chiffre d'affaires en volume selon les déclarations à la TVA

Variation en % par rapport à l'année antérieure

RUBRIQUES	1982	1983	1984	1985	1986 (a)
Alimentation	1,0	-3,6	1,8	-0,3	0,7
Produits de beauté et d'entretien	1,1	-6,8	-1,3	-1,2	2,6
Textile et habillement	1,3	0,2	2,0	2,3	2,1
Chaussures et articles en cuir	3,2	-1,9	2,8	3,7	1,6
Tissus d'ameublement	2,9	-6,6	0,2	-3,6	5,2
Equipement du foyer	2,7	-9,5	5,5	2,1	3,9
Moyens de transport	-0,4	-4,1	0,7	2,8	2,6
Carburants et huiles	4,3	-4,0	7,8	0,1	11,5
Livres, papeterie, bureautique	-3,7	6,1	3,7	6,1	12,8
Autres commerces de détail	5,3	0,2	-1,5	4,6	7,3
Commerce à assortiment varié	-3,0	-3,3	-1,9	-5,7	-1,6
Total	0,5	-3,1	1,1	0,4	3,6

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

Le tableau 15 reprend le taux de croissance en volume déflaté par les indices de prix correspondant au contenu des rubriques. L'examen des principales catégories de biens montre une évolution largement positive pour pratiquement toutes les rubriques. Les meilleurs résultats sont à mettre à l'actif des ventes de carburants, stimulées par la baisse des prix et de la catégorie livres, papeterie qui comprend également les ordinateurs et copieurs domestiques. Les biens durables (équipement du foyer et moyens de transport) progressent aussi de manière appréciable.

La baisse substantielle du prix des carburants (-26,3 %) a entraîné une intensification de l'utilisation des véhicules personnels au cours de l'année, même au détriment des transports publics (-7,5 % de fréquentation de chemin de fer). Or, depuis plusieurs années, un vieillissement accentué du parc de véhicules en circulation était constaté, les ménages préférant réduire le kilométrage annuel, espacer les entretiens et reporter au maximum l'achat d'un nouveau véhicule. La hausse du revenu disponible combinée avec la baisse des taux d'intérêt frappant les achats à tempérament a inversé cette tendance, ce qui a entraîné la vente de 43 000 véhicules neufs de plus qu'en 1985 (+9,8 %). Les immatriculations de véhicules neufs progressent même de 16,4 % par rapport à 1984, année comportant comme en 1986 un salon de l'auto (tableau 16). Il s'agit du meilleur résultat enregistré depuis 1980, début des années noires sur le marché automobile (graphique 4).

TABLEAU 16- Immatriculations de véhicules

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Véhicules neufs:					
Nombre	344 238	339 438	352 227	359 932	395 039
Différence avec l'année précédente en %	-1,7	-1,4	3,8	2,2	9,8
Véhicules usagés:					
Nombre	408 925	416 236	447 456	456 228	492 726
Différence avec l'année précédente en %	1,9	1,8	7,5	2,0	8,0
Rapport entre véhicules neufs et usagés	0,84	0,81	0,78	0,79	0,80

Source: Ministère des Communications, Administration des transports.

L'habitude récente des sociétés privées de payer une part grandissante des rémunérations en nature a également contribué à relancer le marché automobile grâce à l'accroissement du parc de voitures de société mises à la disposition de leurs employés. Une étude (3) confirme que la modération salariale a donné lieu à de tels développements, l'objectif des sociétés étant principalement de renforcer la motivation de leurs employés sans contrevenir aux lois de blocage salarial.

Tous ces facteurs ont fait progresser le rapport des véhicules neufs immatriculés aux véhicules usagés qui remonte à 0,80 en 1986. Le même phénomène, mais de moindre amplitude, a engendré une hausse des ventes de biens ménagers durables pour l'équipement du foyer (le magnétoscope et le disque compact notamment). Les résultats du commerce des services sont commentés au chapitre 2.2.3.

Le renversement de la tendance stagnante des achats des ménages en 1986 est confirmé par les indicateurs calculés sur la base des enquêtes des Communautés Européennes et de la BNB. Dans son travail, la CEE interroge les ménages sur la situation économique, leur épargne, leur situation financière personnelle et leur propension à effectuer des achats importants. Les indicateurs obtenus représentent une moyenne pondérée des réponses à chaque question. Les variations du niveau des indices plutôt que leur valeur absolue sont significatives de la façon dont les consommateurs apprécient les différents critères envisagés. Les résultats de l'enquête menée en 1986 (4) indiquent une nette progression de la manière dont les ménages apprécient leur situation financière. Le jugement de la situation économique au cours des douze prochains mois s'améliore également nettement tandis que la capacité d'épargne pour l'année à venir est aussi jugée très prometteuse. Ces indications concordent avec la meilleure tenue des achats des ménages et avec la relance de l'épargne au cours de l'année 1986.

En 1986, la moyenne de la courbe synthétique élaborée par la Banque Nationale de Belgique à partir d'enquêtes mensuelles auprès des commerçants a atteint 104,3 points contre 98,8 en 1985 (+5,5) et 92,4 en 1983 (+ 11,9).

Cette amélioration a surtout été sensible au premier trimestre 1986 (moyenne de 116,1) alors qu'une stabilisation est observée à la fin de l'année. La manière dont les commerçants jugent l'évolution de leurs ventes progresse aussi nettement en 1986 (111,3 contre 99,7). Le recours accentué aux importations de biens de consommation se traduit par une forte progression des prévisions de commandes aux fournisseurs étrangers dont la moyenne passe de 101,2 en 1985 à 108 en 1986, à la suite de la baisse des prix des importations libellés en dollar (notamment matériel HI-FI, vidéo, bureautique, etc.).

Il convient de s'interroger sur la poursuite des résultats positifs affichés en 1986 par la consommation des ménages en raison de la fragilité des causes de ces bonnes dispositions. L'effet de la baisse des produits énergétiques s'estompe et il ne semble pas que la hausse du revenu disponible puisse se poursuivre au-delà de l'année écoulée. Il faudrait une transmission beaucoup plus nette des baisses de coût à l'importation dans les prix à la consommation pour voir leur effet déflatoire continuer à stimuler les ventes au détail. Malheureusement, les commerçants préfèrent le plus souvent améliorer leurs marges de distribution plutôt que de baisser leurs prix et tabler sur une plus forte hausse de leurs ventes. A l'avenir, il serait opportun de tenter de réactiver la concurrence par les prix entre les distributeurs pour avoir une chance que la consommation demeure le moteur de la croissance du PNB, tout en évitant l'actuelle inflation larvée frappant de nombreux biens et services de première nécessité.

GRAPHIQUE 4- Consommation privée

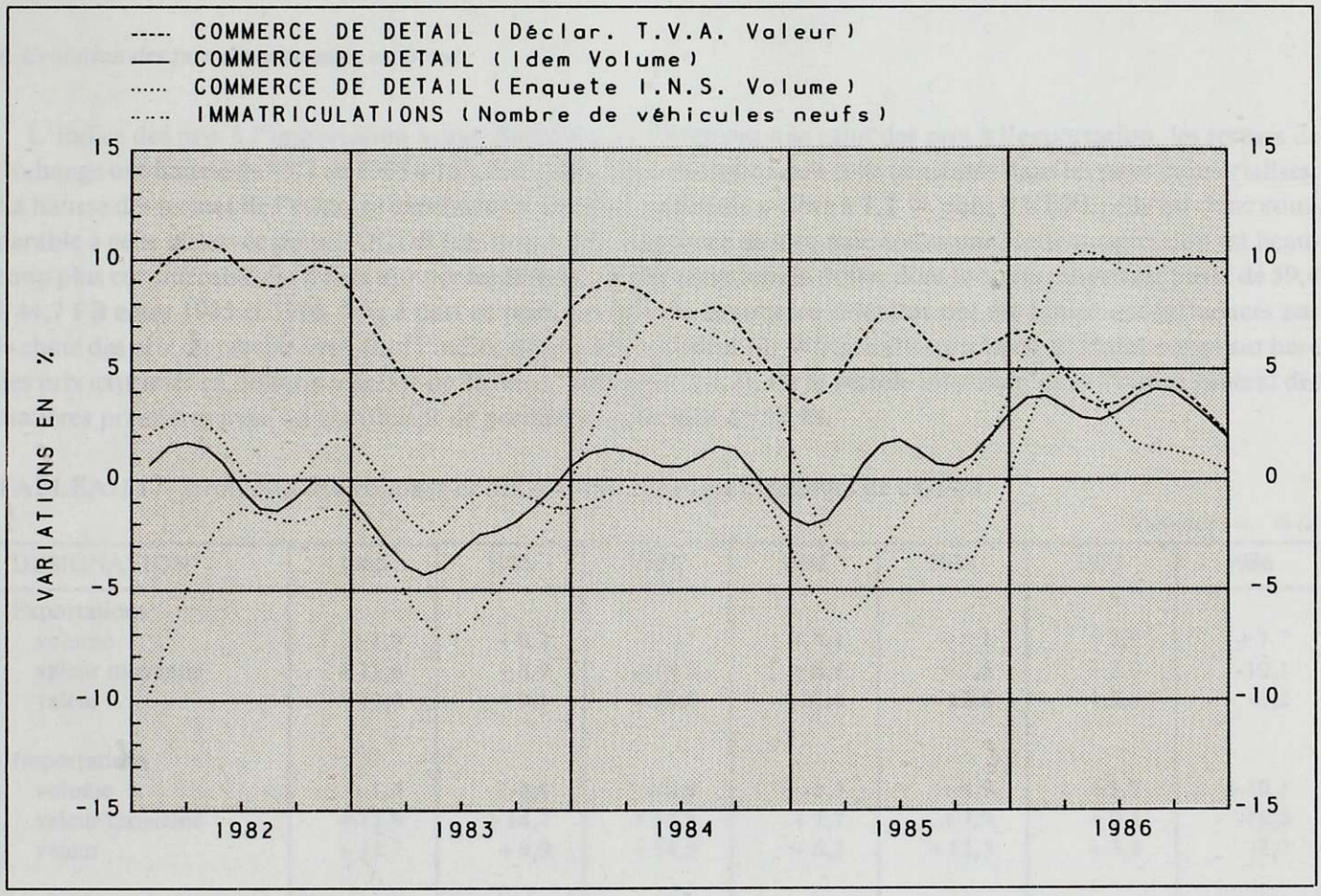

Source : Ministère des Affaires économiques, INS; Office de la Circulation Routière.

NOTES

(1) Congrès des Economistes belges de langue française; commission 1: *Revenus déclarés ... et pouvoir d'achat des ménages.* Rapport préparatoire, CIFoP, Charleroi, 1987.

(2) BNB: Rapports 1986 - Rapport au Conseil de Régence. Bruxelles, 1987.

(3) VLEMINCKX (M.): *Structure du coût de la main-d'oeuvre en Belgique. Examens des avantages en nature en particulier,* **Aperçu économique trimestriel** n. 4, décembre 1986.

(4) **Economie européenne**, supplément B, juillet 1986 et janvier 1987.

2.2.3. COMMERCE EXTERIEUR DE L'UEBL: L'ILLUSION

1986 pourrait entrer dans l'histoire économique de la Belgique comme l'année du mirage pétrolier: elle fut en effet caractérisée par un redressement spectaculaire de la balance commerciale de l'UEBL dû a des facteurs externes relatifs à l'environnement international qui ont permis de réduire la facture pétrolière; en outre, ce résultat masque les performances médiocres des produits non énergétiques (1).

A. EVOLUTION GENERALE DES ECHANGES DE MARCHANDISES

Selon les statistiques douanières établies par l'INS, les flux d'échange en valeur ont diminué en 1986: les exportations sont passées de 3 167,7 à 3 066,6 milliards et les importations, de 3 317,8 à 3 061,8 milliards. Les taux de variation, qui avaient déjà baissé de + 12,8 % en 1984 à + 5,9 % en 1985 pour les exportations et de + 13,3 % à + 3,8 % pour les importations, sont devenus négatifs en 1986: -3,2 % et -7,7 % respectivement. Cette évolution en valeur provient d'une forte baisse des prix ayant plus que compensé les augmentations des volumes. L'indice en volume des ventes à l'étranger a crû de 7,7 %, contre 3,9 % en 1985 et celui des achats, de 10,1 % contre 3,7 %. Le taux de variation de l'indice des valeurs unitaires est tombé de 2,0 à -10,1 % pour les exportations et de 0,1 % à -16,2 % pour les importations (tableau 17 et graphique 5). Ces mouvements inverses des quantités et des prix peuvent être mis en relation d'une part, avec la conjoncture internationale et d'autre part, avec la dynamique interne de l'économie belge.

a. Evolution des prix du commerce extérieur

L'indice des prix à l'importation ayant diminué plus fortement que celui des prix à l'exportation, les termes de l'échange ont haussé de 95,3 en 1985 à 102,2 en 1986. Cette évolution suit celle constatée dans les pays industrialisés. La hausse des termes de l'échange exprimée en monnaie nationale s'élève à 7,2 % pour l'UEBL; elle est donc comparable à celle observée pour l'OCDE (environ 6 %). Exprimée en monnaie commune, cette progression est beaucoup plus considérable car il faut ajouter les effets de la dépréciation du dollar dont le cours moyen est passé de 59,4 à 44,7 FB entre 1985 et 1986. Mis à part ce repli, les prix du commerce extérieur ont été également influencés par la chute des prix du pétrole brut dont l'indice établi par l'«Institut für Wirtschaftsforschung de Hambourg» sur base des prix exprimés en dollar a régressé de 38 % en 1986 (voir 2.4.3). Or le pétrole intervient dans l'indice général des matières premières avec un coefficient de pondération de près de 58 %.

TABLEAU 17- Evolution des volumes et des prix des échanges extérieurs de l'UEBL

Variations en % (a)

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Exportations							
volume	+ 1,9	+ 0,2	+ 1,7	+ 4,1	+ 5,1	+ 3,9	+ 7,7
valeur moyenne	+ 11,6	+ 8,9	+ 14,0	+ 6,4	+ 7,5	+ 2,0	-10,1
valeur	+ 13,8	+ 9,1	+ 16,0	+ 10,8	+ 12,8	+ 5,9	-3,2
Importations							
volume	+ 1,5	-4,1	+ 0,9	-1,3	+ 4,9	+ 3,7	+ 10,1
valeur moyenne	+ 15,9	+ 14,7	+ 13,8	+ 7,7	+ 7,9	+ 0,1	-16,2
valeur	+ 17,7	+ 9,9	+ 14,9	+ 6,3	+ 13,3	+ 3,8	-7,7
Termes de l'échange (b)	-3,7	-5,1	+ 0,3	-1,3	-0,4	+ 1,8	+ 7,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) Par rapport à l'année précédente
(b) Rapport entre les indices des prix des exportations et des importations.

Le niveau de l'indice des matières non énergétiques a légèrement augmenté en 1986, mais il reste néanmoins inférieur à celui de 1984. De manière générale, les marchés de ces matières ont dans l'ensemble été déprimés sous l'effet de la surproduction et du non-ajustement à la perte de valeur du dollar qui sert de devise de référence dans les échanges mondiaux de ces biens. Les marchés sont donc devenus des «marchés d'acheteurs», sauf pour quelques produits qui ont bénéficié d'une conjoncture plus favorable, tels que le plomb et le caoutchouc. Ces différents facteurs déflatoires ont pesé fortement sur les prix des importations, composées à concurrence de 40 % par des matières premières, alors que les prix des exportations sont davantage influencés par ceux des produits manufacturés qui représentent 75 % du total des ventes (tableau 18).

La différence entre les effets sur les prix à l'exportation et à l'importation exprimés en monnaie nationale est de l'ordre de 6 % et donc comparable à celle observée en moyenne pour la CEE (tableau 19). Il faut cependant remarquer que l'ampleur de la baisse des prix, d'après les statistiques douanières de l'UEBL, est considérable, surtout à l'exportation, par rapport aux autres pays européens, à l'exception des Pays-Bas où ils ont été influencés par la diminution de ceux du gaz naturel qui a suivi celle du pétrole.

TABLEAU 18- Structure des exportations et des importations de l'UEBL et des pays industrialisés à économie de marché, par catégorie de produit, en 1983

En % du total

DESIGNATION	UEBL	Pays industrialisés
Exportations		
Combustibles, produits minéraux et métalliques	13	12
Autres matières premières	12	14
Textiles et vêtements	7	4
Machines et matériel de transport	22	38
Autres produits manufacturés	46	32
Importations		
Alimentation	12	10
Combustibles	18	23
Autres matières premières	10	9
Machines et matériel de transport	23	26
Autres produits manufacturés	38	32

Source: World Bank, World Development Report 1986.

TABLEAU 19- Prix du commerce extérieur des pays de la CEE, exprimés en monnaie nationale, en 1986

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	DE	FR	NL	GB	IT	CEE
1. Prix des exportations	-4,25	-4,25	-14,75	-8	-5	-6
2. Prix des importations	-15,75	-13,75	-17,25	-3	-14,75	-12,25
3. Différence : 3 = (1-2)	11,5	9,5	2,5	5	9,75	6,25

Source: OCDE, Perspectives économiques, n. 40, décembre 1986.

b. Evolution du commerce extérieur en volume

L'évolution du commerce extérieur en volume s'est située dans un environnement international peu favorable, dans la mesure où les échanges mondiaux ont été affectés par la faiblesse de l'activité dans les pays industrialisés et de la demande à l'importation des pays en développement (voir 1.1.B.). La demande intérieure a cependant été dynamique dans les pays européens et l'UEBL a pu tirer profit en 1986 de la forte concentration de ses échanges sur les pays voisins, alors que cette caractéristique de la structure de son commerce extérieur est généralement considérée comme une faiblesse.

Les exportations en volume ont crû de 7,7 %, soit une performance de loin supérieure à celle des pays de la CEE et qui s'explique par l'expansion de la demande à l'importation de ces pays, principaux clients de l' UEBL (voir tableau 20). Néanmoins, les importations ont haussé plus fortement (10,1 %), de sorte que les exportations nettes ont diminué de 2,4 %. Ce résultat est toutefois moins négatif que celui de la plupart des pays européens, hormis le Royaume-Uni et l' Italie.

La comparaison entre les évolutions en volume des importations de biens et services et de la demande intérieure de l' UEBL, estimée sur la base des comptes nationaux et non plus des statistiques douanières, indique une croissance deux fois plus rapide pour les premières. Le même rapport calculé pour d'autres pays de la CEE est généralement plus faible, à l'exception de l' Italie (tableau 21). Les importations de l' UEBL ont été entraînées à la hausse par une demande finale que la production domestique n'a pu entièrement satisfaire. Il semble que les taux d'utilisation des capacités de production soient cependant restés inférieurs au niveau le plus élevé de 1985, ce qui indiquerait une inadaptation de la structure de l'offre. L' expansion de la demande intérieure provient principalement de la consommation privée de biens durables, des investissements privés dans les biens d'équipement et des exportations qui ont un contenu élevé d'importations.

TABLEAU 20- Volume du commerce extérieur des pays de la CEE en 1986 (a)

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	DE	FR	NL	GB	IT	CEE
1. Exportations	2,25	0,25	2,75	1,75	6,00	2,50
2. Importations	7,75	8,50	6,00	3,75	7,25	6,25
3. Exportations nettes (1-2)	-5,50	-8,25	-3,25	-2,00	-1,25	-3,75

Source: OCDE, Perspectives économiques, n. 40, décembre 1986.

(a) Statistiques douanières, taux annuels désaisonnalisés.

TABLEAU 21- Evolution comparée des importations et de la demande intérieure des pays de la CEE en 1986

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	UEBL	DE	FR	NL	GB	IT
1. Importations de biens et services en volume	6,50	4,50	6,75	3,75	4,25	7,50
2. Demande intérieure totale, en volume	3,20	4,25	3,75	2,50	3,50	2,75
3. Rapport : 1/2	2,00	1,10	1,80	1,50	1,20	2,70

Source: OCDE, Perspectives économiques, n 40, décembre 1986 et Ministère des Affaires Economiques, Budget économique, janvier 1987.

Une remarque importante doit être faite concernant l'appréciation des évolutions en volume. Des divergences importantes peuvent apparaître suivant les indices, notamment entre ceux calculés sur base des statistiques douanières et ceux utilisés pour l'analyse macroéconomique (tableau 22). L' IRES s'est récemment penché sur ce problème et souligne qu'en période de grande fluctuation du commerce extérieur en valeur, l'appréciation des mouvements en quantité est fort dépendante de la précision des indices de prix intervenant dans le calcul (2). Ces indices sont établis par l' INS et la Banque Nationale à partir des mêmes statistiques douanières et tous deux sont des indices de Paasche, mais ils diffèrent quant à la composition du panier de marchandises. L' indice de la Banque Nationale, fondé sur un échantillon plus important est préféré par l' IRES pour le calcul de l'évolution en volume et d'ailleurs, ce déflateur est utilisé par l' INS pour la comptabilité nationale. En tout état de cause,les résultats du commerce extérieur en volume et en prix, tels qu'ils sont évalués par l' INS sur base des statistiques douanières, doivent être interprétés avec prudence.

TABLEAU 22- Comparaison des évolutions du commerce extérieur en volume et en prix

Variation annuelle en %

DESIGNATION	1985		1986	
	Volume	Prix	Volume	Prix
Exportations de biens:				
INS	3,9	2,0	7,7	-10,1
Budget économique	2,2	2,7	4,9	-7,2
Banque Nationale (a)	2,5	3,1	3,8	-6,5
Importations de biens:				
INS	3,7	0,1	10,1	-16,2
Budget Economique	1,7	1,6	6,6	-11,2
Banque Nationale (a)	2,4	2,2	7,4	-13,9

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED et Banque nationale.

(a) 9 premiers mois de 1986 par rapport à la période correspondante de 1985.

Ces évolutions de prix et de volume ont conduit à une amélioration considérable de la balance commerciale, dont le solde est passé du négatif au positif, et du coefficient de couverture des importations par les exportations, qui a grimpé de 5 points, dépassant ainsi légèrement la barre de 100 (tableau 23). Le mouvement de redressement opéré depuis 1983 s'est donc amplifié, mais en 1986, il traduit essentiellement un phénomène de prix qui se manifeste à travers la progression de l'indice des termes de l'échange et qui a affecté surtout les produits énergétiques. En effet, le déficit de la balance énergétique a été presque réduit de moitié par rapport à 1985, mais le surplus des autres produits a par contre diminué de 17 milliards. Parallèlement, le coefficient de couverture a considérablement augmenté pour les produits énergétiques, pour atteindre un niveau supérieur à celui du début de la décennie et il n'a que très légèrement décru pour les autres produits, de sorte que l'effet positif l'a emporté globalement.

TABLEAU 23- Balance commerciale de l'UEBL, coefficient de couverture et termes de l'échange

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Balance commerciale (mrds FB)	-211	-248	-260	-166	-204	-150	5
Produits énergétiques	-207	-289	-344	-319	-365	-358	-186
Autres produits	-4	41	84	153	161	208	191
Coefficient de couverture	90,0	89,3	90,2	94,0	93,6	95,5	100,2
Produits énergétiques	44,2	39,9	38,8	41,7	40,1	38,2	47,2
Autres produits	99,8	102,3	104,0	106,6	106,2	107,6	107,1
Termes de l'échange (1980 = 100)	100,0	94,9	95,2	94,0	93,5	95,3	102,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

GRAPHIQUE 5- Commerce extérieur de l'UEBL

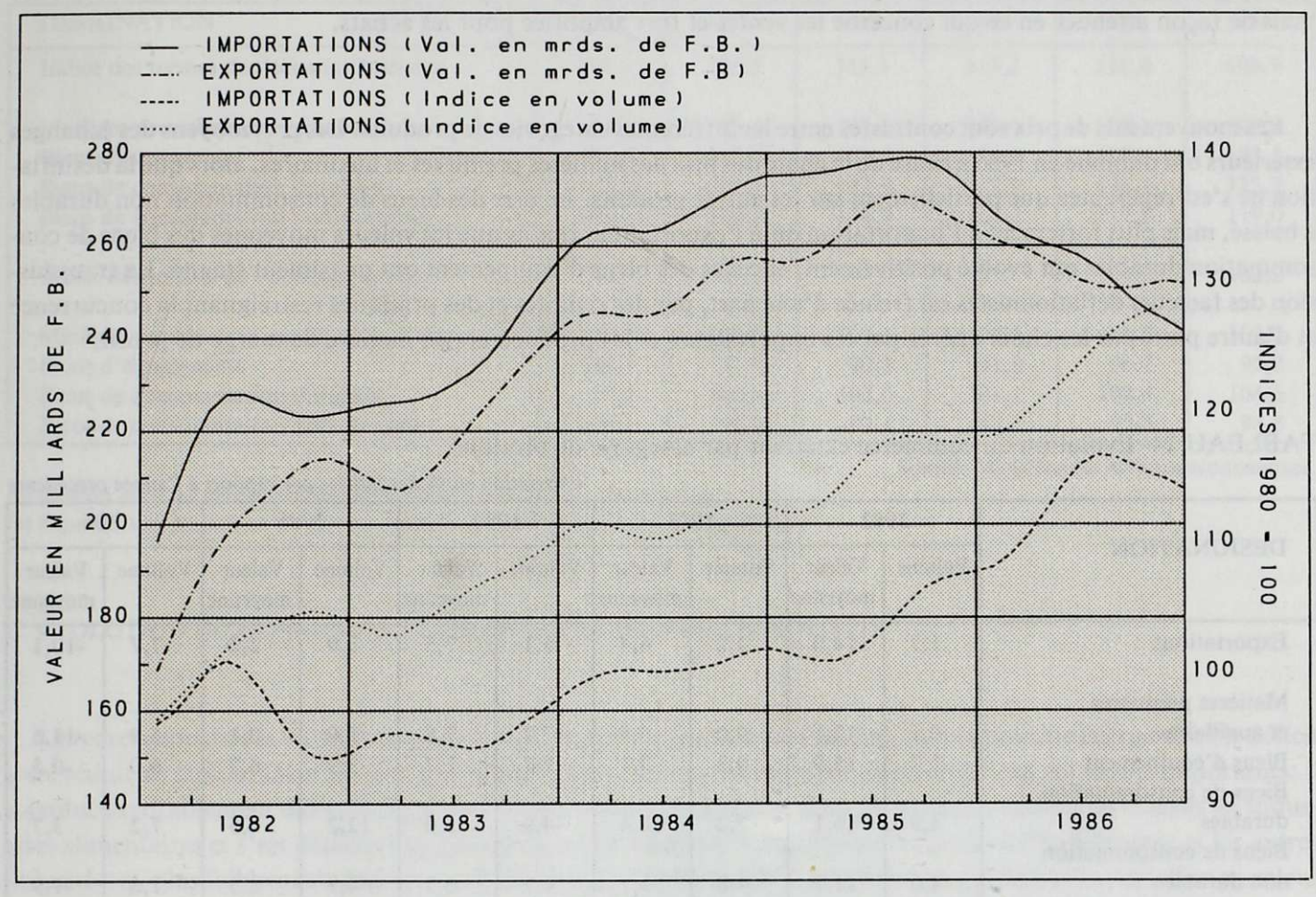

Source : Ministère des Affaires Economiques, INS.

B. EVOLUTION PAR CATEGORIE DE PRODUIT

Les évolutions des quantités et des valeurs unitaires des quatre catégories prises en considération par la statistique sont appréciées par l'INS à partir d'un certain nombre de produits mais non de leur totalité, ce qui peut entraîner des divergences entre les variations des indices globaux et celles des moyennes pondérées des indices par catégorie. Un écart important apparaît notamment dans les mouvements des valeurs unitaires des importations en 1986 (tableau 24). Compte tenu de ces réserves, certaines conclusions peuvent néanmoins être tirées.

Les échanges extérieurs en quantité ont progressé pour les quatre catégories de produits, plus vivement à l'importation pour les matières premières et surtout les biens de consommation durables et à l'exportation pour les biens de consommation non durables. Cette croissance suit la relance de la demande suscitée par l'amélioration du pouvoir d'achat dans les pays européens. Les taux de croissance les plus élevés concernent d'ailleurs les biens de consommation, non durables pour les exportations et durables pour les importations, ce dernier élément indiquant que sur le marché intérieur de l'UEBL, la reprise aurait bénéficié davantage aux fournisseurs étrangers qu'aux producteurs nationaux.

Pour les matières premières et auxiliaires, l'accroissement est plus marqué en 1986 qu'en 1985, surtout à l'importation, ce qui traduit la stimulation de la demande de produits énergétiques sous l'effet de l'effondrement des prix. Dans le cas des biens d'équipement, les mouvements sont forts différents de ceux observés en 1985; la croissance a

été moindre pour les achats, alors que pour les ventes, la Belgique a davantage profité de l'expansion de la demande internationale pour ces biens. L'évolution des biens de consommation durables se poursuit sur la lancée de 1985, mais de façon atténuée en ce qui concerne les ventes et fort amplifiée pour les achats.

Les mouvements de prix sont contrastés entre les différentes catégories de produits. Les prix moyens des échanges extérieurs ont diminué en 1986 à cause de la chute des prix des matières premières et auxiliaires, alors que la désinflation ne s'est répercutée que partiellement sur les autres produits. Le prix des biens de consommation non durables a baissé, mais plus fortement à l'importation qu'à l'exportation, tandis que les valeurs moyennes des biens de consommation durables ont évolué positivement, et celles des biens d'équipement ont quasiment stagné. La transmission des facteurs déflationnistes est freinée d'une part, par des rigidités et des pratiques restreignant la concurrence et d'autre part, par les choix opérés par les importateurs et les producteurs en matière de marge de profit.

TABLEAU 24- Evolution du commerce extérieur par catégorie de produit

Variation en % des indices par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1982		1983		1984		1985		1986	
	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne
Exportations	1,7	14,0	4,2	6,4	5,1	7,5	3,9	2,0	7,7	-10,1
Matières premières et auxiliaires	0,1	12,1	9,0	6,5	7,7	7,8	5,0	-0,1	6,9	-13,6
Biens d'équipement	-2,7	15,9	0,3	3,1	7,7	7,7	3,9	6,7	6,0	-0,5
Biens de consommation durables	4,9	16,1	7,2	12,4	-4,9	5,0	12,2	4,5	7,2	3,7
Biens de consommation non durables	4,0	11,7	4,8	5,1	6,7	6,3	4,9	2,5	7,6	-1,9
Importations	1,0	13,7	-1,3	7,7	4,9	7,9	3,7	0,1	10,1	-16,2
Matières premières et auxiliaires	2,6	8,0	4,7	9,5	9,0	7,6	2,2	-1,5	7,5	-15,3
Biens d'équipement	3,2	14,7	-6,1	11,7	1,9	5,7	14,1	2,1	6,1	0,4
Biens de consommation durables	-5,8	13,4	2,1	10,4	0,9	5,9	2,7	3,2	14,2	1,6
Biens de consommation non durables	3,4	15,4	-3,6	4,6	6,3	6,6	2,1	2,3	6,6	-3,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

Les écarts entre les taux de variation des prix des exportations et des importations ont influencé favorablement les indices des termes de l'échange nets des différentes catégories de produits, excepté les biens d'équipement dont l'indice a légèrement diminué en 1986 (tableau 25). Il faut en outre remarquer que pour ces biens, ainsi que pour ceux de consommation non durables, l'indice est inférieur à 100, contrairement aux deux autres catégories.

TABLEAU 25- Indices des termes de l'échange bruts et nets, par catégorie de produit

1980 = 100

DESIGNATION	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Indice des termes de l'échange brut (a):	104,5	105,3	111,1	111,2	111,4	108,9
Matières premières et auxiliaires	101,1	97,4	103,6	100,6	103,3	102,8
Biens d'équipement	107,7	103,3	107,5	112,3	102,4	102,1
Biens de consommation durables	111,7	121,9	132,9	122,1	133,4	125,2
Biens de consommation non-durables	106,1	106,2	114,9	114,7	117,9	119,0
Indice des termes de l'échange net (b)	94,9	95,2	94,0	93,5	95,3	102,2
Matières premières et auxiliaires	99,5	102,8	100,1	100,1	101,6	103,7
Biens d'équipement	96,7	97,9	90,2	91,9	96,1	95,2
Biens de consommation durables	97,9	100,4	102,0	101,1	102,4	104,5
Biens de consommation non-durables	100,3	96,9	97,4	97,3	97,5	98,8

Source: Ministère des Affaires économiques.

(a) Rapport entre les indices de quantité des exportations et des importations.
(b) Rapport entre les indices de valeur moyenne des exportations et des importations.

C. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Le redressement de la balance commerciale globale est imputable essentiellement à la branche énergie dont le déficit a été réduit de moitié. Dans les autres branches, les mouvements du solde commercial ont été moins importants: il a évolué favorablement dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, dans les produits chimiques et dans les industries alimentaires et s'est détérioré surtout dans les fabrications métalliques, le textile et l'habillement et les autres industries et, plus faiblement, dans les produits minéraux (tableau 26). La diminution des flux à l'exportation en valeur se manifeste dans toutes les branches, excepté dans les fabrications métalliques et, de ceux à l'importation, dans le textile-habillement et les autres industries.

Les taux de décroissance les plus élevés concernent les produits énergétiques dont les flux extérieurs avaient déjà diminué en 1985 et dont la part dans le total est passée de 7 % à 5,4 % pour les exportations et de 17,5 % à 11,4 % pour les importations entre 1985 et 1986. Cette perte en valeur provient, pour les importations, de l'effondrement du prix du pétrole brut sur les marchés mondiaux et, pour les exportations, de la baisse du prix des produits pétroliers raffinés qui a suivi celle des matières premières. La baisse en valeur masque cependant une hausse en volume des achats à l'étranger. La consommation d'énergie a augmenté en 1986, selon les évaluations du Secrétariat d'Etat à l'énergie (3), de 3 % pour l'ensemble des produits énergétiques, mais de 12 % pour le pétrole qui représente 43 % de la consommation globale. En effet, les industriels se sont adaptés rapidement aux nouveaux prix pour remplacer leur consommation de gaz ou de charbon par du fuel lourd. Les ménages ont aussi accru leur demande, tout d'abord du fait des rigueurs de l'hiver 1985-1986, ensuite dès la fin du printemps et au début de l'été, pour renouveler leurs stocks en profitant de la faiblesse des tarifs et enfin, en raison d'un choix en faveur du mazout pour ceux qui modernisent leur installation de chauffage.

TABLEAU 26- Répartition du commerce extérieur de l'UEBL par branche d'activité en 1986

BRANCHES D'ACTIVITE NACE-CLIO	Exportations			Importations			Solde (mrds)	
	valeur (mrds)	écart en % (a)	importance relative	valeur (mrds)	écart en% (a)	importance relative	1985	1986
Produits de l'agriculture sylviculture et pêche	68,6	-5,9	2,2	186,0	-10,5	6,1	-134,8	-117,4
Energie	167,0	-24,6	5,4	353,5	-39,1	11,5	-358,5	-186,5
Produits minéraux	464,8	-11,3	15,2	319,4	-15,0	10,4	148,2	+ 145,4
Produits chimiques	489,4	-5,7	16,0	372,4	-8,8	12,2	110,7	+ 117,0
Produits métalliques et électrotechniques	909,9	7,5	29,7	975,5	9,7	31,9	-43,2	-65,6
Industries alimentaires	245,1	-2,1	8,0	177,5	-6,1	5,8	61,5	67,6
Textile, habillement	220,5	-2,4	7,2	178,0	1,4	5,8	50,3	42,5
Autres industries	501,5	-1,2	16,4	499,7	1,5	16,3	15,7	1,8
Total	3 066,6	-3,2	100,0	3 061,8	-7,7	100,0	-150,1	4,8

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, et DGED.

(a) Par rapport à 1985.

Hors énergie, la branche des produits minéraux a réalisé les moins bons résultats à l'exportation, tant en ce qui concerne la sidérurgie que les métaux non ferreux. Après une année 1985 de redressement ou de consolidation, 1986 a été caractérisée par une baisse de l'activité dans la sidérurgie de 8 % aux Etats-Unis, de 7 % au Japon et de 6,5 % dans la CEE (4). Ce mouvement correspond à une redistribution mondiale de l'activité dans ce domaine: les «vieux» pays sidérurgiques ne cessent de perdre des parts de marché face aux «nouveaux» producteurs tels le Brésil, la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud ou l' Inde. La faiblesse des investissements, le progrès technique qui permet d'économiser l'acier brut et le développement des matériaux de substitution expliquent aussi le ralentissement de l'activité sidérurgique dans les pays industriels. En 1986, la perte de production de la CEE provient d'une détérioration des flux extérieurs: les exportations ont chuté de 5 millions de tonnes de produits finis à la suite d'une baisse de la demande des pays hors communauté, de l'extension des mesures protectionnistes et de la dépréciation du dollar qui a découragé les producteurs en raison de la réduction de leurs recettes exprimées en monnaie nationale (5). Par contre, les importations se sont accrues de 1,7 millions de tonnes, poursuivant ainsi la hausse entamée en 1985, en réponse à une consommation plus forte notamment de produits plats minces utilisés dans l'industrie automobile, ainsi que de produits utilisés dans le bâtiment et la construction métallique. La hausse des volumes importés a cependant été compensée par l'évolution des prix, de sorte que l'effondrement du solde de la branche en terme de quantité ne se répercute que partiellement en terme de valeur.

La situation observée dans la CEE se retrouve de façon amplifiée pour l' UEBL. D'une part, celle-ci a subi un recul plus important de ses ventes à l'étranger et d'autre part, ses importations, bien qu'ayant diminué en valeur, ont crû plus nettement en volume, notamment en poutrelles et tôles fortes. La crise est particulièrement aigue pour l'acier brut dont la part belge dans la production de la CEE (10 pays) est tombée d'un maximum de 9,8 % en 1981 à 9,4 % en 1984, 8,9 % en 1985 et 8,5 % en 1986. Cette contraction se manifeste dans les livraisons aux pays tiers. La situation est moins grave pour les produits laminés, en particulier les tôles fines recuites en continu, les produits plats revêtus et les tôles inoxydables et autres produits qui sont des créneaux porteurs à l'exportation. La sous-branche des métaux non ferreux a également été affectée par la baisse des prix internationaux. Les flux extérieurs ont diminué de plus de 22 % tant à l'exportation qu'à l'importation. Pour l'ensemble de la branche des produits minéraux, le taux de décroissance en valeur a été plus important pour les importations que pour les exportations, mais comme ces dernières sont plus élevées de plus de 140 milliards, le solde s'est quand même légèrement réduit.

Par contre, le surplus de la balance des produits chimiques dépasse de près de 7 milliards celui de 1985. Toutes les sous-branches enregistrent un solde positif, excepté celle des matières synthétiques et artificielles, mais le déficit de cette dernière s'est légèrement réduit, grâce à un accroissement de la valeur des exportations de plus de 10 %. L'amélioration constatée pour la branche provient du renforcement du surplus dans les sous-branches liées aux produits énergétiques, principalement la pétro- et la carbochimie (+ 37,6 milliards contre + 28,4). Ces mouvements résultent de la baisse sensible des prix unitaires, mais aussi d'éléments qui ont affecté l'offre et la demande en volume. Ainsi les quantités offertes dans la Communauté ont augmenté en provenance de certaines régions (Etats-Unis, Amérique latine, certains pays ACP) dont la compétitivité a été stimulée par la baisse du dollar et des monnaies associées, mais également du fait de l'apparition d'une production pétrochimique au Moyen-Orient et du fait de ventes d'engrais à bas prix par certains pays de l'Est et de l'OPEP et par les Etats-Unis. A l'inverse, la demande extérieure en volume a décrû de la part des pays de l'OPEP et des pays en développement, et est restée faible en Europe en raison d'un déstockage. Pour faire face à cette conjoncture internationale, les industriels de la chimie de l'UEBL se sont orientés davantage vers la CEE que les autres marchés extérieurs. La part de marché de l'UEBL sur le marché mondial hors CEE est passée de 5,6 à 5,3 % de 1985 à 1986 (six premiers mois) (6). A l'inverse, la part de l'UEBL sur le marché communautaire a augmenté de 12,0 à 12,3 %, grâce à une avance aux Pays-Bas, en Allemagne et en France.

Les produits métalliques et électrotechniques qui représentent environ 30 % du commerce extérieur de l'UEBL ont connu une évolution fort différente de celle des autres branches puisqu'ils ont enregistré une expansion de leurs échanges en valeur. Néanmoins, comme le taux de croissance des achats a dépassé celui des ventes et qu'en outre, il porte sur un montant plus élevé, le déficit a crû de plus de 20 milliards. L'évolution a été très contrastée: l'industrie automobile, la construction électrique, le matériel de bureau, les instruments d'optique et de précision ont connu un fort accroissement de leurs exportations alors que celles des autres sous-branches ont stagné ou fléchi. L'UEBL a bénéficié d'une progression de la demande sur les marchés européens en automobiles, en installations et fournitures électriques. Les exportations de ces produits ont augmenté de plus de 10 % à destination de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas et de l'Italie, mais les résultats sont moins bons en ce qui concerne le Royaume-Uni, tant pour les moyens de transport que les machines et les biens d'équipement. Par contre, les exportations ont régressé vers les Etats-Unis. Toutefois, sur le marché intérieur de l'UEBL, la production n'a pas satisfait la demande, de sorte que la pénétration des produits étrangers s'est encore accrue dans les sous-branches dont les exportations ont progressé en même temps.

La contraction des flux extérieurs de l'industrie alimentaire et celle de son chiffre d'affaires en 1986 marquent une rupture par rapport aux années précédentes dans la mesure où cette industrie est généralement considérée comme stable, sa croissance étant lente et peu dépendante à l'égard de l'énergie. En fait, les exportations ont augmenté en volume mais diminué en valeur à cause de l'évolution des prix (7) qui résulte en grande partie des bouleversements de la politique agricole commune (par le gel des prix institutionnels). La baisse des prix a été plus forte sur les marchés extérieurs que sur le marché domestique en raison, partiellement du moins, de la composition du panier exporté moins stable que celui des ventes intérieures. En effet, les produits de première transformation tels que lait en poudre, farine et sucre, qui représentent un volume considérable pour une faible valeur unitaire, occupent une place variable dans le total exporté, en fonction des décisions de la politique agricole commune. Lorsque leur part s'accroît, la valeur unitaire moyenne des exportations diminue par un simple effet statistique. En ce qui concerne les importations en provenance des pays tiers, l'évolution des prix a été influencée également par la dépréciation du dollar et la faiblesse des cours des produits exotiques sur les marchés mondiaux. Globalement, la tendance négative des prix a affecté davantage les importations que les exportations, de sorte que le surplus de la branche s'est renforcé d'environ 6 milliards.

Les résultats du commerce extérieur de l'industrie des textiles et de l'habillement furent décevants par rapport aux prévisions optimistes établies en début d'année (8). En effet, cette branche escomptait l'impact favorable sur la consommation privée de l'amélioration du pouvoir d'achat dans les pays européens, induite par le contre-choc pétrolier. Cependant, l'effet de ce facteur s'est fait attendre et il a été dépassé par les répercussions plus rapides de la détérioration des débouchés dans les pays de l'OPEP et dans les pays en développement non pétroliers, ainsi que

par des pertes de parts de marché en Europe, au profit des pays tiers tels que les Etats-Unis, les nouveaux pays industrialisés d'Asie du Sud-Est et certains pays du bassin méditerranéen. Cette conjoncture internationale a touché tous les pays européens, mais plus particulièrement l'UEBL. En effet, l'industrie textile belge est plus dépendante vis-à-vis des ventes extérieures que ses partenaires européens: ses exportations représentent environ 80 % de son chiffre d'affaires alors que ce pourcentage s'élève à 50 % en moyenne dans la CEE. D'autre part, l'UEBL avait déjà perdu précédemment des parts de marché par rapport à d'autres pays membres de la communauté: entre 1976 et 1984, sa part de marché était passée de 15,1 % à 13,4 % du total de la CEE (9).

En 1986, les exportations textiles de l'UEBL ont diminué vers l'ensemble des régions du monde (-2,4 %) mais surtout vers les Etats-Unis (-14,0 %) et les pays de l'OPEP (-22,4 %) alors que d'autres pays européens ont pu conserver leurs positions. Cette faiblesse de la Belgique, notamment sur le marché américain, est due en partie à l'absence d'une structure de vente suffisamment élaborée qui s'explique par la taille des entreprises textiles. D'autre part, les exportations belges sont composées pour une part importante de produits dont le marché s'est détérioré en 1986. Les produits de la filature et des tissus, soit 35,3 % des exportations de textile, ont régressé de 8,3 %. Les exportations de «textile du home», et en particulier de tapis pour lesquels la Belgique possède une bonne spécialisation, ont aussi subi une légère perte en valeur (-0,7 %). Par contre, les articles d'habillement se sont mieux comportés grâce à la reprise de la demande pour ces produits: les exportations ont crû de 7,7 % pour l'ensemble des destinations et la croissance a été plus forte pour les ventes dans les pays européens voisins, sauf la France. Comme ils ne représentent que 17 % des ventes extérieures de textile, cet accroissement n'a pu compenser les performances médiocres des autres sous-branches; en plus, la demande d'articles d'habillement a progressé également sur le marché belge, ce qui a entraîné une hausse des importations de l'ordre de 6 %. Cette croissance provient des achats dans les pays de la CEE, surtout l'Italie et les Pays-Bas, mais pour ce dernier pays, il s'agit en grande partie de réexportations de produits venant de l'Europe de l'Est et d'Asie du Sud-Est. La part des vêtements dans les importations de textile s'élevant à environ 31 %, leur évolution a pesé sur le résultat global de la branche dont les achats extérieurs ont progressé d'un peu plus de 1 %. Bref, la combinaison de la perte à l'exportation et de l'augmentation à l'importation se traduit par une baisse du surplus de la balance commerciale du textile.

La disparition presque totale du surplus de la branche «autres industries» résulte essentiellement de l'évolution de la sous-branche orfèvrerie et diamants dont les exportations ont diminué en valeur de 7,0 % contre 1,2 % pour les importations. Cette régression provient de la baisse des prix en francs belges. En effet, le commerce extérieur des diamants se faisant en dollars, la dépréciation de celui-ci par rapport au franc belge s'est répercutée sur le chiffre global des échanges commerciaux qui, contrairement d'ailleurs à d'autres branches, se font surtout avec des pays non européens: les principaux clients sont les Etats-Unis, suivis par le Japon et Hong-Kong et les fournisseurs les plus importants sont l'URSS, les Etats-Unis et Israël. Dans les autres sous-branches, les échanges extérieurs ont au contraire connu une expansion en valeur, qu'il s'agisse des achats ou des ventes, hormis les boissons et tabac et le cuir. Pour les caoutchoucs et plastiques, la hausse des pneus peut être liée à l'évolution favorable du marché automobile. Pour les bois et meubles, l'augmentation est due d'une part à la reprise de la demande de meubles et de sièges en Europe et d'autre part, au succès des panneaux comprimés, pour lesquels la Belgique occupe une position de premier plan sur les marchés extérieurs vu la qualité de ses produits, et du sous-secteur des éléments de construction en bois largement utilisés pour les travaux de rénovation. Enfin, la sous-branche de la transformation du papier et du carton a été caractérisée en 1986 par un accroissement de la consommation intérieure qui a profité à la production nationale, mais aussi aux fournisseurs étrangers. La croissance des exportations provient de la catégorie des emballages dont le surplus extérieur a augmenté, alors que les catégories de produits tels que les articles scolaires, de bureau et de correspondance et les autres produits finis en papier et carton ont vu leurs ventes à l'étranger diminuer et leur solde commercial se détériorer.

D. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La position de l'UEBL s'est améliorée vis-à-vis des différentes catégories de pays classés selon leurs principales caractéristiques économiques, à l'exception de ceux de l'OPEP (tableaux 27 et 28). Le déficit vis-à-vis des pays industrialisés qui représentait plus de 130 milliards et environ 89 % du solde négatif global en 1985, s'est réduit à moins de 10 milliards en 1986 grâce à une régression des importations plus importante que celle des exportations. Ce résultat recouvre des évolutions différentes selon les pays partenaires. En effet, la forte diminution du déficit provient de l'amélioration de la position de l'UEBL en Europe, alors que ses échanges avec d'autres pays, les Etats-Unis et surtout le Japon se sont détériorés. Les résultats avec la CEE indiquent que l'UEBL a largement profité de l'importance de ses échanges avec ses voisins. Le solde avec la Communauté est passé du négatif au positif et cela, grâce surtout à la combinaison d'une réduction de moitié du déficit vis-à-vis des Pays-Bas et d'un renforcement du surplus par rapport à la France.

TABLEAU 27- Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL

PAYS OU GROUPES DE PAYS	Exportations			Importations		
	valeur (mrds)	écart en % (a)	importance relative	valeur (mrds)	écart en % (a)	importance relat.
Europe	2 501,3	0	81,6	2 479,7	-5,7	81,0
CEE (12)	2 241,0	+0,6	73,1	2 214,3	-4,3	72,3
dont: Pays-Bas	461,0	+2,2	15,0	547,0	-11,0	17,9
France	614,5	+2,3	20,0	485,3	-2,7	15,8
RFA	603,8	+2,6	19,7	708,7	+1,9	23,1
Italie	179,0	+3,9	5,8	129,9	+9,9	4,2
Royaume-Uni	266,9	-13,9	8,7	255,7	-13,5	8,4
Europe de l'Est	45,8	-26,7	1,5	69,1	-30,5	2,3
dont: URSS	22,2	-40,5	0,7	46,8	-36,8	1,5
Amérique	207,3	-18,4	6,8	221,3	-24,0	7,2
dont:						
Etats-Unis	162,6	-19,0	5,3	154,0	-18,0	5,0
Afrique	97,3	-13,0	3,2	123,2	-23,3	4,0
Asie	224,4	-13,7	7,3	218,0	+6,1	7,1
dont: Japon	28,3	+10,5	0,9	84,7	+20,5	2,8
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud	28,1	-15,1	0,9	22,3	+18,5	0,7
PAYS INDUSTRIALISES	2 684,8	-1,0	87,5	2 693,7	-5,3	88,0
PAYS EN DEVELOPPEMENT	311,2	-15,4	10,1	292,3	-18,9	9,5
dont: PAYS DE L'OPEP	71,3	-29,6	2,3	81,7	-24,7	2,7
PAYS A COMMERCE D'ETAT	63,1	-21,1	2,1	78,9	-26,4	2,6
TOTAL GENERAL	3 066,6	-3,2	100,0	3 061,8	-7,7	100,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Par rapport à 1985.

La contraction du solde négatif avec les ***Pays-Bas*** résulte d'une forte chute des achats et d'une légère augmentation en valeur des ventes qui a porté surtout sur le matériel de transport qui représente 14 % du total des exportations (+13,4 %), sur les biens de consommation durables, soit un peu plus de 5 % du total (+23,7 %) et sur les produits alimentaires et boissons, soit environ 14 % du total (+9,7 %), c'est-à-dire des catégories de produits qui ont soutenu la consommation privée dont la croissance a dépassé 3 % en volume aux Pays-Bas en 1986. La chute

des importations est due aux fuels et lubrifiants (16 % du total des achats) dont le taux de décroissance s'est élevé à 75,4 %. Les exportations de gaz néerlandais ont en fait baissé vers toutes les destinations, sous l'effet combiné de trois facteurs: la diminution du prix du pétrole sur lequel est indexé le prix du gaz, la chute du cours du dollar dans lequel ce prix est exprimé et la réduction des livraisons à l'étranger prévue dans les contrats conclus dans les années 1965-1969 pour 20 à 25 ans. D'autres catégories de produits ont crû à l'importation, notamment les biens d'équipement (+ 12,8 %), le matériel de transport (+ 19,0 %), les biens de consommation durables (+ 13,3 %) et semi-durables (+ 13,6 %). Au niveau du solde, l'amélioration provient de la régression de la facture énergétique de 115,3 à 59,5 milliards.

Le solde positif avec la ***France*** a crû de 27,5 milliards en un an. Les ventes à la France ont augmenté particulièrement dans les catégories suivantes: le matériel de transport, soit un peu plus de 13 % du total (+ 17,3 %), les biens de consommation durables, soit près de 5 % du total (+ 18,7 %), et semi-durables, soit 4,1 % du total (+ 14,4 %),sous l'impulsion de la brève reprise de la consommation des ménages au cours du premier semestre de 1986 (+ 4 % en volume en rythme annuel), non prévue par les industriels français qui n'ont donc pu en profiter. Les achats à la France ont été plus faibles qu'en 1985 surtout dans les produits alimentaires et boissons, soit 15 % du total (-12,6 %), les fuels et lubrifiants, soit 6 % du total (-51,7 %), et les biens de consommation non durables, soit 5,7 % du total (-3,0 %). A l'inverse, il y a eu une hausse des importations de matériel de transport, soit 17 % du total (+ 16,5 %), et de biens de consommation durables, soit 1,7 % du total, (+ 8,3 %).

TABLEAU 28- Répartition géographique du commerce extérieur de l'UEBL

PAYS OU GROUPES DE PAYS	SOLDE (mrds)		Taux de couverture	
	1985	1986	1985	1986
Europe	-129,7	+ 21,6	95,1	100,9
CEE(12)	-86,4	+ 26,7	96,3	101,2
dont: Pays-Bas	-163,6	-86,0	73,4	84,3
France	+ 101,7	+ 129,2	120,4	126,6
RFA	-106,8	-104,9	84,6	85,2
Italie	+ 54,1	+ 49,1	145,8	137,8
Royaume-Uni	+ 14,2	+ 11,2	104,8	104,4
Europe de l'est	-36,9	-23,3	62,9	66,3
dont: URSS	-36,7	-24,6	50,4	47,4
Amerique	-37,2	-14,0	87,2	93,7
dont: Etats-Unis	+ 12,9	+ 8,6	106,9	105,6
Afrique	-48,8	-25,9	69,6	79,0
Asie	+ 54,6	+ 6,4	126,6	102,9
dont: Japon	-44,7	-56,4	36,4	33,4
Hong-Kong, Taïwan, Corée du Sud	+ 14,3	5,8	176,1	126,0
PAYS INDUSTRIALISES	-133,7	-8,9	95,3	99,7
PAYS EN DEVELOPPEMENT	+ 7,4	+ 18,9	102,0	106,5
dont: PAYS DE L'OPEP	-7,2	-10,4	93,3	87,3
PAYS A COMMERCE D'ETAT	-27,2	-15,8	74,6	79,9
TOTAL GENERAL	-150,1	+ 4,8	95,5	100,2

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

(a) par rapport à 1985.

Le solde négatif par rapport à l' ***Allemagne*** est en très légère régression, de l'ordre de 2 milliards, les exportations ayant crû un peu plus vite que les importations. Les ventes de l'UEBL ont été favorisées par la détérioration de la compétitivité des produits allemands liée à l'évolution des taux de change: selon la commission de la CEE, les coûts salariaux unitaires allemands exprimés en monnaie commune ont enregistré une croissance de 7,9 points d'indice

ou de 9,9 % par rapport aux autres pays industrialisés, en raison de la hausse du DM et malgré la diminution de plus de 1 % des coûts salariaux (10). Vis-à-vis du franc belge, le DM s'est apprécié de presque 2 % en moyenne en 1986. En outre, la demande allemande a été vive surtout de la part des ménages dont le pouvoir d'achat réel a profité de l'augmentation des salaires plus forte que celle de l'inflation, de la réduction de la pression fiscale, de la désinflation et de la diminution des dépenses énergétiques.

Ce dynamisme de la consommation privée allemande a profité aux exportateurs belges d'automobiles et de biens de consommation durables, avec des hausses respectives de 21,5 % et de 8,5 %, ces deux postes représentant 19,7 % et 4,2 % du total. Les exportations de biens d'équipement ont aussi été plus soutenues qu'en 1985 (+ 15,2 %), grâce à une demande en hausse, quoique à un rythme moins élevé qu'en 1985. Globalement, les résultats sont cependant moins bons que ceux attendus, compte tenu de l'évolution des taux de change depuis plusieurs années. Il semble que d'autres facteurs jouent négativement sur les résultats des exportations belges, notamment l'insuffisance de la connaissance du marché allemand et des efforts de promotion, ainsi que les obstacles que représentent les normes de conformité imposées en Allemagne, que certains considèrent comme un protectionnisme déguisé et qui affectent particulièrement les produits alimentaires, les machines, appareils et les matériaux de construction. Les achats de l'UEBL en Allemagne ont augmenté en valeur,malgré la moindre compétitivité de ce pays et dans les mêmes catégories de produits que ceux dont les exportations ont progressé: biens d'équipement (+ 12,1 %), automobiles (+ 14,7 %) et biens de consommation durables (+ 15,5 %), ces trois catégories représentant respectivement 17,5 %, 6,1 % et 3,2 % des achats totaux.

Le commerce extérieur avec l'***Italie*** a manifesté un dynamisme encore plus marqué qu'avec les autres pays de la CEE: les taux de croissance des échanges tant à l'exportation qu'à l'importation ont été les plus élevés. Cependant, la hausse a été plus de deux fois et demi supérieure pour les importations, de sorte que l'effet final sur le surplus commercial a été une réduction de 5 milliards. Les augmentations les plus importantes concernent les machines et biens d'équipement (+ 15,6 % pour les exportations et + 9,4 % pour les importations), le matériel de transport (respectivement, + 14,3 % et + 21,9 %) et les biens de consommation (+ 17,1 % et + 15,1 %), ainsi que les produits alimentaires et boissons, pour les exportations (+ 14,3 %).

Les échanges avec le ***Royaume-Uni*** ont été principalement influencés par la chute du prix du pétrole et de la livre. Ainsi, le prix en livres du Brent a diminué en 1986 en moyenne de 57 % et le cours moyen de la livre par rapport au franc belge est passé de 76,33 à 65,48. Il en est résulté une baisse de près de 55 % de la valeur des achats de l'UEBL au Royaume-Uni en produits pétroliers (qui représentent un peu plus de 11 % du total). La facture énergétique est ainsi retombée de 39,7 à 18,7 milliards. D'autres catégories ont aussi diminué en valeur à l'importation, principalement les approvisionnements industriels en produits de base et transformés, soit 54 % du total, en baisse de 8 %. Par contre, les produits alimentaires et boissons, les biens de consommation durables et semi-durables ont augmenté sensiblement.

Les exportations vers le Royaume-Uni ont été plus faibles qu'en 1985, contrairement à celles à destination des autres pays européens. Toutes les catégories de produits ont été affectées, excepté les biens de consommation. Ces derniers ont été influencés par la croissance accélérée des dépenses des ménages : + 5 %, contre + 2,2 % en 1984 et + 3,5 % en 1985. Les ménages ont profité de la hausse soutenue des revenus nominaux, de l'ordre de 7,5 % par an depuis 1984 et de la désinflation depuis le milieu de 1985. Dans l'ensemble, les performances des exportations belges au Royaume-Uni sont médiocres: la part de marché de la Belgique a peu évolué (4,3 % en 1984, 4,4 % en 1985 et 4,5 % en 1986), alors que celle de la CEE est en hausse (45,2 % en 1984, à 47,2 % en 1985 et 50,4 % en 1986)(11). Enfin, l'excédent commercial de l'UEBL vis-à-vis de ce pays est en diminution (16,5 milliards en 1984, 14,2 milliards en 1985 et 11,2 milliards en 1986).

Les flux avec les ***Etats-Unis*** ont diminué en valeur à peu près dans la même proportion, d'un peu moins de 20 % pour les exportations et les importations. Le surplus a légèrement régressé, alors que ceux de la CEE et du Japon

vis-à-vis des Etats-Unis continuèrent à s'accroître en 1986 (les éléments explicatifs de l'évolution de de la balance commerciale des Etats-Unis sont développés au point 1.2.D.). En ce qui concerne l'UEBL, la baisse des exportations pourrait s'expliquer par le maintien des marges de profit par les fournisseurs belges qui auraient dès lors subi des pertes de marché et la diminution des importations en valeur résulterait de l'un des effets de la loi de la «courbe en J», selon laquelle les exportations du pays qui dévalue sa monnaie commencent par baisser de valeur, sous l'effet immédiat des mouvements de taux de change et avant que les comportements des consommateurs et des producteurs n'aient eu le temps de s'y adapter.

La diminution des échanges entre l'UEBL et les Etats-Unis a concerné la plupart des catégories, excepté certains biens de consommation et le matériel de transport (pour les importations). Néanmoins, les mouvements en valeur peuvent masquer d'autres évolutions en volume. Les exportations de l'UEBL vers les Etats-Unis ont augmenté de 3 % environ tandis que les importations ont baissé de 4,8 % (12). Globalement, selon l'OCDE, les importations des Etats-Unis auraient augmenté en volume de 10,7 %, sans doute en grande partie sous l'impulsion des achats de pétrole et les exportations auraient crû de 0,7 % (13). La part en valeur exprimée en dollar de l'UEBL sur le marché américain est de moins de 1 % et n'a pas changé par rapport à 1985, alors que la part de la CEE a augmenté de 18,5 à 19,6 %, celle du Japon de 17,5 à 19,9 % et celle de la Corée du Sud, Hong-Kong et Taïwan de 9,9 à 10,1 % (14). Les résultats semblent indiquer une faible pénétration des produits belges sur le marché américain, mais aussi des produits américains en Belgique. D'une façon plus générale, certains économistes considèrent que l'industrie américaine n'a pas les bases adéquates pour profiter de la baisse du dollar afin de relancer ses exportations et de reconquérir son marché intérieur, ce qui serait le résultat d'une insuffisance des investissements et de défaillances dans la compétition qualité-prix.

Les échanges extérieurs avec le ***Japon*** ont continué à progresser à des taux plus élevés que vis-à-vis des partenaires européens et deux fois plus vite pour les importations que pour les exportations. La divergence entre l'évolution des deux flux a provoqué une croissance du déficit de l'UEBL de l'ordre de 12 milliards. Cette évolution suit un mouvement de détérioration de la balance commerciale avec le Japon entamé depuis plusieurs années (voir tableau 29). En 1986, malgré une appréciation du yen par rapport au franc belge de l'ordre de 6,7 %, les importations en provenance du Japon ont continué à croître non seulement en valeur, mais aussi en volume (de 12 %)(15). La hausse en valeur est principalement due à la catégorie «matériel de transport» qui représente 57 % du total des importations et a crû de 27 %. Il s'agit essentiellement d'achats d'automobiles dont la part s'élève à 46 % du total et qui ont augmenté de 34 %. De ce fait,la catégorie «matériel de transport» est responsable de la majeure partie du déficit global (plus de 80 %) au cours des dernières années. La position de l'UEBL par rapport au Japon doit être replacée dans le cadre plus général du surplus de ce pays vis-à-vis des autres pays industrialisés (voir point 1.1.B.c.). Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1987, le solde de marchandises s'est élevé à 89,77 milliards de dollars pour les échanges totaux, à 52,02 milliards pour les échanges avec les Etats-Unis (en hausse de 20 %) et à 18,25 milliards pour les échanges avec la CEE (en hausse de 44 %) (16).

TABLEAU 29- Echanges commerciaux de l'UEBL avec le Japon

Milliards de francs

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Balance commerciale totale	-35,0	-40,5	-42,4	-44,7	-56,4
Exportations nettes de matériel de transport	-25,6	-34,5	-36,9	-37,1	-47,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS, DGED.

Les flux commerciaux avec les ***nouveaux pays industrialisés du Sud-Est asiatique*** (NPIA) ont été caractérisés par une évolution asymétrique des exportations et des importations en 1986: les ventes ont baissé mais les achats ont augmenté et cela, dans une plus forte proportion, de sorte que le surplus s'est réduit de 8,5 milliards. Ces mouvements

TABLEAU 30- Performances économiques des NPIA

DESIGNATION	PIB (a)	Export.(a)
Hong-Kong	8,6	8,4
Corée du sud	7,2	13,5
Singapour	6,5	8,3
Taïwan	8,0	13,2

Source: World Financial Markets, janvier 1987.
(a) Taux de croissance moyen annuel en volume entre 1976 et 1986.

s'inscrivent dans l'évolution générale des échanges des NPIA. Après une année 1985 caractérisée par des performances économiques médiocres, à la suite de la faiblesse du commerce mondial et plus particulièrement de l'économie américaine dont ils sont fort dépendants pour leurs débouchés, ces pays ont connu en 1986 une croissance économique et des résultats extérieurs remarquables. Ils ont profité de la baisse du cours du dollar auquel leurs monnaies sont étroitement liées et de sa contrepartie, la hausse du yen, de la chute du prix du pétrole et de la diminution des taux d'intérêt. Sous l'impulsion de ces facteurs renforçant la compétitivité des entreprises, la croissance économique s'est élevée à plus de 6 % à Hong-Kong, 12,2 % en Corée du Sud (soit le plus fort taux depuis neuf ans) et la production industrielle a crû de 14,3 % à Taïwan. Les échanges extérieurs ont augmenté de 19 % à Hong-Kong tant pour les exportations que pour les importations, de 25,8 % pour les exportations en Corée du Sud, contre 18,7 % pour les importations et de 29,5 % pour les exportations à Taïwan, contre 19 % pour les importations. Si Hong-Kong n'a réalisé qu'un faible excédent commercial de 64 millions de dollars, en baisse par rapport à celui de 1985 (474 millions), par contre, la Corée du Sud a obtenu un surplus record de 4,3 milliards et Taïwan, de 16 milliards (tableau 30)(17).

Les mouvements du commerce extérieur avec les ***pays en développement*** et en particulier avec ceux producteurs de pétrole reflètent les conséquences du contrechoc pétrolier observées plus haut (voir 1.1.B ci-avant). Les importations en provenance des pays de l'OPEP ont chuté de près de 25 %, mais cette baisse en valeur résulte de l'évolution des termes de l'échange, alors que les achats de produits pétroliers ont crû en volume d'environ 70 %, de 7,7 millions de tonnes en 1985 à 13,1 millions en 1986. Cette poussée des importations se retrouve d'ailleurs dans les autres pays industrialisés et elle a induit une hausse de la production de pétrole dans les pays du Moyen-Orient qui a permis à certains de réaliser une faible croissance de leur PIB (18). Cependant, face à la détérioration de leurs termes de l'échange et de leurs recettes extérieures, ces pays ont considérablement réduit leurs achats à l'étranger. Pour l'UEBL, la chute des exportations en valeur a atteint près de 30 % et a donc dépassé celle des importations, entraînant ainsi une aggravation du déficit vis-à-vis des pays pétroliers. Les flux avec les autres pays en développement ont été marqués par une diminution des importations en rapport avec la faiblesse des cours des matières premières et du dollar, ainsi que des exportations qui ont été affectées par les contraintes financières liées au manque de recettes en devises, aux difficultés d'obtention de crédit et aux restrictions imposées par les politiques d'ajustement. En ce qui concerne l'UEBL, ces facteurs ont joué à la baisse moins fortement sur les exportations et, comme par ailleurs celles-ci représentent un montant plus élevé, le surplus vis-à-vis de ces pays s'est accru. Globalement, l'excédent avec l'ensemble des pays en développement a plus que doublé en 1986.

Le déficit de l'UEBL vis-à-vis des ***pays à commerce d'Etat*** a baissé de plus de 10 milliards; vis-à-vis des seuls pays de l'Europe orientale, il s'est également réduit en 1986 à la suite d'une diminution des importations plus forte que celle des exportations. Parmi ces pays, le principal partenaire est l'URSS qui représente 48 % des exportations et 68 % des importations de l'UEBL en provenance de cette région. Le ralentissement des flux d'échange participe d'un mouvement général qui affecte le commerce Est-Ouest (19): il avait connu une croissance rapide au début des années septante vu la volonté des pays du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) d'intensifier leur croissance économique et la nécessité de s'approvisionner à l'Ouest en biens d'équipement. La divergence entre l'évolution des achats et des ventes conduisit à un déséquilibre de la balance commerciale en faveur des pays de l'OCDE et à une aggravation de la dette des pays de l'Est. Pour redresser cette situation, ces pays ne disposaient pas des capacités internes nécessaires pour accélérer le rythme de croissance de leurs exportations, notamment en produits manufacturés. Seule l'URSS disposait d'une position privilégiée, en tant que fournisseur de produits énergétiques, ce qui lui permit d'accroître sa part de marché, au détriment des autres pays de l'Est. Les produits énergétiques

représentent plus de la moitié (et l'ensemble des matières premières environ les deux tiers) des exportations de biens de l'URSS, tandis que les deux tiers de ses importations sont composées de produits manufacturés. L'URSS est devenue en 1983 le premier exportateur mondial de produits énergétiques et sa part dans les exportations totales de ces produits est passée de 8,5 % en 1981 à 12,5 % en 1985. Par contre, les produits manufacturés atteignent les trois quarts des exportations de l'Europe orientale hors URSS et les produits primaires dépassent la moitié de leurs importations. Ces pays, confrontés à un endettement croissant, ont été contraints de réduire leurs importations, notamment en produits manufacturés. Cette politique a permis le rétablissement de leur balance commerciale. Les pays du CAEM sont ainsi passés d'un déficit commercial global de plus de 30 milliards de dollars en 1979 à un surplus de 7 à 8 milliards en 1984, dont plus de 6 milliards pour l'URSS.

Cependant en 1985-86, les exportations des pays de l'Est ont fortement baissé, en raison du recul de la valeur des ventes de produits pétroliers et de gaz, pour l'URSS et de la diminution des ventes de combustibles (charbon et produits pétroliers), de produits sidérurgiques et chimiques, pour les autres pays de l'Est. Dans le cas de l'URSS, la chute résulte à la fois de la baisse des cours mondiaux du pétrole, du cours du dollar et de celle du volume de la production soviétique de pétrole en raison de difficultés techniques. En 1986, les termes de l'échange se sont détériorés de 8 % pour l'Europe de l'Est, mais de 33 % pour l'URSS. En volume, les exportations de l'URSS vers les pays industrialisés ont progressé de 17 % en 1986, alors qu'elles avaient baissé de 8 % en 1985, et cela grâce à une reprise des ventes de pétrole. Mais les importations ont diminué dans la même proportion, de 17 %, notamment en raison de la baisse des achats de céréales à la suite de l'abondance des récoltes.

Les exportations des pays de l'Europe de l'Est vers les pays occidentaux ont crû de 4 %, contre une baisse de 1 % en 1985, et leurs importations ont progressé de 1 %, contre 7 % en 1985. La combinaison des mouvements en volume et en prix a débouché sur une aggravation du déficit commercial de l'URSS de 0,3 à 1,9 milliard entre 1985 et 1986 et une réduction du surplus de l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est, de 2,1 milliards à 1 milliard. La position de l'endettement s'est aussi détériorée: la dette nette de l'URSS a augmenté de 19 à 24 milliards de dollars et celle des autres pays de l'Europe de l'Est, de 55 à 65 milliards de dollars.

Pour réagir contre ces revers,les gouvernements des pays de l'Est et en particulier l'URSS s'orientent vers des réformes de leurs structures économiques et, en ce qui concerne le commerce extérieur, vers une diversification des exportations au profit des produits industriels, une meilleure intégration dans les circuits internationaux et une coopération industrielle et technologique avec l'Occident, notamment sous la forme de joint-venture. Il faut aussi rappeler les efforts, jusqu'à présent restés sans succès, de l'URSS en vue de participer aux négociations de l'Uruguay Round et les tentatives de rapprochement CEE-CAEM. En ce qui concerne ce dernier point, l'initiative a été lancée en juin 1985 par le secrétaire du CAEM, mais l'attitude de la CEE reste prudente, car celle-ci désire en même temps normaliser ses relations avec chacun des pays de l'Est, sous la forme d'accords commerciaux bilatéraux.

E. BREVE APPRECIATION DES PERFORMANCES EXTERIEURES DE LA BELGIQUE

Un diagnostic rapide des performances extérieures de la Belgique peut être établi à partir de quelques indicateurs tels que la variation de la part sur les marchés extérieurs, la position concurrentielle, la croissance des flux du commerce extérieur comparée à celle d'autres pays (évoquée au point A.b. précédent) ou la contribution du solde extérieur à la croissance du PIB. Il faut toutefois considérer les données disponibles pour 1986 avec prudence, compte tenu des remarques faites à propos des estimations des flux en volume (voir point A.b.).

a. Evolution des parts de marché

Le tableau 31 présente les évaluations de l'OCDE, de la CEE et de différents organismes et institutions belges s'occupant de conjoncture. La comparaison de ces estimations est délicate, dans la mesure où elles peuvent présenter des différences provenant des éléments suivants:

- le calcul est fait dans certains cas, pour l'ensemble des biens et services, dans d'autres cas, pour les biens seulement, ou encore pour les produits manufacturés uniquement (cf. OCDE);
- les estimations portent soit sur l'UEBL (cf. OCDE), soit sur la Belgique;
- la méthodologie suivie n'est pas identique dans toutes les estimations, notamment en ce qui concerne les marchés clients pris en considération pour évaluer la croissance des débouchés extérieurs.

TABLEAU 31- Estimation de l'évolution de la part de marché de la Belgique (ou de l'UEBL)

Variation annuelle en %

SOURCE DE L'ESTIMATION	Croissance effective des exportations en volume (1)		Croissance des débouchés extérieurs (2)		Evolution des parts de marché (3) = (1)-(2)	
	1985	1986	1985	1986	1985	1986
OCDE (a)	+4,6	+4,2	+6,4	+5,5	-1,8	-1,3
CEE	+2,2	+3,7	+4,6	+5,0	-2,4	-1,3
Budget économique	+2,2	+4,9	+3,7	+5,0	-1,5	-0,1
Bureau du plan	+2,2	+4,1	+4,7	+5,7	-2,5	-1,6
CEPESS	+2,5	+4,7	+4,8	+4,9	-2,3	-0,2
DULBEA	+3,5	+4,0	+4,8	+4,5	-1,3	-0,5
Kredietbank	+2,2	+4,0	+4,8	+5,5	-2,6	-1,5
Société générale	+2,2	+4,2	+5,7	+4,5	-3,5	-0,3
Paribas	+2,2	+4,5	+4,8	+4,5	-2,6	0,0

Source: OCDE, décembre 1986; CEE, octobre 1986; Budget économique, février 1987; CEPESS, février 1987; DULBEA, automne 1986; Kredietbank, janvier 1987; Société générale, janvier 1987; Paribas, janvier 1987.
(a) Commerce des produits manufacturés.

Compte tenu de ces remarques, il apparaît néanmoins que la Belgique aurait au mieux maintenu ses parts de marché; une légère perte de celles-ci, inférieure à celle subie en 1985, est cependant plus probable. Les exportations effectives ont crû en volume en 1986 nettement plus vivement qu'en 1985, alors que le taux de croissance des exportations potentielles, compte tenu de l'évolution des marchés extérieurs, n'aurait été supérieur à celui de 1985 que dans une moindre mesure, ou même, aurait été plus faible selon certaines estimations. Sur base de l'examen détaillé des résultats du commerce extérieur présenté aux points précédents, la perte proviendrait des mauvais résultats obtenus par la Belgique sur les marchés en dehors de la Communauté, notamment aux Etats-Unis, au Japon et dans les pays de l'OPEP. Par contre, le comportement à l'exportation a été plus dynamique sur les marchés de la CEE, ce qui est confirmé par l'analyse de l'IRES qui indique à court terme une amélioration des performances relatives de l'UEBL à l'exportation, lorsque celles-ci sont mesurées par la part des ventes à l'extérieur de l'UEBL en valeur (en dollar) dans celles des sept principaux partenaires européens (20). Cette part serait passée de 9,12 % en 1985 à 9,38 % en 1986.

Il est intéressant de situer l'évolution de la part de marché de la Belgique par rapport à celles d'autres pays; une comparaison peut être faite à partir des estimations de l'OCDE, concernant les produits manufacturés (tableau 32). La position relative de l'UEBL s'est améliorée par rapport à 1984: d'une part, la perte de parts de marché de celle-ci a diminué, d'autre part, les performances extérieures de la plupart des autres pays se sont détériorées au cours de la même période, à l'exception des Etats-Unis.

b. Evolution de la compétitivité

La compétitivité ex post peut être mesurée à l'aide de différents indicateurs, notamment les coûts salariaux, les prix à la production et à l'exportation, tels que ceux figurant au tableau 33. Les indicateurs relatifs sont calculés par rapport à une moyenne pondérée des indices correspondants de pays concurrents. L'année 1986 est caractérisée par un accroissement des indices relatifs exprimés en monnaie commune, c'est-à-dire une détérioration de la compétitivité de l'UEBL. Celle-ci provient de l'appréciation effective du franc belge, car les mêmes indicateurs exprimés en monnaie nationale s'améliorent. Ce phénomène se retrouve aussi bien pour les coûts de la main-d'oeuvre que les prix. Ainsi, le léger avantage obtenu par l'amoindrissement des coûts intérieurs et ses répercussions sur les prix a été absorbé par l'évolution des taux de change.

TABLEAU 32- Evolution comparée des parts de marché en produits manufacturés

Ecart de variation des exportations (a)

PAYS	1984	1985	1986
UEBL	-4,4	-1,7	-1,2
Pays-Bas	+2,7	+0,6	+1,0
France	-2,2	-5,1	-2,2
Allemagne	+0,4	+2,4	-1,0
Etats-Unis	-4,8	-2,4	-0,2
Japon	+2,3	-0,7	-2,7
OCDE	-0,5	-0,5	-1,0

Source: OCDE, décembre 1986.

(a) Différence entre le pourcentage de variation annuelle des exportations du pays considéré en volume et le pourcentage de variation du marché à l'exportation du pays, calculé à partir de la croissance des importations en volume de chacun de ses marchés, avec des poids basés sur le commerce des produits manufacturés en 1981.

TABLEAU 33- Indicateurs de compétitivité de l'UEBL

1982 = 100

DESIGNATION	1983	1984	1985	1986
OCDE (a)				
Indicateurs en monnaie commune:				
Coûts relatifs de main d'oeuvre dans l'industrie	96,0	98,0	100,0	103,0
Prix relatifs à l'exportation de produits manufacturés	99,0	98,0	98,0	103,0
Indicateurs en monnaie nationale:				
Coûts unitaires de main d'oeuvre dans l'industrie	101,0	106,0	110,0	110,0
Prix à l'exportation de produits manufacturés	106,0	114,0	117,0	113,0
FMI (b) (d)				
Coûts unitaires relatifs de main d'oeuvre	96,5	95,4	98,3	101,1
Coûts unitaires relatifs normalisés de main d'oeuvre (c)	95,6	92,0	89,0	90,3
Valeurs unitaires relatives des exportations	99,0	97,6	96,6	99,8
CEE (e)				
Indicateurs en monnaie commune:				
Coût unitaire relatif de main d'oeuvre dans l'industrie manufacturière	99,0	99,2	99,1	101,6
Prix relatif à la production dans l'industrie manufacturière	96,3	92,8	92,6	98,0
Déflateur relatif des exportations de biens et services	100,0	99,6	100,4	105,0
Indicateurs de monnaie nationale:				
Coût unitaire relatif de main d'oeuvre dans l'industrie manufacturière	101,8	104,4	103,4	99,6
Prix relatif à la production dans l'industrie manufacturière	99,0	97,6	96,6	95,9
Déflateur relatif des exportations de biens et services	103,1	104,8	104,8	103,0

Source: OCDE, décembre 1986; FMI, décembre 1986; CEE, mars 1987.

(a) Les prix et coûts relatifs mesurent la performance du pays considéré par rapport à des pays concurrents de l'OCDE sur un certain nombre de marchés de la zone et hors zone.

(b) Chaque indice représente le rapport entre l'indicateur du pays et la moyenne géométrique pondérée des indicateurs correspondants des 16 autres pays industrialisés, exprimés en monnaie commune. Les coefficients de pondération utilisés sont ceux du commerce total des produits manufacturés pour 1980.

(c) Ces coûts ne comprennent pas les fluctuations cycliques de la productivité et sont calculés en divisant un indice des rémunérations horaires réelles par travailleur par un indice de la production par heure-ouvrier corrigé des mouvements cycliques estimés.

(d) Indice estimé sur base des six premiers mois de 1986.

(e) Les indicateurs de compétitivité du pays considéré sont calculés par rapport aux autres pays industrialisés. La CEE calcule aussi des indicateurs par rapport aux autres pays de la CEE (12) et par rapport aux autres pays du SME.

La position concurrentielle des principaux pays partenaires européens de l'UEBL, à l'exception du Royaume-Uni, s'est également détériorée. Ainsi, l'indice des coûts relatifs de main-d'oeuvre calculé par l'OCDE a grimpé en 1986 de 8 points en Allemagne, 1 en France, 3 en Italie et 4 aux Pays-Bas, tandis que celui des prix relatifs à l'exportation a augmenté de 5 points en Allemagne, 2 en France, 2 en Italie et 3 aux Pays-Bas.

Une image plus globale de la compétitivité peut être trouvée dans le rapport annuel de l'EMF qui effectue un classement de 31 pays dont 23 membres de l'OCDE. L'EMF définit la compétivité de la façon suivante: «The immediate and future ability of, and opportunities for, entrepreneurs to design, produce and market goods and services within their respective environment whose price and non price qualities form a more attractive package than those of competitors abroad or in domestic markets» (21). Les auteurs du rapport insistent sur le fait que la compétitivité n'est pas un concept uni-, mais pluri-dimensionnel: à l'inverse de ce qui est la pratique courante, ils ne se limitent pas à considérer les coûts notamment salariaux, car leur effet peut être contrebalancé par l'impact favorable ou non d'autres facteurs, y compris d'ordre qualitatif.

Les facteurs retenus dans le rapport sont au nombre de dix, à savoir, le dynamisme de l'économie, l'efficacité de l'industrie, les facteurs dynamiques du marché, le dynamisme financier, les ressources humaines, l'intervention de l'état, les ressources naturelles, l'orientation extérieure, la capacité d'innovation et le consensus et enfin la stabilité socio-politique. Sur base de ces critères, les pays qui occupent les cinq premières positions sont le Japon, les Etats-Unis, la Suisse, l'Allemagne et le Danemark. L'UEBL occupe la treizième place, sa performance est moins bonne que celle des Pays-Bas (huitième place), mais meilleure que celles du Royaume-Uni (quinzième place), de la France, (seizième place) et de l'Italie (dix-huitième place).

L'UEBL obtient ses meilleurs scores pour l'efficacité de l'industrie (9) et sa capacité d'innovation (10); par contre, les résultats les moins bons apparaissent pour le dynamisme de l'économie (15) et les ressources humaines(16). L'efficacité de l'industrie est mesurée par la propension à investir et la capacité d'innovation, par l'importance des ressources humaines consacrées à la Recherche-Développement par les entreprises. Le dynamisme de l'économie est appréhendé par les performances dans des «secteurs clé» de l'industrie: la production en acier brut, la production d'électricité, la part des biens de capital dans la production manufacturière et la croissance de la production de biens de capital. Enfin, les ressources humaines sont définies à partir de caractéristiques de la population, de l'emploi, du chômage, de l'adaptabilité de la main d'oeuvre, de la qualité de la direction, de la motivation de l'exécution, de l'éducation et de la santé.

c. Indicateurs du solde extérieur

L'année écoulée a été caractérisée dans tous les pays européens par une contribution négative du solde extérieur net à la croissance qui s'explique par la hausse rapide des importations stimulée par celle du pouvoir d'achat. Le résultat belge est comparable à celui des Pays-Bas et est moins mauvais que la moyenne obtenue par l'ensemble des pays de la CEE. Au cours des années antérieures, cette contribution avait été positive en Belgique et plus élevée que la moyenne européenne, sauf en 1984 (en raison d'une forte expansion des importations) (tableau 34).

TABLEAU 34- Contribution du solde du commerce extérieur à la croissance du PIB dans les pays de la CEE

Variation en % du PIB par rapport à l'année précédente

PAYS	1982	1983	1984	1985	1986
Belgique	+1,4	+2,0	+0,1	+0,3	-0,8
Allemagne	+1,3	-0,6	+0,9	+1,1	-1,6
France	-1,9	+1,1	+1,1	-0,7	-1,4
Pays-Bas	-0,6	+0,3	+0,8	-0,4	-0,7
Royaume-Uni	-0,9	-1,0	-0,6	+0,9	-0,9
Italie	-0,1	+0,9	-0,9	+0,1	-0,7
CEE (12)	-0,2	+0,5	+0,6	+0,2	-1,2

Source: CEE, estimations d'octobre 1986.

L'examen des données concernant la balance des paiements courants (tableau 35) exprimée en pourcentage du PIB illustre le redressement des comptes extérieurs de la Belgique au cours des dernières années. Alors que son résultat était nettement moins bon que celui de ses principaux partenaires commerciaux en 1982, la Belgique occupe maintenant la troisième position, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas.

TABLEAU 35- Contribution du solde du commerce extérieur à la croissance du PIB dans les pays de la CEE

Variation en % du PIB par rapport à l'année précédente

PAYS	1982	1983	1984	1985	1986
Belgique	-3,3	-0,6	-0,4	0,4	2,6
Allemagne	0,5	0,7	1,0	2,2	3,9
France	-3,0	-1,7	-0,9	-0,8	-0,2
Pays-Bas	2,8	2,9	4,1	4,3	3,6
Royaume-Uni	1,5	0,8	0,4	1,0	-0,1
Italie	-1,6	0,2	-0,8	-1,1	1,1
CEE (12)	-0,8	-	0,1	0,5	1,2

Source: CEE, estimations de février 1987.

F. BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UEBL

Les données de la balance sur base des transactions ne couvraient, au moment de la rédaction de cette analyse, que le premier trimestre de 1986. Dès lors, l'examen est basé sur les données de caisse qui sont disponibles pour l'ensemble de l'année (tableau 36).

TABLEAU 36- Balance des paiements de l'UEBL

Soldes en milliards de francs

DESIGNATION	Balance sur base de caisse (12 mois)		Balance sur base des transactions (Ier trim.)	
	1985	1986	1985	1986
1. Opérations sur marchandises	+20,4	+126,1	-13,1	+28,5
2. Opérations sur services	+38,9	+52,4	+24,0	+13,8
3. Transferts:	-41,8	-43,6	-14,5	-11,4
3.1. Privés	-7,4	-6,1	-2,5	-2,1
3.2. Publics	-34,4	-37,5	-12,0	-9,3
Total des opérations courantes (1+2+3)	+17,5	+134,9	-3,6	+30,9
4. Mouvement des capitaux des pouvoirs publics	+13,5	+47,6	+19,0	+40,3
5. Mouvement des capitaux des entreprises et des particuliers	-80,3	-194,5	+8,0	-50,9
Total des opérations en capital (4+5)	-66,8	-146,9	+27,0	-10,6
6. Erreurs et omissions	-7,4	+10,6	-13,6	+1,5
Total (1+2+3+4+5+6)	-56,7	-1,4	+9,8	+21,8

Source: Banque Nationale de Belgique.

Les opérations courantes se sont soldées par un surplus pour la deuxième année consécutive depuis 1977, mais ce surplus a considérablement augmenté par rapport à 1985 (près de 135 milliards, contre 17,5). Cette évolution favorable est due principalement aux opérations sur marchandises et, dans une moindre mesure, aux opérations sur services, alors que le solde négatif des transferts s'est très légèrement accru. En ce qui concerne les opérations sur marchandises, il faut remarquer une différence entre les résultats des exportations et des importations selon la balance

des paiements et ceux établis selon les statistiques douanières examinées précédemment, en raison notamment des méthodologies suivies.

Le solde positif des marchandises provient de la sous-rubrique exportations et importations proprement dites, mais aussi du travail à façon. La progression des exportations nettes de -48,5 à + 13,8 milliards résulte de l'amélioration des termes de l'échange qui a plus que compensé l'évolution défavorable en volume, comme indiqué plus haut. Le solde du travail à façon est passé de + 56,1 à + 87,6 milliards, surtout grâce à l'assemblage de véhicules qui a profité d'une forte hausse de la demande sur les marchés extérieurs.

Les opérations sur services ont également évolué favorablement en 1986. Les sous-rubriques ont cependant connu des développements différents: la croissance du solde positif provient des frets et assurances, des revenus de placement et d'investissement, des transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs et des autres services, tandis que le déficit des autres frais de transport et des déplacements à l'étranger s'est accru. Concernant les services relatifs au transport de marchandises, leurs recettes et dépenses sont déterminées par les mouvements de ces dernières; le surplus réalisé sur les frets et assurances a crû de 26,2 à 29,1 milliards, mais le déficit en autres frais a aussi augmenté, de 5,1 à 16,4 milliards.

Le solde négatif des déplacements à l'étranger a progressé de 23,0 à 27,6 milliards, à la suite des dépenses plus élevées des belges et luxembourgeois à l'étranger, mais aussi à des recettes moindres. La raison réside principalement dans une diminution des séjours des ressortissants américains et britanniques dont le pouvoir d'achat a baissé vu la dépréciation de leurs monnaies. Ce recul a d'ailleurs affecté de façon générale le tourisme international en 1986 et s'est manifesté, selon les données de l'OCDE, par un ralentissement de l'augmentation des arrivées aux frontières et des nuitées de touristes étrangers, ainsi que par une baisse des recettes en termes réels. L'Europe a été particulièrement touchée par ce mouvement négatif, du fait de plusieurs facteurs particuliers dont la crainte du terrorisme et des conséquences de l'accident nucléaire de Tchernobyl, mais surtout du fait de la baisse du dollar.

Le solde des revenus de placement et d'investissement est passé du négatif au positif (+ 5,0 milliards contre -7,9), grâce à la baisse des taux d'intérêt à court terme qui a allégé les paiements d'intérêts par les pouvoirs publics au titre de leur dette libellée en monnaies étrangères. Enfin, le surplus des transactions des pouvoirs publics non comprises ailleurs s'est accru de 62,0 à 71,4 milliards, du fait des dépenses de fonctionnement effectuées par les institutions internationales établies en UEBL.

Les transferts, traditionnellement déficitaires, ont connu une très faible détérioration de leur solde provenant de la sous-rubrique relative au secteur public. Les dépenses ont augmenté en raison des versements plus élevés à la CEE, notamment concernant le produit de la TVA. Cette évolution n'a pu être entièrement compensée par la baisse des prélèvements agricoles sur les importations, ni par la hausse des paiements de soutien effectués par le FEOGA en faveur des résidents.

Au contraire de la balance courante, celle des capitaux s'est détériorée. L'augmentation de 80 milliards du déficit est attribuable aux opérations des entreprises et des particuliers et résulte de l'évolution des opérations sur les valeurs mobilières, de celle des investissements directs et de la sous-rubrique des autres opérations. Les achats de valeurs mobilières étrangères par les résidents ont dépassé largement en 1986 ceux effectués en 1985 (166,8 milliards contre 122,1) et ont porté à la fois sur des actions et sur des obligations. La Banque nationale explique la hausse des achats d'actions d'une part, par la volonté des placeurs belges de diversifier leur portefeuille et d'autre part, par les mouvements des taux d'intérêt des obligations internationales (22). La baisse de ceux-ci au début de l'année a rendu les actions plus attractives que les obligations et la demande a été ensuite encore stimulée par l'attente de la poursuite de la progression des cours boursiers sur les principaux marchés étrangers. En même temps les placeurs belges ont manifesté

une préférence pour les obligations en monnaies étrangères par rapport à celles en francs belges, en raison des différences de rendement. La demande a été vive notamment pour les obligations en monnaie danoise, italienne et anglaise dont le rendement était supposé assez élevé pour compenser le risque de change. Les achats ont porté également sur des obligations en yen et en DM. Les non-résidents ont acquis davantage de valeurs mobilières belgo-luxembourgeoises qu'en 1985 (47,0 milliards contre 20,5) mais ce mouvement n'a pu contrebalancer celui des dépenses des résidents.

Concernant les investissements directs, non seulement les sorties de capitaux par les entreprises résidentes ont été plus fortes (72,7 milliards au lieu de 13,7), mais les entrées provenant des entreprises non résidentes ont été plus faibles (28,2 milliards au lieu de 56,9), du fait de prêts moins importants et de dotations en capital moindres accordées par les maisons mères à leurs filiales. Enfin, la sous-rubrique autres investissements et placements a été caractérisée en 1986 par de fortes sorties, de l'ordre de 24,3 milliards, de la part des résidents et par des entrées un peu plus élevées (+ 29,4 milliards) de la part des non-résidents en UEBL. Il est utile de rappeler que cette sous-rubrique comprend «les constitutions et rapatriements de dépôts (à l'exclusion de dépôts auprès de banques en UEBL), les souscriptions d'assurances-vie, d'assurances de capitalisation et d'assurances-crédit et les capitaux et valeurs de rachat de telles assurances, les avals, cautions et garanties se rapportant aux opérations en capital et les prêts d'organismes financiers (autres que les banques belges et luxembourgeoises)» (23). Les autres investissements et placements étrangers en UEBL incluent en outre «le solde des opérations de transit de capitaux effectuées par le canal de sociétés holdings établies au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que les opérations en capital des intermédiaires financiers privés non monétaires considérés comme banques agréées par l'Institut belgo-luxembourgeois du Change» (23).

L'augmentation des engagements de l'Etat de 21,5 à 67,3 milliards a entraîné celle du solde des mouvements de capitaux des pouvoirs publics. Cependant, les importations nettes de capitaux du secteur public n'ont pas suffi à compenser les sorties de capitaux du secteur privé et au total, le déficit de la balance en capital a dépassé l'excédent des opérations courantes. Enfin, les réserves de change nettes de la Banque nationale ont augmenté de 7,2 milliards contre une diminution de 8,4 milliards en 1985, grâce à un accroissement de la dette en monnaies étangères du secteur public.

NOTES

(1) Les données du commerce extérieur établies par l'INS et celles de la balance des paiements publiées par la Banque Nationale concernent l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et non pas seulement la Belgique.

(2) IRES (1986): *Commerce extérieur: ambiguité des déflateurs*, **Analyse du Service de Conjoncture**, fiche analytique 6, septembre.

(3) Cabinet du Secrétariat d'Etat à l'Energie (1987): *L'évolution du marché énergétique en 1986.*

(4) Données du Groupement de la Sidérurgie.

(5) Données du Groupement de la Sidérurgie.

(6) Données provenant de la Fédération des Industries chimiques.

(7) Estimations de la Fédération des Industries Agro-alimentaires.

(8) Diagnostic établi par Febeltex.

(9) Générale de Banque (1986): *Les exportations de produits textiles belges*, **Bulletin**, n. 271, décembre, pp. 17-23.

(10) CEE, estimations de mars 1987.

(11) CEE (1987): **Statistiques mensuelles du Commerce extérieur**, n. 3.

(12) INS (1986): **Statistiques du Commerce extérieur de l'UEBL**, décembre.

(13) OCDE (1986): **Perspectives économiques**, n. 40, décembre.

(14) OCDE (1987): **Statistiques mensuelles du Commerce extérieur**, mars.

(15) INS (1986): ibid.

(16) Herald Tribune, reproduisant les données communiquées par le Ministère des Finances du Japon, 11-12 avril 1987.

(17) World Financial Markets, janvier 1987.

(18) FMI (1987): **World Economic Outlook**, février.

(19) Données sur le commerce Est-Ouest provenant de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies, du GATT et de l'Institut d'études économiques comparées de Vienne.

(20) IRES (1987): **Analyse du Service de conjoncture**, mars, p. 31.

(21) EMF Foundation (1986): *World competitivness Report 1986*, Genève.

(22) Banque Nationale de Belgique (1987): *Rapports sur les opérations de l'année 1986*, Bruxelles.

(23) Banque Nationale de Belgique (1986): *La balance des paiements de l'Union économique belgo-luxembourgeoise en 1984 sur la base des transactions*, **Bulletin de la Banque Nationale de Belgique**, tome II, n. 3, septembre 1986, p. 36.

2.3. STRUCTURE PRODUCTIVE

2.3.1. POPULATION ET EMPLOI: UN CONTENU MOUVANT

La poursuite d'une plus grande flexibilité du marché de l'emploi continue à produire ses effets sur le matériel statistique. Les concepts d'emploi, de chômage et donc de population active évoluent au fur et à mesure de la modification de leur contenu. En 1985 déjà, ce phénomène avait été mentionné. A côté de la croissance du travail à temps partiel, des emplois intérimaires, des études et du travail à mi-temps, un nouveau mouvement se dessine en faveur d'un passage de contrats d'emploi à durée indéterminée vers des contrats à durée déterminée. Il est donc utile de souligner que les prévisions d'emploi qui suivent n'intègrent pas entièrement ces évolutions faute de statistiques disponibles ou homogènes.

A. EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

Selon l' INS qui donne des chiffres relatifs à la population par classe d'âge, la population en âge de travailler peut être estimée au premier janvier 1986 à 6 332 milliers de personnes (3 328 000 hommes et 3 004 000 femmes). Partant d'une évolution des taux d'activité en 1984 et 1985 et en l'extrapolant à 1986, la population active s'élèverait à 4 258 000 personnes dont 2 546 000 hommes et 1 712 000 femmes au 30 juin 1986. Il est supposé que la croissance de l'activité féminine se poursuit et que le taux d'activité y atteint 57 %. La décroissance de l'activité masculine se ralentit légèrement; le taux d'activité masculin retenu est de 76,5 %. La croissance de la population active par rapport à 1985 atteindrait donc 18 000 personnes environ (-10 400 hommes, +28 100 femmes). Passant au concept de population active à l'exclusion des chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi, la population active connaîtrait un léger recul (-3 000 personnes dont -24 000 hommes et +21 000 femmes) (tableau 37).

TABLEAU 37- Population active

En milliers

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986(a)
Emploi intérieur salarié	3 051	3 007	2 997	3 017	3 037
privé	2 074	2 040	2 026	2 042	2 056
primaire	11	11	12	12	13
secondaire	1 027	990	966	952	940
tertiaire	1 036	1 039	1 048	1 078	1 103
public (b)	977	967	971	975	981
primaire	0	0	0	0	0
secondaire	14	13	13	12	12
tertiaire	963	954	959	963	969
Emploi intérieur indépendant	621	627	637	645	650
Emploi intérieur total	3 672	3 634	3 635	3 662	3 687
Emploi frontalier	35	35	34	34	34
Chômage complet	491	545	546	544	537
Chômage complet indemnisé	443	491	494	494	490
dont : non demandeurs d'emploi	0	0	0	38	59
Autres inscrits obligatoires	23	27	27	30	31
Demandeurs d'emploi libres	25	27	25	20	16
Population active	4 197	4 213	4 214	4 240	4 258

Source: Ministère de l'Emploi et du Travail, ONSS; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Pour 1986, il s'agit d'une estimation.

(b) Y compris le programme de résorption du chômage.

B. EMPLOI

Selon les estimations de la DGED, l'emploi intérieur total aurait crû de quelque 25 000 personnes soit un chiffre assez comparable à celui de l'année précédente (+ 27 577 personnes). Cette augmentation se répartirait à concurrence de 20 000 pour l'emploi salarié (dont14 000 dans le secteur privé et 6 000 dans le secteur public) et 5 000 pour l'emploi indépendant.

Les statistiques des travailleurs assujettis à la sécurité sociale, une des sources utilisées pour l'établissement des prévisions, précisent certaines évolutions. Les chiffres cités ci-dessous ne correspondent donc pas à ceux retenus dans les estimations compte tenu de certains aménagements apportés aux effectifs de l' ONSS (élimination de doubles comptages découlant de l'application de la législation sociale, intégration d'effectifs non couverts par la statistique ONSS). Entre juin 1985 et juin 1986, le nombre des assujettis a crû de 17 510 personnes dont 11 288 personnes dans le secteur privé et 6 222 personnes dans le secteur public.

Au sein du secteur privé, le nombre des travailleurs manuels décroît (-3 074) sous l'effet d'une diminution de l'emploi masculin (-5 966) et d'une hausse de l'effectif féminin (+ 2 892). Par contre, le nombre des travailleurs intellectuels est en augmentation (+ 14 362) à la suite de la croissance des effectifs féminin (+ 10 659) et, dans une moindre mesure, masculin (+ 3 703). Dans le secteur public, il faut remarquer un recul du nombre des travailleurs masculins (-3 780) et une croissance de l'effectif féminin (+ 10 002).

Les agents définitifs des services publics sont en légère diminution (-235) car l'augmentation des femmes (+ 1 920) ne compense pas le recul masculin (-2 155). En ce qui concerne les travailleurs temporaires, leur croissance (+ 6 457) est essentiellement imputable au mouvement de l'emploi féminin (+ 8 082) car les travailleurs masculins diminuent (-1 625). Tant les travailleurs manuels qu'intellectuels sont en augmentation mais elle est plus faible pour les premiers (+ 1 078) que pour les seconds (+ 5 379). Dans ces deux catégories, la croissance résulte du mouvement de l'effectif féminin (+ 1 796 pour les travailleuses manuelles, + 6 286 pour les travailleuses intellectuelles) car l'effectif masculin régresse (-718 pour les travailleurs manuels, -907 pour les travailleurs intellectuels).

En conclusion, tout comme en 1985, l'emploi féminin a bénéficié de ces évolutions. Compte tenu du fait que le chômage féminin connaît encore une légère croissance, il est vraisemblable que la hausse de l'emploi féminin a pris la forme d'une nouvelle entrée de femmes non encore actives sur le marché du travail, ces femmes acceptant des emplois à temps partiel et/ou à durée déterminée. La poursuite d'une plus grande flexibilité du marché de l'emploi s'appuyant sur une autre organisation du travail ne semble avoir, au niveau global, d'effets positifs que sur l'emploi féminin. Elle s'accompagne d'autres transformations encore (voir plus bas).

a. Evolution par secteur

Au sein du secteur privé, l'emploi primaire a légèrement crû, tandis que l'effectif des travailleurs du secteur secondaire a encore diminué, baissant de plus de 11 000 personnes (-14 225 personnes en 1985). Les pertes d'emploi se situent essentiellement dans les branches «extraction et transformation des minéraux non énergétiques - industrie chimique» au sein de laquelle seule l'industrie chimique voit son emploi augmenter et «autres industries manufacturières». Dans ces dernières, le recul est généralisé par rapport à 1985. Par contre, l'industrie transformatrice des métaux et la construction maintiennent leur emploi au niveau de 1985. Cependant, dans la fabrication d'ouvrages en métaux et la construction automobile, pièces détachées et autre matériel de transport, des pertes d'emploi se sont produites (tableau 38).

TABLEAU 38- Evolution de l'emploi par branche d'activité

En milliers

DESIGNATION	30 juin 1985		30 juin 1986(a)	
	Privé	Public	Privé	Public
Secteur primaire	12,2	0	12,5	0
Secteur secondaire	952,2	12,2	940,4	11,5
- énergie	45,3	11,0	44,0	10,5
- extraction et transformation de mineraux non énérgétiques; industrie chimique	175,7	0	170,4	0
- industrie transformatrice des métaux	259,9	0,7	260,0	0,5
- autres industries manufacturières	315,7	0,4	310,0	0,3
- construction	155,6	0,1	156,0	0,2
Secteur tertiaire	1 077,8	963,1	1 103,0	969,2
- commerce	414,9	1,7	423,0	0,9
- transports en commun	89,8	156,1	92,0	150,0
- institutions de crédit	214,1	23,3	222,0	23,3
- autres services	359,0	782,0	366,0	795,0

Source: Ministère de l'Emploi et du Travail, ONSS; Ministère des Affaires économiques, DGED.

(a) Estimations.

La comparaison entre les évolutions de l'emploi et de l'activité économique et les résultats en découlant pour la productivité sont difficiles à établir. En effet, il est aisé de mesurer l'activité économique dans l'industrie grâce aux statistiques de la valeur ajoutée ou de la production industrielle, mais ce l'est nettement moins pour les services dont l'appréciation de la valeur ajoutée repose sur des définitions ou des conventions relativement arbitraires. Côté emploi, la difficulté tient principalement à la modification de son contenu (voir plus bas) qui incite à comparer la croissance de l'activité et le volume de l'emploi mesuré en heures de travail plutôt qu'en effectifs. Une rapide comparaison des évolutions respectives de la production industrielle par produits et de l'emploi par branche d'activité est convaincante à cet égard: aucun lien logique n'apparaît.

Une étude de l' IRES (1) établit que la relation principale entre la croissance et l'emploi s'articule autour du volume de travail effectif, mais si les statistiques relatives aux effectifs d'emploi apparaissent homogènes, il n'en est pas de même pour les heures de travail. Ainsi, l'étude de l' IRES, qui envisage quatre secteurs de l'économie, l'industrie manufacturière, la construction, les services à dominante publique et ceux à dominante privée, s'appuie sur trois sources différentes pour la mesure de la durée du travail (durée effective du travail de l' INS pour les ouvriers de l'industrie, durée conventionnelle estimée par l' IRES pour les employés, durée estimée sur base de l'enquête sur les forces de travail de la CEE pour les services et l'emploi total). Ces différentes mesures ne sont évidemment pas comparables.

Cette étude qui couvre les années 1973 à 1985 établit que pour cette dernière année, des gains moindres de productivité ont eu lieu tant dans les industries manufacturières que dans la construction à la suite d'un ralentissement de la baisse du volume de travail et du tassement de la croissance de la valeur ajoutée. L' évolution de la productivité apparente du travail (en terme d'heures ouvrées) semble stable tant dans les services à dominante publique qu'à dominante privée. Dans le secteur secondaire et dans les services à dominante privée, il faut de moins en moins d'emploi et à fortiori de moins en moins d'heures de travail pour produire une unité de valeur ajoutée. Il en faut de plus en plus dans les services à dominante publique.

Tout comme en 1985, le secteur tertiaire enregistre une augmentation importante (+25 000) de son emploi qui se répartit entre les branches «commerce, restauration et hébergement, réparations», «institutions de crédit, assurances, services aux entreprises, location», «autres services». Plus précisément, au sein de ces différentes branches,

les secteurs concernés sont le commerce de gros, la récupération, les intermédiaires de commerce dont l'emploi augmente à concurrence de 3 449 personnes, la restauration et l'hébergement avec 2 741 emplois, le commerce de détail avec 1 469 travailleurs en plus, les services aux entreprises-location avec 6 434 emplois, les institutions de crédit, 1 336 emplois supplémentaires, les autres services sociaux fournis à la collectivité (crèches, homes, ...) avec 4 245 emplois, la santé et les services vétérinaires avec 1 250 emplois et les services d'hygiène publique, administration des cimetières avec 1 087 emplois. Plusieurs rubriques reprises sous la catégorie autres services affichent un recul de leur effectif. Il s'agit notamment de l'administration générale, de la recherche et développement, des services personnels et des autres services non dénommés ailleurs.

Si dans les branches du secteur tertiaire, évolution positive de l'emploi et évolution négative du chômage (nombre des demandeurs d'emploi) vont de pair, il n'en est pas de même dans le secteur secondaire où, sauf dans l'industrie des métaux et la construction, les mouvements de l'emploi et du chômage apparaissent relativement compatibles. Cependant, en ce qui concerne le secteur tertiaire, la diminution du chômage est nettement inférieure à la croissance de l'emploi. Divers facteurs interviennent vraisemblablement en sens divers dans l'explication de ce désaccord:

- l'entrée sur le marché de l'emploi de personnes, principalement des femmes, qui n'avaient jamais travaillé ni chômé auparavant;
- les prépensions mais aussi la sortie de la catégorie des demandeurs d'emploi des chômeurs complets indemnisés âgés et au chômage depuis plus de deux ans;
- la mobilité inter-branches des personnes qui ont un emploi mais aussi des chômeurs. Certains chômeurs issus des branches du secteur secondaire se sont sans doute orientés vers des emplois dans le secteur tertiaire.

L'emploi secondaire du secteur public s'élève à 11 535 personnes contre 12 226 au 30 juin 1985. Ce recul est dû dans une large mesure aux pertes d'emploi dans «l'industrie des combustibles nucléaires - production et distribution d'énergie électrique, gaz, vapeur et eau chaude - service des eaux».

L'emploi tertiaire public augmente à concurrence de 6 913 personnes à la suite des diminutions dans les branches «commerce, restauration et hébergement, réparations», «transports et communications», «institutions de crédit, services fournis aux entreprises, location» et de la forte augmentation (plus de 10 000) des «autres services», dans lesquels la croissance de l'emploi a été fortement influencée par l'évolution du troisième circuit de travail (+ 8 900).

b. Evolution du contenu de l'emploi

La transformation du contenu de l'emploi avait déjà été pressentie en 1985. Au cours de l'année 1986, les facteurs de transformation se sont amplifiés et diversifiés:

- féminisation de l'emploi,
- recul des emplois à temps plein et essor du travail à temps partiel,
- croissance des contrats à durée déterminée,
- surqualification de l'emploi ou déqualification des travailleurs.

Parmi les mouvements ayant affecté le contenu de l'emploi, l'un d'entre eux est immédiatement perceptible au vu des statistiques: la féminisation de l'emploi, conséquence de la croissance de l'emploi féminin et du recul de l'emploi masculin. Ces mouvements ont été commentés plus haut; il suffit dès lors de rappeler les chiffres: du 30 juin 1985 au 30 juin 1986, l'effectif masculin des assujettis à l'ONSS se contracte de 6 043 personnes tandis que l'effectif féminin s'accroît de 23 553 personnes.

La féminisation de l'emploi n'est pas sans lien avec l'évolution du travail à temps partiel. L'appréciation de ce phénomène reste encore assez floue. Selon l'INAMI, qui donne des chiffres jusqu'en 1985, le nombre des travailleurs à temps partiel (y compris les travailleurs saisonniers et intermittents) a augmenté de 47 419 personnes (10 342 hommes, 37 077 femmes) entre 1983 et 1984, de 48 238 personnes (12 823 hommes, 35 415 femmes) entre 1984 et 1985 pour atteindre un effectif total de 364 634 personnes au 30 juin 1985 dans l'ensemble des secteurs privé et public. Les chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage au nombre de 129 076 sont compris dans ce total. 1985 montrait une amélioration par rapport à 1984, le recul des postes à temps plein étant inférieur à ce qu'il avait été un an auparavant (-21 120 contre -41 700) et la croissance des emplois à temps partiel relativement semblable (+48 238 personnes contre 47 419 en 1984). Les femmes interviennent pour 76,7 % dans l'effectif des travailleurs salariés à temps partiel.

La jeunesse caractérise aussi les travailleurs à temps partiel. En 1985, les jeunes de moins de 25 ans occupaient 16 % des emplois à temps plein et 23,4 % des emplois à temps partiel. Un mouvement semble se dessiner au cours des années consistant en une diminution de la part des jeunes occupant un travail à temps plein tandis que leur occupation à temps partiel va croissant. Enfin, il est frappant de constater que la part des hommes de moins de 25 ans dans le total des emplois masculins à temps partiel est supérieure à celle des femmes dans l'ensemble des emplois féminins du même type (respectivement 27,7 % et 22,3 %).

L'évolution des années précédentes, caractérisée par le recul des emplois à temps plein et le développement des emplois à temps partiel a vraisemblablement persisté en 1986 et le nombre des travailleurs à temps partiel devrait avoisiner les 400 000 personnes. En effet, entre juin 1985 et juin 1986, le nombre des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage a crû de 31 189 personnes dont 23 720 femmes. Cette évolution est encore confirmée par l'enquête sur les forces de travail de l'INS selon laquelle, de 8,6 % de l'ensemble des emplois en 1985, ceux à temps partiel sont passés à 9,3 % en 1986.

Cette enquête fourmille d'informations intéressantes sur le fonctionnement récent du marché de l'emploi mais ses résultats doivent être interprétés avec nuance notamment lors de la recherche des informations relatives à un petit groupe de personnes: se pose alors le problème de la représentativité de l'échantillon choisi et de son extrapolation à l'ensemble de la population étudiée. C'est le cas en ce qui concerne l'évolution des contrats à temps partiel mais aussi des contrats à durée déterminée. De 6,9 % des emplois en 1985, ces derniers passent à 7,1 % en 1986 mais l'écart entre ces chiffres ne permet pas de dégager une évolution significative. Il est vraisemblable que dans la réalité, leur croissance a été nettement supérieure. Déjà en 1985, les agences d'intérim avaient connu un essor important, touchant tant l'emploi masculin que féminin, le travail manuel qu'intellectuel. Les intérimaires sont de moins en moins des intérimaires volontaires que des travailleurs en attente d'un travail fixe. De nombreux jeunes ayant terminé leurs études acceptent des contrats à durée déterminée même si ces contrats ne couvrent que quelques mois, faute d'être engagés pour une durée indéterminée. En acceptant des contrats à durée déterminée, ils acquièrent au moins partiellement l'expérience professionnelle qui leur manque et qui est de plus en plus souvent exigée par les entreprises pour obtenir un emploi plus stable.

Les contrats de travail à temps partiel, intérimaire et à durée déterminée constituent des formes d'engagement souples qui rencontrent la faveur des entreprises en leur offrant l'avantage de permetttre un ajustement aux fluctuations de la demande. C'est notamment le cas du contrat de travail à temps partiel qui sera converti en contrat à temps plein lors d'un accroissement soudain de la demande. Cette possibilité de conversion est favorable à une maîtrise des coûts salariaux puisqu'elle permet d'éviter le paiement d'heures supplémentaires. Ces formes d'engagement contribuent à une autre organisation du temps de travail de nature à permettre l'allongement de la durée d'utilisation du capital et donc d'améliorer la rentabilité des machines. Les conséquences pour les travailleurs de l'essor de ces différents types de travail sont mitigées. L'engagement grâce à ce type de contrats offre certes une possibilité de sortir du

chômage et d'acquérir une certaine expérience professionnelle mais il peut aussi signifier la marginalisation dans le cas où un ou plusieurs emplois de ce type ne débouchent pas ensuite sur un engagement moins précaire et l'insécurité des revenus puisque ces emplois sont plus précaires et, notamment dans le cas du travail à temps partiel, moins rémunérateurs.

Un autre aspect de l'emploi se modifie: il s'agit de la qualification des travailleurs. La difficulté d'être embauché a engendré une transformation du comportement face à l'emploi. Les demandeurs d'emploi acceptent des engagements qui ne correspondent plus nécessairement à leur qualification, ce qui renforce la difficulté pour ceux qui sont moins qualifiés d'être engagés alors que déjà les autres sont relativement bien protégés du chômage.

c. Examen de l'emploi dans le secteur tertiaire

Cet examen se fonde sur l'évolution de l'effectif des travailleurs assujettis à la sécurité sociale (ONSS) sur une période longue de dix ans (1976-1985) et au cours des deux dernières années disponibles (1985 et 1986).

La progression de l'emploi tertiaire au sein de l'emploi total est un phénomène continu au cours de la période considérée (tableau 39) qui semble devoir persister. Le secteur privé est essentiellement à l'origine de cette croissance de la part du tertiaire dans l'emploi total car celle du secteur public est relativement stable.

TABLEAU 39- Part de l'emploi tertiaire dans l'effectif des assujettis à la sécurité sociale.

En %

DESIGNATION	1976	1985	1986
Tertiaire privé	40,7	50,5	51,4
Tertiaire public	93,3	98,6	98,7
Total	55,5	65,7	66,4

Source: ONSS.

Le mouvement qui se dessine sur base de la répartition de l'emploi du tertiaire entre hommes et femmes est favorable aux femmes tant dans le secteur privé que dans le secteur public. La tendance est pourtant la même, mais apparaît plus nette et plus forte pour l'effectif féminin du secteur public (tableau 40).

Il est vraisemblable que la mise en place et l'évolution du programme de résorption du chômage ont influencé cette tendance du secteur tertiaire public. En effet en 1976, 74 % des bénéficiaires de ce programme au sein du secteur public étaient des hommes; en 1985, ce chiffre est tombé à 46,5 %. Dans le même temps, l'ensemble du programme est passé de 17 107 à 85 484 personnes occupées par le secteur public, essentiellement dans le secteur tertiaire.

TABLEAU 40- Répartition de l'emploi tertiaire entre hommes et femmes

En % de l'emploi tertiaire considéré

DESIGNATION	1976		1985		1986	
	H	F	H	F	H	F
Tertiaire privé	55,8	44,2	52,8	47,2	52,5	47,5
Tertiaire public	60,6	39,4	55,0	45,0	54,2	45,8
Total	58,0	42,0	53,8	46,2	53,3	46,7

Source: ONSS.

La majorité des travailleurs de l'ensemble du secteur tertiaire sont des travailleurs intellectuels (tableau 41), ce qui résulte du poids du nombre des fonctionnaires (agents définitifs) pour lesquels une distinction entre caractère manuel et intellectuel du travail n'est pas faite et qui sont repris intégralement dans la catégorie travailleurs intellectuels (en 1986, le nombre de ces travailleurs s'élève à 599 814 sur un total de 894 193 personnes appartenant au secteur tertiaire public).

TABLEAU 41- Répartition de l'emploi tertiaire entre catégories de travailleurs.

En % de l'emploi tertiaire considéré et du total

DESIGNATION	1976			1985			1986		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Travailleurs manuels									
Tertiaire privé	26,6	14,3	40,9	24,6	14,4	39,0	24,3	14,5	38,8
Tertiaire public	4,0	6,7	10,7	4,2	6,4	10,6	4,1	6,6	10,7
Total	16,3	10,8	27,1	14,9	10,6	25,5	14,8	10,8	25,6
Travailleurs intellectuels									
Tertiaire privé	29,3	29,8	59,1	28,2	32,8	61,0	28,2	33,0	61,2
Tertiaire public	56,6	32,7	89,3	50,8	38,6	89,4	50,1	39,3	89,3
Total	41,7	31,1	72,9	38,9	35,5	74,5	38,5	35,9	74,4

Source: ONSS.

Au sein du secteur tertiaire public cependant, la répartition de la catégorie des travailleurs intellectuels entre hommes et femmes montre qu'un mouvement s'est produit en faveur de l'emploi de ces dernières et au détriment de l'emploi masculin. Au sein du secteur tertiaire privé, un mouvement semblable est observé mais son ampleur est nettement moindre.

d. Evolution des différentes composantes de l'emploi tertiaire privé

Dans le secteur tertiaire privé, la part la plus importante de l'emploi revient à la rubrique «commerce, restauration et hébergement, réparations» avec 42,0 % en 1986 dont le commerce de gros et le commerce de détail se partagent plus de 30 % (tableau 42). L'évolution de la part de cette rubrique et de ses composantes est orientée à la baisse; seuls la restauration et l'hébergement voient leur effectif relatif croître tandis que la part du commerce de gros semble se stabiliser.

Deuxième poste en importance, les autres services ont vu leur part augmenter de 1976 à 1985 et se stabiliser ensuite autour de 27 %. Cette augmentation est due principalement à la croissance de la part des personnes occupées dans le service de santé et les services vétérinaires et les autres services sociaux (crèches, homes,...). D'autres postes voient leur part diminuer dans le total du secteur tertiaire; il s'agit de l'administration générale, des services personnels et des services domestiques.

L'emploi dans les institutions de crédit, assurances, services aux entreprises et location a un poids croissant dans l'emploi tertiaire, essentiellement à cause du dernier groupe, la part des institutions de crédit n'évoluant que légèrement à la hausse tandis que celle des assurances reste stable.

e. Evolution d'une rubrique en expansion de l'emploi tertiaire: les services aux entreprises

En 1986, les plus grands nombres d'emplois masculins se concentrent par ordre décroissant d'importance dans les agences d'intérim (il s'agit des intérimaires dont l'agence d'intérim reste l'employeur bien qu'ils soient occupés dans différentes entreprises), des autres services aux entreprises à l'exclusion des agences d'intérim (qui comprennent les bureaux d'études industrielles, les bureaux d'architectes, d'études de marché, les bureaux d'informatique,...) et les services techniques et enfin les conseillers fiscaux et comptables (tableau 43).

TABLEAU 42- Répartition de l'emploi tertiaire du secteur privé en ses différentes composantes

En %

DESIGNATION	1976	1985	1986
Commerce, restauration et hébergement, réparations	46,5	42,2	42,0
- commerce de gros, récupération	20,2	16,5	16,5
- commerce de détail	17,0	16,1	15,9
- restauration et hébergement	5,2	6,1	6,2
- réparations	4,1	3,4	3,4
Transports et communications	9,6	9,1	9,2
Institutions de crédit, assurance, services aux entreprises, location	19,3	21,7	22,0
- institutions de crédit	6,4	6,7	6,7
- assurances	3,1	3,0	3,0
- services fournisseurs aux entreprises de location	9,8	12,0	12,3
Autres services	24,6	27,0	26,8
- administration générale, défense nationale, sécurité sociale obligatoire	1,9	1,8	1,8
- hygiène publique, administration des cimetières	2,4	2,8	2,8
- enseignement	-	-	-
- recherche et développement	0,5	0,4	0,4
- santé et services vétérinaires	6,8	8,0	8,0
- autres services sociaux	5,5	8,1	8,3
- services récréatifs et culturels	1,5	1,5	1,5
- services personnels	2,8	2,1	2,0
- services domestiques	1,6	0,5	0,4
- autres services non dénommés ailleurs	1,6	1,7	1,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : ONSS.

Les emplois féminins se partagent essentiellement entre les agences d'intérim, les autres services à l'exclusion des agences d'intérim, les conseillers fiscaux et comptables, les conseillers juridiques et les agences immobilières. La croissance de l'emploi a été particulièrement marquée dans les agences d'intérim et dans une moindre mesure dans les autres services en 1985, mais elle fut plus modeste en 1986 et s'est répartie entre les trois dernières rubriques ci-avant.

Si selon la classification NACE, les services aux entreprises, responsables de la croissance de l'emploi tertiaire à concurrence de 14326 personnes en 1985 (soit 51,5 % de la croissance du tertiaire) et de 6 434 personnes en 1986 (soit 28,1 %), appartiennent du secteur tertiaire, leur destination peut être l'un des trois secteurs d'activité de l'économie. Le caractère relativement arbitraire de l'affectation des services aux entreprises au secteur tertiaire doit dès lors inciter à la nuance lors de l'appréciation de l'évolution de ce secteur d'activité.

TABLEAU 43- Emploi dans les services aux entreprises

Nombre de personnes

DESIGNATION	1984		1985			1986		
	H	F	H	F	(a)	H	F	(a)
Auxiliaires financiers	955	670	974	688	+ 37	1 027	741	+ 106
Auxiliaires d'assurance	2 772	4 563	2 809	4 774	+ 248	2 860	4 937	+ 214
Affaires immobilières, leasing	3 054	2 176	3 018	2 196	-16	3 039	2 290	+ 115
Agents immobiliers	1 533	5 048	1 583	5 168	+ 170	1 662	5 278	+ 189
Conseillers juridiques	1 971	5 869	1 909	6 081	+ 150	1 875	6 290	+ 175
Conseillers fiscaux et comptables	5 527	7 321	5 638	7 708	+ 498	6 081	8 497	+ 1 232
Services techniques	11 435	3 894	11 803	3 988	+ 462	12 083	4 097	+ 329
Publicité	2 383	2 231	2 522	2 627	+ 535	2 682	3 084	+ 617
Autres à l'exclusion des agences d'interimaires	14 744	7 948	16 560	8 827	+ 2 695	18 090	8 890	+ 1 593
Intérimaires	11 118	6 344	17 290	9 461	+ 9 289	18 221	10 264	+ 1 734

Source: INS.

(a) La différence est effectuée sur le total des hommes et des femmes par rapport à leur nombre l'année précédente.

f. La part du secteur tertiaire dans l'emploi total: une comparaison internationale

La comparaison internationale se base sur des chiffres d'emploi comprenant outre les salariés les indépendants. Ces derniers exerçant principalement leur activité au sein du secteur tertiaire, les pourcentages figurant pour la Belgique dans le tableau 44 sont plus élevés. La dernière année disponible pour l'ensemble des pays considérés est 1984.

TABLEAU 44- Part du secteur tertiaire dans la population active civile occupée

En %

PAYS	1975	1984
RFA	47,6 (9)	53,1 (11)
Belgique	57,3 (4)	66,8 (3)
Danemark	58,8 (3)	66,4 (4)
France	51,1 (7)	59,0 (7)
Grèce	36,8 (12)	42,8 (12)
Irlande	45,8 (10)	54,2 (9)
Italie	44,1 (11)	53,6 (10)
Luxembourg	49,7 (8)	62,0 (6)
Pays-Bas	59,4 (2)	68,0 (2)
Portugal	32,2 (13)	40,7 (13)
Royaume-Uni	56,8 (5)	64,5 (5)
Japon	51,5 (6)	56,2 (8)
USA	65,6 (1)	68,2 (1)

Source: OCDE, Statistique de la population active 1964-1984.

De 1975 à 1984, la croissance de la part des services dans l'emploi est généralisée. Les chiffres entre parenthèses donnent le classement des pays par ordre décroissant de la part de l'emploi occupée dans les services. La Belgique fait partie du groupe des pays dont la part des services est la plus importante et cette position s'est renforcée au cours de la période considérée.

Si les USA ont conservé leur première position dans le classement avec une part des services s'élevant à 68,2 % de l'emploi total en 1985, deux pays dont les performances économiques ont été meilleures que celles des autres pays, l'Allemagne et le Japon, ont vu la part du secteur tertiaire croître moins vite. Cette évolution pourrait suggérer la question de savoir si croissance du secteur tertiaire et croissance économique vont de pair.

C. CHOMAGE

Une nouvelle catégorie de chômeurs a été créée en avril 1985: les chômeurs complets indemnisés âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi. Outre leur âge (plus de 50 ans) et la longue durée de leur chômage, les personnes figurant dans ce groupe ont un faible niveau de formation et une activité professionnelle antérieure au chômage dans les secteurs primaire et secondaire; ils ont exercé une profession dont la demande est en régression ou d'un faible niveau de qualification. Les classes d'âge les plus proches de la pension utilisent le plus la possibilité d'être dispensées du pointage. L'appréciation portée sur l'évolution du chômage, passant par la comparaison entre les résultats d'une année et de la précédente, nécessite la réintégration de cette nouvelle catégorie dans celle des chômeurs complets indemnisés. Les séries dont l'évolution a été perturbée par l'introduction de cette mesure sont parmi les séries retenues à la section a. ci-après, c'est-à-dire l'ensemble des chômeurs, les chômeurs admis sur base des prestations de travail, la répartition régionale des chômeurs et les chômeurs dont la durée d'inactivité est supérieure à deux ans.

Un bref commentaire analysera l'évolution du chômage des seuls demandeurs d'emploi entre le 30 juin 1985 et le 30 juin 1986. Aucun résultat valable ne peut être tiré de la comparaison de cette catégorie de chômeurs sur une base annuelle puisque la possibilité de la dispense de pointage pour les chômeurs âgés n'a été accordée qu'en avril 1985.

a. Chômage complet indemnisé en 1986

Tout comme pour l'année 1985, l'évolution de chaque catégorie statistique de chômeurs peut être appréciée sur base de deux indicateurs: la moyenne annuelle de cette année et le chiffre au 30 juin. Néanmoins, les profils dégagés selon ces deux indicateurs, tels qu'ils figurent aux tableaux 45 à 47, apparaissent suffisamment semblables pour

que seule l'évolution des moyennes annuelles soit commentée. De manière générale, l'image qui ressort de la comparaison à un an d'écart des moyennes annuelles est plus favorable que celle obtenue à partir de la comparaison au 30 juin à cause de l'évolution en cours d'année. Le profil du chômage de l'année 1986 se dessine comme suit: le nombre de chômeurs a diminué sensiblement par rapport à l'année précédente jusqu'en mai; il s'est stabilisé en juin pour baisser à nouveau, mais à un rythme ralenti, au cours des mois suivants. A partir d'octobre, une nouvelle détérioration est apparue.

TABLEAU 45- Chômage selon la base d'admission

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	Au 30 juin					En moyenne annuelle		
	1982	1983	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Total	16,8	10,9	0,6	-0,1	-0,8	1,5	-0,7	-1,6
Hommes	23,9	14,0	-0,5	-2,3	-2,6	0,5	-2,3	-3,5
Femmes	11,5	8,4	1,6	1,7	0,7	2,3	0,8	0,0
Admis sur base des prestations	15,3	9,6	-0,7	-1,1	-1,3	0,3	-1,6	-2,1
Hommes	22,5	12,9	-1,3	-2,9	-2,9	-0,2	-2,8	-3,8
Femmes	3,8	6,8	-0,1	0,5	0,1	0,8	-0,4	-0,8
Admis sur base des études	38,0	27,0	13,9	8,9	3,3	12,7	7,4	2,8
Hommes	51,5	32,1	10,1	5,3	1,1	9,5	3,6	-1,1
Femmes	31,8	24,3	16,1	10,7	3,3	14,6	9,5	5,0

Source: ONEm.

Pour la deuxième année consécutive, le chômage s'est amélioré en 1986 grâce à un recul du masculin et une stabilisation du féminin, ce qui résulte de l'évolution favorable de l'emploi, qu'elle découle de l'activité économique ou qu'elle soit induite par les mesures visant à promouvoir l'emploi, notamment l'interruption de carrière (4 507 interruptions complètes, 2 596 réductions de la carrière) ou le programme de résorption du chômage. Le recul caractérise aussi le chômage sur base des prestations de travail. Dans cette catégorie, il est nettement plus prononcé pour les hommes que pour les femmes.

L'ensemble des chômeurs admis sur base de leurs études croît toujours mais nettement plus faiblement qu'en 1985; en outre, le nombre des hommes appartenant à cette catégorie est en légère diminution, ce qui constitue un fait nouveau. Tout comme l'année précédente, l'évolution du chômage des moins de 25 ans est à l'origine de la diminution de l'ensemble du chômage. La moyenne annuelle de l'ensemble des chômeurs de moins de 25 ans est en recul de 13 085 personnes tandis que les chômeurs complets indemnisés ne régressent que de 8 127 personnes.

Programme de résorption du chômage, prolongation de la scolarité et évolution de l'effectif de la population concernée constituent sans doute des facteurs explicatifs de ces évolutions qui sont vraisemblablement aussi la conséquence du fait que de nombreux jeunes ayant terminé leurs études acceptent davantage qu'auparavant des emplois à durée déterminée, même très courte (2 à 3 mois).

Le profil régional du chômage (tableau 46) permet de mettre en lumière le fait que l'évolution reste favorable en Flandre, principalement pour les hommes, et qu'elle l'est redevenue à Bruxelles (où le chiffre reprend sa tendance décroissante interrompue en 1985 à la suite d'une modification du traitement statistique des données). La croissance du chômage demeure en Wallonie mais se ralentit néanmoins légèrement. La Flandre est aussi la région où le nombre des chômeurs occupés à temps réduit pour échapper au chômage est le plus important et a augmenté en moyenne annuelle de 17 789 personnes contre 9 058 en Wallonie et 3 561 à Bruxelles.

TABLEAU 46- Chômage selon les régions

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	Au 30 juin					En moyenne annuelle		
	1982	1983	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Flandre	19,5	10,0	-1,3	-1,8	-3,1	0,0	-4,2	-3,9
Hommes	30,5	12,1	-3,5	-8,2	-6,2	-2,3	-7,3	-7,2
Femmes	12,3	8,5	0,5	-0,5	-0,9	1,9	-1,0	-1,4
Wallonie	11,8	10,7	5,3	4,1	2,2	5,4	3,4	1,7
Hommes	14,9	15,9	5,3	3,8	1,6	6,0	2,9	1,1
Femmes	9,2	6,4	5,4	4,4	2,8	4,8	3,9	2,3
Bruxelles	18,9	16,4	-3,6	5,3	-1,1	-2,7	5,0	-1,3
Hommes	23,0	17,2	-3,2	4,8	-2,9	-2,2	4,3	-2,5
Femmes	14,5	15,4	-4,1	6,0	0,4	-3,8	7,0	-1,0

Source : ONEm.

TABLEAU 47- Répartition du chômage selon la durée d'inactivité

Variation en % par rapport à la période précédente

DESIGNATION	Au 30 juin					En moyenne annuelle		
	1982	1983	1984	1985	1986	1984	1985	1986
Moins d'un an	-0,6	1,9	-11,2	-9,8	-7,1	-13,5	-8,7	-7,1
Hommes	-1,1	0,2	-15,1	-12,0	-9,3	-17,2	-12,9	-9,8
Femmes	-0,1	4,0	-6,6	-6,8	-4,9	-9,0	-4,0	-4,7
Un à deux ans	51,8	-1,8	-1,9	-13,7	-8,9	-2,2	-14,7	-10,9
Hommes	98,0	-1,5	-3,8	-19,9	-14,6	-4,4	-20,8	-16,0
Femmes	22,3	-2,1	0,0	-7,4	-4,0	0,1	-8,6	-6,4
Plus de deux ans	23,1	28,7	14,6	11,0	5,1	14,3	11,3	4,5
Hommes	42,3	58,4	24,5	15,6	5,9	23,6	16,2	5,3
Femmes	16,4	16,0	8,9	4,9	4,6	8,8	8,1	3,8

Source : ONEm.

De la répartition du chômage selon la durée d'inactivité (tableau 47), il ressort que seul le nombre des chômeurs complets indemnisés depuis plus de deux ans continue à croître mais à un rythme ralenti, ce qui témoigne de la persistance de la difficulté à sortir du chômage pour certaines catégories de chômeurs.

b. Evolution de la série des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi

L'examen de cette évolution se base sur les chiffres au 30 juin puisque la possibilité pour les chômeurs âgés d'être dispensés du pointage a été octroyée en avril 1985 (tableau 48).

De manière générale, le retrait de ces séries des chômeurs qui ne sont plus considérés comme demandeurs d'emploi (+ 20 719 personnes entre juin 1985 et juin 1986), conduit à un profil du chômage nettement plus favorable que pour les chômeurs complets indemnisés. Cependant, même si l'image de la situation du chômage en Belgique apparaît plus favorable lorsqu'elle est examinée sous l'angle des demandeurs d'emploi, il n'en reste pas moins qu'il faut considérer l'ensemble des chômeurs complets indemnisés tant du point de vue de la mesure du sous-emploi que du point de vue budgétaire.

TABLEAU 48- Demandeurs d'emploi selon les catégories statistiques au 30 juin

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	30 juin 1986/ 30 juin 1985
Total	- 5,4
Hommes	- 9,7
Femmes	- 2,1
Flandre	- 8,5
Hommes	-16,2
Femmes	- 3,8
Wallonie	- 1,1
Hommes	- 2,9
Femmes	0,4
Bruxelles	- 4,7
Hommes	- 8,6
Femmes	- 1,5
Prestations	- 6,6
Hommes	-10,8
Femmes	- 3,2
Durée d'inactivité supérieure à 2 ans	- 3,1
Hommes	- 7,8
Femmes	- 0,2

Source: ONEm.

c. Evolution du chômage par branche d'activité et par groupe de professions

Le tableau 49 montre que l'évolution du nombre des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi est favorable dans toutes les branches d'activité. Les seules rubriques qui enregistrent une croissance sont le secteur Horeca (Ici regroupé avec le commerce) et les activités mal désignées. La sortie des chômeurs âgés et au chômage depuis plus de deux ans de la catégorie des demandeurs d'emploi a nettement contribué à cette évolution. La diminution des demandeurs d'emploi issus de la construction tient vraisemblablement à l'importance des chômeurs de la construction qui remplissent les conditions pour être dispensés du pointage sans oublier l'amélioration de l'activité économique dans ce secteur, liée aux mesures de politique économique prises à son égard.

Les chômeurs classés dans la rubrique «services» restent très nombreux bien que leur nombre soit inférieur à celui de l'année passée. En examinant de plus près la répartition du chômage à l'intérieur de cette rubrique, il apparaît que le plus grand nombre de chômeurs provient des services aux entreprises (+ 17,4 % du total des chômeurs issus des services), des services administratifs (Etat, provinces, communes: 16,3 %), des oeuvres sociales (Hospice, crèches, foyer: 14,5 %), de l'enseignement officiel, subventionné, privé (14,4 %) et enfin des services personnels (11,9 %). La répartition reste assez semblable à ce qu'elle était au 30 juin 1985 mais les services aux entreprises ont connu une croissance du nombre de leurs chômeurs par rapport à l'année précédente.

TABEL 49- Chômage par branche d'activité au 30 juin

DESIGNATION	1985	1986
Agriculture, sylviculture et pêche	2 739	2 629
Energie et eau	2 998	2 554
Extraction de minéraux non énergétiques, industrie chimique	21 332	19 335
Industrie des métaux	41 174	38 175
Autres industries manufacturières	84 883	77 425
Construction	50 078	40 777
Commerce, horeca	67 968	66 416
Banques et assurances	5 775	5 445
Transports et communications	12 321	12 086
Services	108 261	106 796
Activités mal désignées	58 001	59 368

Source:ONEm; Ministère des Affaires économiques, DGED.

Cette évolution semble en contradiction avec la croissance de l'emploi du secteur tertiaire mais, selon toute vraisemblance, les mouvements affectant les évolutions respectives de l'emploi et du chômage ne touchent pas les mêmes personnes. Des facteurs tels que le sexe, la profession, le niveau d'études, l'âge, la qualification interviennent.

Le caractère très agrégé des données relatives à l'emploi ne permet pas de mettre en lumière d'autres facteurs que ceux cités ci-avant. Cependant les chiffres du chômage donnent certaines indications pour confronter cette hypothèse: ainsi, la difficulté à sortir du chômage est plus grande pour les personnes peu qualifiées, dont le niveau d'étude ne dépasse pas le primaire; elle croît avec l'âge. De plus, tout comme en 1985, la croissance de l'emploi résulte davantage de l'entrée sur le marché du travail de personnes n'ayant jamais travaillé que d'une sortie du chômage.

La répartition par groupe de professions fait ressortir l'importance des employés en chômage (33,3 % de l'ensemble des chômeurs complets indemnisés) et parmi ceux-ci, principalement les employés de bureau, dont les employés à des travaux administratifs et les vendeurs. D'autres professions enregistrent un nombre élevé de chômeurs:

- les autres travailleurs spécialisés dans les services (8,7 %);
- les tailleurs, coupeurs, fourreurs (7,7 %);
- les mécaniciens, outilleurs, plombiers, soudeurs (7,1 %);
- les manœuvres ordinaires (7,1 %);
- les maçons, carreleurs, plafonneurs (5,5 %) mais dont le nombre est en net recul par rapport au 30 juin 1985;
- les cuisiniers, femmes de chambre, garçons, serveurs (5,0 %).

d. Chômage partiel

Le nombre moyen annuel de chômeurs partiels pour raisons économiques (tableau 50) est inférieur de plus de 2 000 personnes au chiffre de 1985. A côté de l'amélioration de l'activité économique figurent aussi comme raison de ce recul différents facteurs qui ont renforcé la flexibilité du marché de l'emploi: la croissance du travail à temps partiel et la multiplication des contrats à durée déterminée utilisés par les entreprises pour s'adapter aux variations de la demande.

TABLEAU 50- Chômage partiel pour raisons économiques

Variation en % de la moyenne annuelle par rapport à la même période de l'année précédente

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Chômage partiel pour raisons économiques	-2,5	5,5	-23,1	-27,6	-8,3

Source: ONEm.

e. Programme de résorption du chômage

Les bénéficiaires du programme de résorption du chômage (tableau 51) ont vu leur nombre croître de près de 13 000 personnes entre juin 85 et juin 86,la croissance se réalisant essentiellement au sein du troisième circuit de travail et des chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics. Le cadre spécial temporaire affiche un recul tandis que le nombre des stages des jeunes est stable. La résorption du chômage s'est plus que l'année passée réalisée par des contrats à temps plein. La croissance des contrats à temps partiel est faible ou négative.

TABLEAU 51- Bénéficiaires du programme de résorption du chômage (a)

Au 30 juin, en milliers

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986	(b)
Chômeurs mis au travail	32,6	29,0	28,5	31,0	37,2	6,2
temps plein	--	29,0	28,3	29,6	34,9	5,3
temps partiel	--	0,0	0,2	1,4	2,3	0,9
Cadre spécial temporaire	21,2	14,7	15,5	16,6	13,7	-2,9
temps plein	--	14,5	14,0	14,6	10,5	-4,1
temps partiel	--	0,2	1,5	2,0	3,2	1,2
3ème circuit de travail	--	7,0	19,4	25,8	34,7	8,9
temps plein	--	6,9	18,3	23,0	29,1	6,1
temps partiel	--	0,2	1,1	2,8	5,6	2,8
Stage des jeunes	30,3	34,2	40,8	39,4	40,1	0,7
temps plein	29,5	24,0	29,8	23,1	26,4	3,3
privé	21,0	17,1	21,5	21,9	23,4	1,5
public	8,5	6,9	8,3	1,2	3,0	1,8
temps partiel	0,8	10,2	11,0	16,3	13,7	-2,6
privé	0,8	7,8	8,0	5,3	3,7	-1,6
public	--	2,4	3,0	11,0	10,0	-1,0
Total	83,3	84,9	104,2	112,8	125,7	12,9

Source: ONEm.

(a) Depuis l'A.R. 230 (21.12.83), il ne peut y avoir, dans le secteur public, que des stagiaires à temps partiel (max. 4/5 du temps), excepté dans l'enseignement où les stages à plein temps sont encore possibles.
(b) Ecart entre 1985 et 1986.

NOTE

(1) Francis CARNOY: *Volume de travail et productivité apparente du travail*, Etude spéciale, avril 1987, IRES, Louvain-la-Neuve.

2.3.2. PRODUCTION INDUSTRIELLE: HESITATIONS ET DIVERGENCES

A. APERCU GENERAL

a. Evolution de la production

Depuis 1982, la production industrielle sans la construction augmente de façon ininterrompue mais de manière modeste, sans comparaison avec la période 1968-1974: tout comme en 1985, elle ne s'est accrue que de 1,6 %, même si à la fin de 1985 et au début de 1986, les estimations étaient favorables à la suite des modifications du climat international qui auraient dû exercer une influence favorable sur elle. D'un trimestre à l'autre, sur base des données désaisonnalisées et lissées, la production industrielle est restée stable durant la première moitié de l'année pour croître fortement entre juillet et septembre et faiblir à nouveau par la suite (tableau 52). Les indices dépassent en 1986 ceux du dernier sommet (1979) de 4,0 %, ceux d'avant la crise pétrolière (1974), de 9,0 % et ceux du dernier creux conjoncturel (1981), de 8,1 % (tableau 53 et graphique 6).

TABLEAU 52- Indices trimestriels de la production industrielle par groupes de marchandises

Corrigé des variations saisonnières, variation en % par rapport au trimestre précédent

DESIGNATION	1985				1986 (a)			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Indice général (sans la construction)	0,5	1,5	0,1	1,4	0,2	-0,2	1,6	-2,0
Indice général (avec la construction)	-1,8	3,2	0,1	0,5	0,2	-0,8	4,2	-3,1
Selon l'affectation de la production:								
Matières premières et produits demi-finis	-0,6	1,6	0,5	1,3	0,3	-1,2	1,3	-2,4
Biens de consommation non-durables	1,5	0,9	-0,6	1,7	0,3	0,3	1,3	-2,9
Biens de consommation durables	-0,1	1,4	0,6	1,5	1,2	1,0	4,5	-1,3
Biens d'investissement (sans la construction)	2,6	2,8	-1,9	2,3	-1,0	0,8	3,9	-3,0

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Données provisoires.

b. Production industrielle par groupes de produits

La hausse des matières premières et biens intermédiaires n'a atteint que 0,7 %. Comme la Belgique importe la plupart de ses matières premières, l'accroissement dans ce groupe ne peut provenir que des biens intermédiaires. Au cours de ces dernières années, la demande mondiale s'est intensifiée dans les biens d'investissement pour lesquels l'industrie belge est peu spécialisée, ce dont est responsable sa structure de production désuète, de sorte qu'il ne lui a pas été possible de la satisfaire. Pour les débouchés des demi-produits belges, à faible contenu technologique, seule demeure la croissance de la consommation privée qui se dessine aussi à l'étranger.

La production de biens de consommation non durables augmentait depuis quelques années en moyenne de 2 %; en 1986, cette croissance ne se monte qu'à 1,5 %. En effet, ces produits sont généralement des biens de première nécessité, avec une faible élasticité des prix aux revenus; des déplacements peuvent se produire en leur sein à la suite du passage vers des produits d'une autre classe de prix ou de qualité. De tels mouvements se sont multipliés au cours des dernières années à cause de la modération des revenus. Comme les statistiques industrielles sont basées sur des quantités, de tels déplacements n'apparaissent pas directement mais expliquent le mauvais résultat de 1986.

GRAPHIQUE 6 : Indices de la production industrielle par groupes de marchandises

1980 = 100

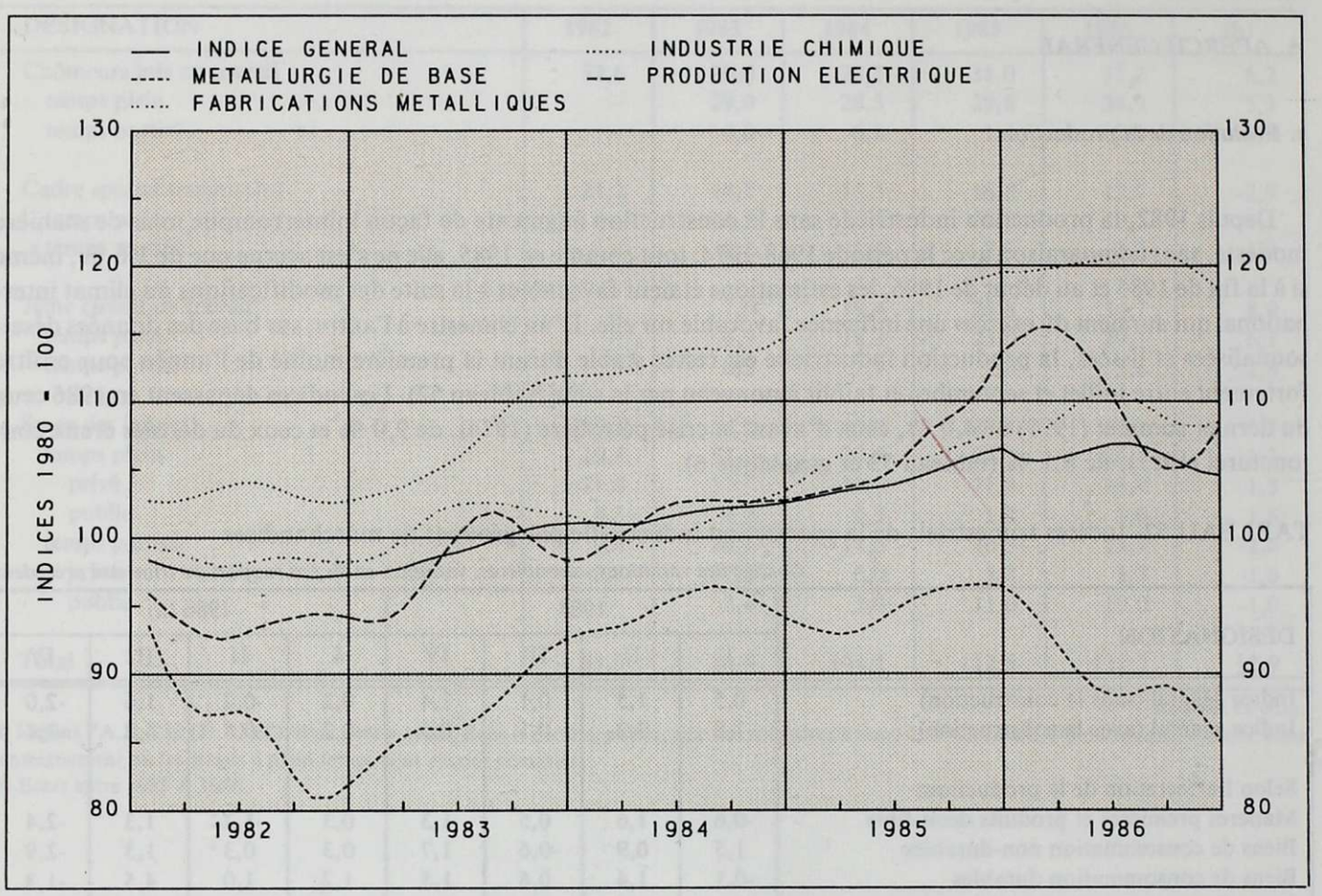

Source : Ministère des Affaires économiques, INS.

TABLEAU 53- Indices de la production industrielle par groupes de marchandises

1980 = 100

DESIGNATION	Moyennes annuelles			Croissance en 1986 par rapport à		
	1984	1985	1986(a)	1974	1979	1985
Indice général (sans la construction)	101,9	103,6	105,2	9,0	4,0	1,6
Indice général (avec la construction)	90,3	90,2	92,0	-9,7	-8,0	2,1
Selon l'affectation de la production:						
Matières premières et produits demi-finis	100,0	101,0	101,7	5,5	0,3	0,7
Biens de consommation non durables	109,1	111,4	113,1	18,5	13,0	1,5
Biens de consommation durables	99,6	100,6	106,2	4,6	5,6	5,6
Biens d'investissement (sans la construction)	101,8	105,9	107,7	13,1	4,4	1,7

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

(a) Données provisoires.

Pour la décision d'achat de biens de consommation durables, des facteurs tels que le revenu, l'incertitude à son propos et la confiance dans le futur sont importants. En 1984, la production de ces biens baissait encore de 1,4 %; une partie de ce recul était récupérée un an plus tard (+ 0,9 % en 1985); une hausse de 5,6 % s'est produite l'an passé.

Le mouvement provient de l'accroissement de la demande d'appareils ménagers en remplacement de ceux, plus anciens, dont l'achat avait été postposé. La forte croissance des ventes de voitures, à la suite du salon, en est aussi un symptôme.

L'accroissement de la production des biens d'investissement sans la construction est décevant comparé à la forte hausse des investissements eux-même et n'atteint que 1,7 % seulement selon les dernières statistiques, toutefois provisoires et souvent rectifiées comme en 1985: + 2,8 % avaient d'abord été annoncé («Livre blanc» de 1985) qui devinrent finalement 4 %. Il est peu probable cependant que la hausse en 1986, après correction, approche celle des investissements (+ 10 %), ce qui confirme l'idée qu'une grande partie des biens d'investissement est importée.

c. Enquêtes de conjoncture de la Banque Nationale

L'évolution conjoncturelle, telle que déduite de l'indice de la production industrielle, peut aussi être appréciée grâce à la courbe synthétique de la conjoncture de la Banque Nationale, qui décrit comment les chefs d'entreprise perçoivent, jugent et anticipent l'activité économique. Les deux dernières composantes permettent de mesurer le climat conjoncturel et recueillent plus d'informations sur la demande que sur l'offre. En réalité, l'indicateur de la banque précède l'évolution de la production d'environ cinq mois. La courbe synthétique ne reflète pas seulement l'évolution dans l'industrie (70 % de l'enquête) mais ausi dans la construction (15 %) et le commerce (15 %). En moyenne, le niveau de cet indicateur s'est en 1986 situé 2,5 % en dessous de celui de l'année précédente. Durant les premiers mois, il s'est fortement replié pour, à partir de mars - et à l'exception de mai, mois de grèves - osciller aux environs de 108. En tenant compte d'une avance de cinq mois, le changement moyen en pour-cent entre septembre 1985 et août 1986 se réduit à une stabilisation (graphique 7) par rapport à la croissance de 1,6 % de l'indice de la production industrielle. Le graphique permet de voir facilement que les points de retournement de la production industrielle sont bien prévus par l'indicateur. L'amplitude est certes plus prononcée tandis que le choix de la période de base fausse la tendance générale.

La valeur de l'indicateur des industries manufacturières est inférieure en moyenne de 4,7 % à ce qu'elle fut en 1985 (la baisse est moins évidente en cas d'avance de cinq mois). La diminution s'est produite pour toutes les composantes - évolution, appréciation, prévision. Le rythme de production et les commandes à l'extérieur évoluent fortement à la baisse à la différence des commandes intérieures qui avaient fortement haussé en 1985. Les jugements sur les carnets de commandes totaux et en provenance de l'étranger sont aussi quelque peu moins favorables mais restent cependant optimistes. Les perspectives de la demande sont demeurées à peu près au même niveau qu'en 1985 cependant que les prévisions en matière d'emploi sont négatives.

d. Construction

La croissance de l'activité dans la construction en 1985 avait laissé espérer qu'un retournement de la tendance à la baisse du nombre de bâtiments commencés se produirait. Les données pour 1986, qu'il s'agisse du nombre et du volume des autorisations de bâtir et des bâtiments commencés, indiquent le contraire (voir 2.2.1.). L'indice de la production industrielle de l'industrie de la construction reste toujours une mesure précaire mais les appréciations des enquêtes de conjoncture de la BNB dans ce secteur montrent une même tendance. La valeur moyenne de l'indice dans la construction - gros oeuvre, constructions civiles et travaux routiers - est restée environ à son niveau de 1985. Ce statu quo cache des évolutions divergentes des composantes. Pour le gros oeuvre, la baisse dans l'évolution du rythme d'activité et dans les prévisions de la demande a été compensée par une hausse des autres composantes, en

particulier la durée d'activité assurée. Pour ce qui concerne le gros oeuvre des habitations en particulier, le rythme d'activité, l'évolution de l'emploi et les perspectives de la demande furent inférieurs à leur niveau de 1985. Les autres composantes ont obtenu de meilleurs résultats. Seul le gros oeuvre pour les bâtiments non résidentiels s'est amélioré, ce qui est vraisemblablement explicable par l'évolution positive des investissements et la demande qui en découle pour des immeubles industriels.

GRAPHIQUE 7- Indices de la production industrielle comparés avec la valeur numérique de l'indicateur de la conjoncture décalée de 5 mois

1980 = 100 et juillet 1974 - juin 1975 = 100

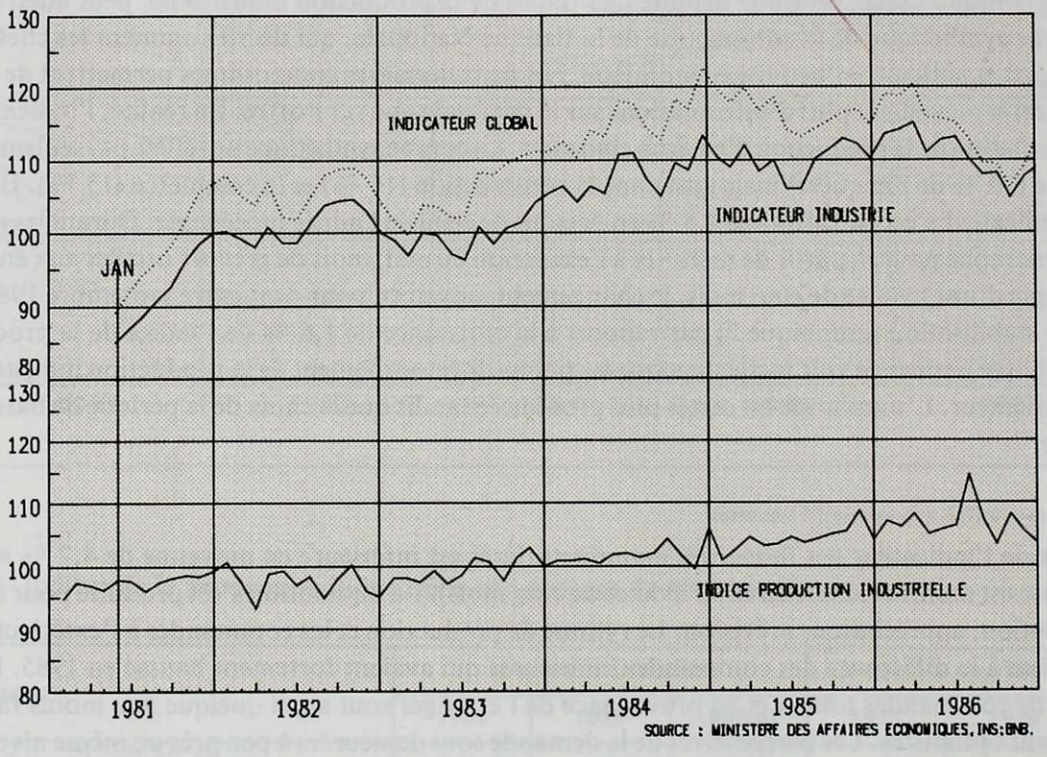

B. EVOLUTION REGIONALE DE LA PRODUCTION

Bien qu'elle fût en Flandre plus haute (2,0 %) que dans le pays, la croissance y demeura de moitié inférieure à son résultat de 1983 et 1985. En Wallonie par contre, l'indice a baissé de 2,5 %, un peu plus qu'en 1985. A Bruxelles, cet indice ne constitue pas une mesure conjoncturelle efficace puisque l'importance du secteur des services évince l'aspect productif, ce qui apparaît de l'évolution de l'indice de la production dans lequel aucune tendance régulière n'est présente.

L'indice de la Flandre dépasse celui du sommet de 1979 de 9,4 %, année depuis laquelle en Wallonie deux hausses seulement ont été enregistrées (0,5 % en 1980 et 7,6 % en 1984), ce qui fait que l'indice wallon est de 8,0 % inférieur à celui de 1979.

Les secteurs qui ont le plus contribué à la croissance de la production en Flandre sont les industries de l'habillement et de la chaussure et du papier et du carton ainsi que les machines électriques, ces deux derniers secteurs ayant connu une évolution opposée en Wallonie.

L'indicateur de la conjoncture de la BNB présente des divergences à l'échelon régional. Dans l'industrie manufacturière, il se trouve partout à un niveau inférieur à celui de 1985 (2,3 % en Flandre, 7,5 % en Wallonie et 7 % à Bruxelles). La plupart de ses composantes y contribuent. En Flandre, seuls l'évolution des commandes intérieures et le jugement sur les carnets de commandes furent mieux orientés; en Wallonie, uniquement les premières. L'amplitude des oscillations fut plus grande en Flandre qu'en Wallonie; en particulier, les prévisions d'emploi furent particulièrement faibles au nord du pays.

C. PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS LES BRANCHES D'ACTIVITE

La croissance fut plus importante que la moyenne dans les secteurs ci-après: l'alimentation, le textile, la confection, la chaussure, le bois, la chimie, le caoutchouc, les raffineries de pétrole, la construction de matériel de transport, la construction électrique, la production d'électricité et le papier et le carton. Une baisse se produisit dans les machines non électriques et la mécanique fine, les ouvrages non mécaniques en métal, les métaux non ferreux, la métallurgie de base, les minéraux non métalliques et les carrières; elle fut la plus importante dans les mines, le tabac et le cuir (tableau 54).

Comme en 1985, la métallurgie de base fut orientée à la baisse (-4,6 %) à cause de la contraction de la production dans la sidérurgie; par contre, la première transformation semble se stabiliser alors que les métaux non ferreux reculent.

Depuis 1981, la chimie et le caoutchouc connaissent une croissance continue qui s'est affaiblie au cours des deux dernières années même si, avec 2,3 %, elle demeure supérieure à la moyenne. En 1986, l'augmentation provient uniquement de la chimie car le caoutchouc perd ce qu'il avait gagné un an auparavant.

Les matériaux de construction subissent naturellement l'influence de l'évolution dans la construction et les travaux publics; comme ces derniers mettent davantage l'accent sur la réparation du réseau routier que sur son expansion, aucune impulsion ne peut venir d'eux. Les bâtiments non résidentiels sont demeurés au même volume environ de sorte qu'aucun recul trop important de la demande ne s'est produit. Que la production dans le ciment néanmoins ait haussé s'explique par son bas niveau des années précédentes, la croissance de 1986 compensant à peine la baisse de 1985.

Après une forte hausse en 1984 et une croissance raisonnable en 1985, l'augmentation de la production dans le verre plat a disparu. Dans la céramique, la production a baissé du tiers et atteint à peine la moitié de son niveau de 1980. Dans les carrières, sauf celles de chaux et de calcaire, la production a baissé tout comme en 1985. Par contre, le charbon et le grès ont davantage été produits.

Depuis 1983, la production d'énergie électrique monte de 4 % par an; l'année dernière cependant, elle n'a crû que de 2,5 %. Son niveau de production dépasse ainsi de 8,8 % celui de 1980. L'indice des mines s'est contracté de 14,3 % en grande partie à cause du remplacement du charbon par le pétrole devenu relativement moins cher. Les raffineries de pétrole ont vu leur production augmenter de près de la moitié, à cause de la remise en service d'une raffinerie fermée et du transfert provisoire de la production d'une raffinerie hollandaise en Belgique. Le prix meilleur marché des produits pétroliers a aussi favorisé la demande. L'utilisation des capacités de production est passée de 57,2 % à 80 %.

TABLEAU 54- Indices de la production industrielle par branches d'activité

1980 = 100

DESIGNATION	Moyennes annuelles			Croissance en % en 1986 par rapport à		
	1984	1985	1986(a)	1974	1979	1985
Indice général (sans la construction)	101,9	103,6	105,2	9,0	4,0	1,6
Construction	57,1	53,6	55,6	-58,6	-41,7	3,7
Industries extractives:	90,0	84,2	75,5	-44,4	-22,0	-10,4
Mines	90,9	83,8	71,8	-55,8	-27,1	-14,3
Carrières (calcaire y compris)	84,6	81,5	80,9	-10,1	-11,1	-0,8
Industries manufacturières :	102,3	104,1	106,1	11,0	4,6	1,9
Alimentation et boissons	113,9	115,9	118,2	29,3	20,2	2,0
Tabacs	102,6	104,3	98,1	-5,0	-3,0	-6,0
Textile	104,2	103,9	106,5	-4,5	10,1	2,5
Confection et chaussures	93,9	92,2	98,6	-20,5	-4,2	6,9
Bois	94,9	95,6	101,3	10,8	8,7	5,9
Papier et carton	111,5	112,7	114,9	15,2	14,0	1,9
Chimie et caoutchouc	113,3	117,0	119,7	29,5	13,4	2,3
Raffineries de pétrole	58,6	50,9	72,6	-23,0	-27,7	42,7
Produits minéraux non-métalliques	81,1	74,0	72,7	-25,0	-27,3	-1,8
Métallurgie de base	95,1	93,9	89,5	-20,9	-14,7	-4,6
Fabrications métalliques:	101,3	105,4	108,1	18,4	5,0	2,6
Ouvrages en métaux non-mécaniques	97,1	99,1	95,9	7,8	-3,6	-3,2
Machines non-électriques et fine mécanique	101,5	108,7	106,4	8,8	2,3	-2,1
Matériel de transport	112,6	119,9	131,3	91,1	23,4	9,5
Machines et appareils électriques	93,0	94,3	97,8	-3,2	-4,1	3,7
Electricité	101,6	106,2	108,8	36,2	11,9	2,5

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

Les fabrications métalliques affichent un résultat moindre qu'en 1985 (+2,6 %) obtenu grâce à la construction de matériel de transport - en particulier d'automobiles et, dans une moindre mesure, d'avions - et l'électrotechnique. Dans ce dernier secteur, l'expansion de l'électronique de grande consommation (développement d'un centre de technologie du laser) a été particulièrement importante. Le matériel de chemins de fer et la construction navale cèdent du terrain tout comme les travaux non mécaniques en métal (à cause des grèves de longue durée dans les armes et munitions). Les machines non électriques et la fine mécanique reculent aussi en particulier à cause de l'évolution négative des appareils pour diverses industries et les appareils de levage et de pesage. La production de la fine mécanique en est aussi la cause puisqu'elle a enregistré sa première diminution depuis 1975.

L'industrie textile, après être restée stable durant deux années, a haussé sa production de 2,5 % à la suite d'un accroissement dans les tissages. L'industrie du tricot a fourni une bonne prestation sans cependant lui permettre d'atteindre son niveau de 1980.

L'alimentation et les boissons ont augmenté à un rythme un peu supérieur à celui de la production totale, uniquement, comme il y a deux ans, à cause de la première citée, la seconde demeurant stable. La production du tabac poursuit en l'accentuant sa baisse de 1985 et se trouve sous son niveau de 1980. La confection et la chaussure ont fortement haussé après trois années de baisse. Le bois a évolué favorablement; la hausse dans le papier et le carton reste limitée, comme en 1985. Le cuir a perdu en 1986 environ un cinquième de sa production et passe, pour la première fois sous son niveau de 1980, le recul étant le plus important dans le cuir léger.

2.3.3. LE SECTEUR TERTIAIRE: LA MOITIE DU PNB RESTE A DEFRICHER

A. IMPORTANCE DU SECTEUR ET EVOLUTION GLOBALE

Le volume des achats de services est difficile à quantifier vu le manque de statistiques disponibles. Alors que les services représentent plus de la moitié du PNB, seules des données fragmentaires existent pour suivre leur évolution. Cette situation est principalement causée par le refus de reconnaître les services comme objet de statistique à part entière par l' INS, à l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis et en France. Dans ce dernier pays, les enquêtes mensuelles d'entreprise se penchent sur quarante secteurs d'activité de service différents et permettent d'obtenir une image des nombreux sous-secteurs repris sous l'appellation globale de «services». Une nouvelle nomenclature adaptée aux activités les plus modernes (de transfert de données aux conseils en informatique) a été mise en place en vue de permettre une couverture plus complète d'un secteur en perpétuelle mutation et qui connait une interpénétration croissante entre nombre de ses activités, comme par exemple les banques offrant aussi des assurances. Chaque année, des tableaux reprenant des informations sur l'emploi, le chiffre d'affaires, la comptabilité des différentes catégories de prestataires de services sont publiées.

En Belgique, il est malheureusement impossible par manque de moyens budgétaires et en personnel d'entreprendre ce type de recherche. Pourtant, des enquêtes par sondage concernant l'industrie et le commerce sont déjà effectuées. Pourquoi ne serait-il pas possible de faire de même pour les services qui représentent une valeur ajoutée dépassant celle de l'industrie et qui occupent 65 % de la population active alors que pour l'agriculture, dont la part dans le PNB est plus que modeste et qui n'emploie que 2 % de la population active, des statistiques exhaustives sont disponibles car de celles-ci dépendent les subventions nationales et communautaires? De plus, la distinction entre services rendus aux entreprises, services intermédiaires et services rendus au consommateur final est impossible à l'heure actuelle.

Seules statistiques disponibles, les indices des déclarations faites à la TVA par les commerçants classées selon la nomenclature NACE pêchent cependant à plusieurs égards:

- les activités principales de plusieurs secteurs comme les banques et assurances ne sont pas soumises à la TVA. Les indices correspondants sont donc sans signification;
- seule l'activité principale du déclarant est prise en compte; aucune distinction n'est effectuée entre les activités principale (la vente) et subsidiaire d'une firme de vente (service après-vente ou installation de matériel vendu par exemples).

Les indices dont la croissance en volume est reprise au tableau 55 constituent la seule statistique disponible sur le chiffre d'affaires pour les rubriques citées. Les catégories NACE pour lesquelles de nettes réserves ont été émises, n'ont pas été mentionnées.

TABLEAU 55- Chiffres d'affaires en volume des services selon les déclarations à la TVA

Variation en % par rapport à l'année antérieure

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986 (a)
HORECA	5,5	0,8	4,0	0,0	0,3
Réparation de biens de consommation et véhicules	6,2	0,9	7,9	6,7	6,2
Agences de voyage	-4,9	-7,7	11,4	-0,7	-13,0
Transports de voyageurs par route (privé et public)	-6,1	2,5	2,8	-4,8	-0,6
Services récréatifs et culturels	7,8	1,8	0,9	0,9	7,7
Services personnels	0,7	-3,1	0,5	1,5	1,6
TOTAL	3,0	-0,2	4,6	1,7	3,5

(a) Données provisoires.

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

Les ventes progressent modérément en 1986, sans qu'il s'agisse du retour au rôle primordial joué par les services dans la consommation connu pendant les années septante. Les services personnels et HORECA restent stagner alors que les réparations de biens et les services culturels connaissent une progression de plus de 6 %. L'ensemble des services repris au tableau 55 connaît une croissance d'environ 3,5 % comparable à celle de la consommation de biens.

B. LA DISTRIBUTION

L'enquête effectuée par l'INS auprès des commerçants permet de distinguer les résultats des différentes formes de distribution classées par rubriques de vente principales et déflatées par les indices de prix correspondants (tableau 56).

En 1986, l'ensemble des ventes a stagné mais les résultats des entreprises de distribution (grands magasins et entreprises à succursales) sont plus positifs. Le petit commerce de détail connait des reculs importants surtout en textile et ameublement dont la cause probable semble liée aux efforts de la grande distribution pour diversifier ses activités (voir chapitre 2.2.2). Les résultats de la rubrique «autres articles» viennent du fait que celle-ci contient les combustibles et carburants qui ont connu des baisses de prix très fortes en 1986 (déflateur pondéré de 6,4 %) engendrant une relance de la demande pour ces produits. Les coopératives de consommation peuvent de plus en plus être considérées comme une forme totalement dépassée de distibution au vu des résultats déclinant d'année en année.

TABLEAU 56- Evolution des ventes au détail par type de distribution (a)

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1985		1986	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume
ALIMENTATION	4,3	0,6	1,9	-0,4
Petit commerce de détail	4,7	1,0	0,5	-1,8
Gr. magasins et entrep. à succursales	3,8	0,1	1,8	-0,5
Coopératives de consommation	-8,7	-12,0	-37,8	-39,2
Supermarchés	1,2	-2,4	-0,3	-2,5
TEXTILE ET HABILLEMENT	6,4	-0,1	0,8	-5,4
Petit commerce de détail	6,6	0,1	-1,9	-7,9
Gr. magasins et entrep. à succursales	3,4	-2,9	5,7	-0,8
Coopératives de consommation	- 51,3	-54,3	-55,6	-58,3
Supermarchés	--	--	--	--
AMEUBLEMENT ET MENAGE	9,7	4,5	-0,1	-4,3
Petit commerce de détail	10,5	5,2	-1,4	-5,6
Gr. magasins et entrep. à succursales	-0,5	-5,2	9,8	5,2
Coopératives de consommation	-20,9	-24,7	-43,5	-45,9
Supermarchés	--	--	--	--
AUTRES ARTICLES	7,7	-3,5	-2,4	4,3
Petit commerce de détail	7,9	3,7	-3,1	3,5
Gr. magasins et entrep. à succursales	6,8	2,6	3,7	10,8
Coopératives de consommation	6,5	2,3	-27,4	-22,4
Supermarchés	--	--	--	--
TOTAL	6,5	1,9	-0,1	-0,8
Petit commerce de détail	7,1	2,5	-1,4	-2,1
Gr. magasins et entrep. à succursales	4,1	-0,4	3,3	2,6
Coopératives de consommation	-4,7	-8,8	-36,8	-37,2
Supermarchés	1,2	-2,4	-0,3	-2,5

Source: Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

(a) Enquête INS, données provisoires. Les résultats en volume pour les catégories de biens sont obtenus en déflatant les résultats en valeur des indices de prix correspondants.

C. LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Les services rendus aux entreprises ne peuvent pas être pris aux mêmes sources. Le chiffre d'affaires de nombreux secteurs n'est en effet pas soumis à la TVA (assurances, conseil en tant que profession libérale, banques, ...) alors que celui des transports reprend les montants facturés à l'exportation. Les enquêtes de l' INS ne visent que les détaillants et les entreprises de distribution. Le tableau 57 reprend le détail de la valeur ajoutée des différentes catégories de service selon la comptabilité nationale. Les services rendus aux entreprises y figurent sans être directement distingués pour les différentes rubriques notamment en ce qui concerne les transports, les services financiers et assurances.

TABLEAU 57-Valeur ajoutée brute aux prix du marché des services, prix de 1980

Milliards de FB

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
COMMERCE, BANQUES, ASSURANCES	998,8	996,7	1025,9	1002,0	1020,1	1037,9
Commerce	669,6	640,7	658,7	645,3	648,7	651,0
Services financiers	118,6	135,0	145,7	135,4	146,5	154,8
Assurances	42,0	45,9	42,9	39,3	38,9	42,2
Immeubles	168,4	174,9	178,5	181,9	185,8	189,8
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	279,6	273,6	271,2	271,0	287,9	295,8
Voie ferrée	24,0	27,1	23,5	19,9	20,1	20,2
Transports par route	62,6	53,9	56,9	58,2	62,1	63,3
Transports maritimes	17,9	17,4	18,5	19,2	18,4	17,0
Ports	107,5	104,9	102,7	100,5	111,4	116,2
Transports aériens	4,5	5,3	5,4	5,7	6,1	6,5
Postes, téléphone...	62,8	64,8	64,0	67,4	69,4	72,3
SERVICES	983,7	997,6	1000,4	1009,7	1019,4	1028,6
Administrations	238,4	240,0	237,7	235,6	239,6	245,3
Enseignement	220,3	224,4	222,8	224,3	225,8	225,2
Armées	58,4	59,0	58,8	58,9	58,2	58,4
Services médicaux	85,2	90,8	94,3	98,4	101,5	104,0
Services aux entreprises	103,0	101,5	103,1	103,0	104,2	105,3
Services aux ménages	237,5	241,8	248,2	250,3	251,7	251,5
Domestiques	40,8	39,9	39,5	38,9	38,6	38,3

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

Les tableaux 57 et 58 permettent de suivre avec retard l'évolution de certaines catégories de services. Leur croissance s'est fortement ralentie depuis le début de la décennie. En effet, leur hausse moyenne est passée de plus de 4 % au cours des années 70 à 1,2 % pour les années 80. Les services financiers connaissent l'expansion la plus marquée (6,4 %) sur la période 80-85 alors que les transports et communications suivent de manière assez normale l'évolution du PNB. Les autres services aux entreprises dont le contenu n'est pas très détaillé évoluent assez erratiquement.

D. LES BANQUES

a. Les moyens d'action des banques

Pour la seconde année consécutive, les moyens financiers (tableau 59) mis à la disposition des banques par les entreprises et les particuliers ont été abondants. Les dépôts de la clientèle ont augmenté d'un peu plus de 9 % en 1986

par rapport à 1985 où une progression de 8,3 % avait pu être observée. Comme signalé au chapitre 2.4.2., la préférence des épargnants est allée aux dépôts à court terme, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de projets précis en matière de consommation, impliquant un attrait moindre pour les placements à moyen et long termes. Cette augmentation des dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable qu'elle se situe dans un contexte de ralentissement de l'inflation.

Tout en demeurant la source principale de financement de l'activité bancaire, les dépôts de banquiers ont, en valeur absolue, stagné en 1986 par rapport à l'année précédente et connu un léger recul en valeur relative (57,5 % du total des moyens d'action bancaires). Corrélativement, les créances sur les banquiers ou remploi auprès des banquiers n'ont pratiquement guère progressé par rapport à 1985 (3875,3 milliards de francs en 1986 contre 3859,1 milliards en 1985) et leur part dans le total des actifs a représenté 41,9 % contre 43,6 % en 1985. Cette stagnation de l'activité interbancaire serait due à la dépréciation du dollar, monnaie dans laquelle s'effectue une part appréciable des opérations interbancaires dont le caractère largement international est une des dimensions clés.

TABLEAU 58- Valeur ajoutée brute aux prix du marché des services, prix de 1980

Variation en % par rapport à l'année précédente

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985
COMMERCE, BANQUES, ASSURANCES	2,7	-0,2	2,9	-2,3	1,8	1,7
Commerce	1,7	-4,3	2,8	-2,0	0,5	0,5
Services financiers	10,0	13,8	7,4	-6,9	8,5	5,7
Assurances	-4,1	9,3	-6,5	-8,4	-1,0	8,5
Immeubles	4,1	3,9	2,1	1,9	2,1	2,2
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3,1	-2,1	-0,9	-0,1	6,2	2,7
Voie ferrée	8,6	12,9	-13,0	-15,3	1,0	0,5
Transports par route	-4,1	-13,9	5,6	2,3	6,7	1,9
Transports maritimes	-6,3	0,0	3,4	3,8	-4,2	-7,6
Ports	7,3	-2,4	-2,1	-2,1	10,9	4,2
Transports aériens	-2,2	17,8	1,9	5,6	7,0	6,6
Postes, téléphone...	5,2	3,2	-1,2	5,3	3,0	4,2
SERVICES	2,8	1,4	0,7	0,5	1,0	0,9
Administrations	3,7	0,7	-1,0	-0,9	1,7	2,4
Enseignement	3,1	1,9	-0,7	0,7	0,7	-0,3
Armées	-3,5	1,0	-0,3	0,1	-1,2	0,3
Services médicaux	1,1	6,6	3,9	4,3	3,2	2,5
Services aux entreprises	3,9	-1,5	1,6	-0,1	1,2	1,1
Services aux ménages	-4,1	1,8	2,6	0,8	0,6	-0,1
Domestiques	-0,2	-2,2	-1,0	-1,5	-0,8	-0,8

Source: Ministère des Affaires économiques, INS.

b. Les crédits des banques

L'évolution favorable des investissements des entreprises, de la consommation privée et, dans une moindre mesure, de la construction, s'est traduite par une augmentation sensible des crédits aux entreprises et aux particuliers. Par rapport à l'année antérieure, l'encours des crédits d'investissement consentis par les banques a augmenté de 25,8 %, celui des prêts hypothécaires de 9,7 % et celui des crédits à la consommation de 14,3 %. L'encours total des crédits octroyés aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 8,7 % en 1986 par rapport à l'année précédente pour laquelle une hausse de 5,5 % (dans un contexte d'inflation un peu plus forte) avait été observée (tableau 60).

TABLEAU 59- Ensemble des moyens d'action des banques

Milliards de francs, fin d'année et % du total des moyens d'action

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Fonds de tiers	5 947,8	6 988,1	8 120,9	8 663,9	9 012,6
Dépôts de la clientèle	1 914,7	2 197,8	2 406,7	2 608,3	2 849,5
Dépôts des banquiers	3 589,3	4 297,1	5 064,1	5 286,5	5 287,2
Autres	443,8	493,2	650,1	769,1	875,9
Fonds propres	130,7	163,7	187,8	193,0	234,0
Non exigible	103,6	123,0	129,6	143,7	175,1
Exigible spécial	27,1	40,7	58,2	49,3	58,9
Total des moyens d'action	6 078,5	7 151,4	8 308,7	8 856,9	9 246,6
Fonds de tiers	97,8	97,7	97,7	97,8	97,5
Dépôt de la clientèle	31,5	30,7	29,0	29,4	30,8
Dépôt des banquiers	59,1	60,1	61,0	59,7	57,2
Autres	7,2	6,9	7,7	8,7	9,5
Fonds propres	2,2	2,3	2,3	2,2	2,5
Non exigible	1,7	1,7	1,6	1,6	1,9
Exigible spécial	0,4	0,6	0,7	0,6	0,6
Total des moyens d'action	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: BNB

TABLEAU 60- Crédits bancaires aux pouvoirs publics

Milliards de francs,fin d'année

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Certificats	408,4	562,9	569,7	644,5	843,6
Obligations	612,3	735,6	828,8	985,5	1 027,0
Total des crédits	1 020,7	1 298,5	1 398,5	1 630,0	1 870,6

Source: BNB.

TABLEAU 61- Encours utilisés des crédits aux entreprises et aux particuliers suivant la destination économique apparente

Milliards de francs, fin d'année

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Crédits aux entreprises et aux particuliers	1 055,0	1 101,8	1 132,8	1 195,1	1 298,5
Financement spécifique:	420,1	427,1	447,4	485,3	556,5
d'investisement	112,3	122,8	139,4	154,2	194,0
de construction	170,5	170,7	173,2	180,9	198,4
de ventes et prêts à tempérament	105,1	105,3	111,4	128,3	146,6
d'importations	32,2	28,3	23,4	21,9	17,5
Crédits dont la destination économique n'a pu être identifiée	634,9	674,7	685,4	709,8	742,0
Crédits à l'étranger	850,5	955,1	1 100,9	977,8	910,1
Total	1 905,5	2 056,9	2 233,7	2 172,9	2 208,6

Source: BNB.

(a) Encours utilisés des crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation accordés à leur origine par les banques aux entreprises et particuliers, et à l'étranger.

Si dans l'ensemble, la progression des crédits aux pouvoirs publics (tableau 61) a été un peu moindre qu'en 1985 (+ 14,8 % contre + 16,1 % en 1985), l'augmentation des certificats (crédits à un an au plus) a par contre été vive (+ 31 % contre + 13 % en 1985). L'attente de taux d'intérêt plus favorables a incité les pouvoirs publics à se financer davantage sur le court terme et à ne recourir aux obligations qu'à l'automne. Celles-ci représentaient 55 % des crédits des banques aux pouvoirs publics en 1986, contre 60 % en 1985.

E. LES TRANSPORTS

a. Transport maritime

Bien que les principaux ports belges fussent moins fréquentés qu'un an auparavant, leur trafic a augmenté et dépasse même le niveau de 1984, année considérée comme celle d'un record dans le transport maritime (tableau 62).

TABLEAU 62- Activité dans les principaux ports belges 1984-1986

ACTIVITE	1984	1985	1986
Nombre de navires entrés	38 486	37 576	36 658
Tonnage des navires (1 000 TRB)	203 592	207 441	209 504
Entrées de marchandises (1 000 T)	78 358	76 828	82 200
Sorties de marchandises (1 000 T)	53 386	52 970	49 859
Total des activités (1 000 T)	131 734	129 798	132 059

Source: Services portuaires.

Au port d'Anvers, la perte de 1985 est compensée grâce non seulement au trafic pétrolier mais aussi au transport de fruits, de bois, de charbon et de conteneurs. Le transbordement de produits sidérurgiques a par contre reculé. A Gand, le trafic a fortement régressé à la suite de la baisse des échanges de charbon et de l'écroulement des transactions de blé, ce dernier étant dû à l'attitude hésitante de l'URSS sur ce marché et à la politique de la CEE qui influence négativement ce négoce. A Zeebrugge l'évolution favorable enregistrée les dernières années s'est maintenue: pour la première fois en 1986, plus de dix mille bâteaux ont mouillé dans ce port qui s'est davantage spécialisé dans les marchandises générales et qui occupe la première place parmi les ports continentaux de l'Europe du Nord et de l'Ouest dans le trafic Ro/Ro.

TABLEAU 63- Activité par port 1985 - 1986

1 000 t

PORTS	Entrées		Sorties		Total		
	1985	1986	1985	1986	1985	1986	1986/1985%
Anvers	48 122	53 681	38 124	36 523	86 246	90 204	+ 4,6
Gand	19 769	18 990	6 904	5 169	26 673	24 159	-9,4
Zeebrugge	7 352	7 936	6 814	7 188	14 166	15 124	+ 6,8
Ostende	1 157	1 150	672	606	1 829	1 756	-4,0
Bruxelles	428	443	455	373	883	816	-7,6
Total	76 828	82 200	52 969	49 859	129 797	132 059	+ 1,7

Source: Services portuaires.

b. Flotte marchande

Le 31décembre 1986, la flotte marchande belge comptait 99 navires (101 en 1985) d'un tonnage brut de 2 277 372 tonnes (2 232 927 en 1985). D'après le Lloyds, 42 % des navires sont âgés de moins de 4 ans et 40 % ont entre 5 et 9 ans, ce qui fait que la flotte belge est l'une des plus modernes du monde.

c. Navigation intérieure

Selon l'INS, 47 422 000 tonnes de marchandises ont été transportées par les voies d'eau intérieures durant les six premiers mois de 1986, ce qui représente une hausse de 2 219 000 tonnes (ou 4,9 %) par rapport à la période correspondante de 1985. En tonnes/km, la hausse atteint 7 %.

d. Transports routiers

Le pourcentage mensuel moyen d'entreprises qui ont signalé une augmentation du tonnage transporté en 1986 a baissé par rapport à l'année précédente. Les résultats des petites entreprises (1 à 4 véhicules) sont, comme les années précédentes, mais maintenant clairement, sous la moyenne. Les entreprises moyennes et surtout les grandes présentent les chiffres les plus élevés pour le coefficient de distance, à la suite d'une hausse du trafic au-delà des frontières, principalement assuré par ces dernières.

TABLEAU 64- Résultat des enquêtes de l'ITR

QUESTIONS	1983	1984	1985	1986	P (a)	M (b)	G (c)
Pourcentage mensuel moyen des entreprises de transport avec hausse du tonnage transporté	42,2	43,0	41,2	36,5	33,0	45,6	42,7
Coefficient mensuel moyen de distance en % (d)	64,4	64,7	65,9	69,2	66,7	74,6	76,2
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont embauché	2,7	3,0	5,0	2,6	1,6	3,5	8,9
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont investi	10,9	13,7	16,9	15,7	12,7	18,9	33,3
Pourcentage mensuel moyen des entreprises qui ont des problèmes de liquidité	14,7	14,2	11,2	14,4	12,9	15,7	23,1

Source: ITR.

(a) Resultats en 1986 des petites entreprises.
(b) Idem pour les moyennes entreprises.
(c) Idem pour les grandes entreprises.
(d) Pourcentage mensuel moyen de km parcourus en charge par rapport aux km à vide, par entreprise.

Les chiffres pour l'ensemble du secteur sont extrapolés et fortement influencés par les résultats des petites entreprises, qui représentent 70 % du total.

TABLEAU 65- Aperçu du nombre d'entreprises de transport professionnel routier au 1 janvier

TYPES D'ENTREPRISES	1985	1986	1987	1987/1986 %
Petites entreprises (1 à 4 véhicules)	5 719	5 469	5 369	-1,8
Moyennes entreprises (5 à 20)	1 660	1 696	1 728	+1,9
Grandes entreprises (21 et plus)	621	647	711	+9,9
Entreprises P (a)	1 501	1 443	1 472	+2,0
Entreprises V	6 499	6 369	6 336	-0,5
dont celles de transport international	2 456	2 571	2 699	+5,0
Total	8 000	7 812	7 808	-0,1

Source: ITR.

(a) Les entreprises P ont une autorisation de transport dans un rayon de 25 km autour de leur siège d'exploitation. Les entreprises V couvrent tout le pays; cette autorisation est également une condition pour effectuer les transports internationaux.

e. Transport ferroviaire

En 1986, le trafic ferroviaire des passagers a fortement baissé; les grèves de mai en furent en partie la cause mais le prix moindre de l'énergie a accru à nouveau l'attrait de l'automobile. Outre les grèves de mai, la régression du trafic de marchandises est due à la baisse de la production d'acier en Europe; en particulier, le trafic des combustibles solides, des minerais et des produits en métaux régresse considérablement.

TABLEAU 66- Trafic ferroviaire

DESIGNATION	1984	1985	1986	1986/1985 %
Transp. des marchandises par wagon complet				
en millions de tonnes	70,8	72,4	63,1	-12,9
en millions de tonnes/km	7 904,9	8 254,2	7 423,4	-10,0
Transport de passagers (x 1 000)				
nombre total de passagers	149 902	150 308	139 113	-7,5
nombre de voyageurs/km	6 444,2	6 572,0	6 069,0	-7,7

Source: SNCB

f. Transport aérien

Le transport aérien fut orienté à la hausse en 1986: dans les aéroports exploités par la Régie des voies aériennes, les mouvements ont augmenté de 8,6 % en un an. Le transport de frêt croît de 14,6 % uniquement à Bruxelles-National. Le trafic postal a presque doublé à cause de l'énorme expansion du nombre d'entreprises privées opérant dans ce domaine à Zaventem. Les passagers des aéroports belges ont augmenté de 2,2 %.

TABLEAU 67- Activité des aérodromes belges

TRAFIC	1984	1985	1986	1986/1985 %
Mouvements	410 510	378 842	411 249	+8,6
Fret en tonnes	165 967	196 185	224 756	+14,6
Poste en tonnes	9 127	10 443	20 555	+96,9
Passagers	5 853 479	6 168 831	6 302 811	+2,2

Source: Régie des voies aériennes.

2.4. STRUCTURE FINANCIERE

2.4.1. FINANCES PUBLIQUES: UNE ATTITUDE D'ATTENTE

Par son plan d'assainissement du 23 mai 1986, dit de Val Duchesse, le gouvernement s'engageait à diminuer le solde net à financer de l'Etat central de 12 % du PNB en 1985 à 8 % en 1987 et à 7 % en 1989. Lors de l'établissement du budget de 1986, le solde net à financer aurait atteint 640 milliards en cas de politique inchangée; il devait être réduit de 61 milliards en 1986 en application du plan d'épargne, de 9 milliards spontanément grâce aux charges d'intérêt moins élevées après la chute des taux et de 52 milliards à la suite des mesures prévues par le plan d'assainissement (12,8 milliards de dépenses fiscales et 39,2 milliards de compression des dépenses courantes). En outre, une économie de 10,5 milliards était prévue grâce à l'application anticipée du plan de Val Duchesse, ainsi qu'une autre de 0,9 milliard comme solde de divers mouvements, de sorte que le solde net à financer pour 1986 a atteint 567,6 milliards, ou 11,5 % du PNB. Le déficit budgétaire de 1987, porté à 419,7 milliards lors du contrôle budgétaire de mars 1987, devrait être ramené à 417,8 milliards et se limiter ainsi à 8,1 % du PNB (estimé).

A. COMPOSITION ET EVOLUTION DE LA DETTE

A la fin de 1986, la dette publique totale s'élevait à 5.418,3 milliards de francs. En 1980, elle représentait 56,1 % du PNB; elle le dépassa au milieu de 1985 et, la croissance de l'un étant plus rapide que celle de l'autre, elle atteignait 106 % de celui-ci à la fin de 1986. Calculée par tête d'habitant, elle est passée de 200 000 francs en 1980 à 550 000 francs en 1986. Néanmoins, son rythme de hausse a ralenti en 1986: 10,2 % contre 15,2 % en 1985, soit la croissance relative la plus faible depuis 1978. En termes absolus également, l'augmentation en 1986 (503,7 milliards de francs) a été plus petite que pendant les quatre années précédentes (tableau 68).

TABLEAU 68- Dette totale au 31 décembre

ANNEE	Dette totale		Variation par rapport à l'année précédente	
	en milliards de francs	en % du PNB	en milliards de francs	en %
1974	820,6	39,0	56,9	+ 7,5
1979	1 638,9	50,3	212,0	+ 14,6
1980	1 956,8	56,1	317,9	+ 19,4
1981	2 439,1	67,5	482,3	+ 24,6
1982	3 085,0	78,8	645,9	+ 26,4
1983	3 716,0	89,3	631,0	+ 20,5
1984	4 264,9	95,7	549,8	+ 14,8
1985	4 914,6	103,6	649,7	+ 15,2
1986	5 418,3	106,0	503,7	+ 10,2

Source: Ministère des Finances; Ministère des Affaires économiques, DGED.

La stabilisation, depuis 1984, de la dette extérieure constitue également un facteur positif. La dette globale en devises s'élevait alors à 1 018,3 milliards de francs; à la fin décembre 1986, elle n'atteignait que 1 020,4 milliards de francs, ce qui a fait retomber de 23,9 % à 18,2 % sa part dans la dette totale. Comme en 1985, ce résultat est surtout dû aux gains exceptionnellement importants des cours du change (44 milliards de francs) sur la dette extérieure consolidée à la suite de la forte baisse du dollar. En fin de compte, il ne s'agit que d'une opération comptable qui ne sera effective que lors du remboursement de la dette en question, mais qui pourrait aussi être annihilée par des réévaluations ultérieures des monnaies étrangères par rapport au franc belge.

TABLEAU 69- Composition de la dette

Milliards de francs

DESIGNATION	1975	1980	1984	1985	1986
Dette consolidée	770,7	1 406,7	2 610,3	3 107,3	3 279,7
en FB	766,1	1 322,4	1 971,0	2 533,3	2 775,2
en monnaies étrangères	4,6	84,3	639,3	574,0	504,5
Dette flottante	157,7	550,1	1 654,6	1 807,3	2 138,6
en FB	157,7	480,9	1 275,6	1 391,0	1 622,7
en monnaies étrangères	-	69,2	379,0	416,3	515,9
Dette totale	928,4	1 956,8	4 264,9	4 914,6	5 418,3
en FB	923,8	1 803,3	3 246,6	3 924,3	4 397,9
en monnaies étrangères	4,6	153,5	1 018,3	990,3	1 020,4
Dette consolidée (a)	83,0	71,9	61,2	63,2	60,5
Dette flottante (a)	17,0	28,1	38,8	36,8	39,5
Dette en FB (a)	99,5	92,2	76,1	79,8	81,2
Dette en monnaie étrangère (a)	0,5	7,8	23,9	20,2	18,2

(a) En % du total. Source: Ministère des Finances.

Il ressort de la composition de la dette en devises que la dette consolidée diminue depuis 1984 (-135 milliards de francs) mais que la dette flottante augmente en importance (+ 136,9 milliards de francs), le rapport entre les deux étant passé de 62/38 en 1984 à 49/51 en 1986. Elle est composée, dans sa plus grande partie, de DM (38 %), de francs français (26 %), de dollars américains (22 %), de florins néerlandais (9 %) et de yens japonais (3,7 %).

Par contre, la dette intérieure a continué d'augmenter fortement. La part de la dette en francs belges, en pourcent de la dette totale, est passée de 76,1 % en 1984 à 81,2 % en 1986 (tableau 69). La dette à court terme, qui s'est accrue de 402,9 milliards en 1986, occupe une place de plus en plus importante dans la composition de la dette publique (36 %) (tableau 70).

TABLEAU 70- Composition et évolution de la dette flottante

Milliards de francs

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Dette à moyen terme	3,4	47,3	144,5	157,0	99,7
en FB	3,4	45,5	142,7	156,0	98,7
en monnaies étrangères	0,0	1,8	1,8	1,0	1,0
Dette à court terme	1 187,4	1 335,4	1 419,6	1 551,2	1 954,1
en FB (a)	878,3	952,4	1 042,4	1 135,9	1 439,2
en monnaies étrangères	309,1	383,0	377,2	415,3	514,9
Dette flottante	1 190,8	1 382,7	1 546,1	1 708,2	2 053,8

(a) A l'exclusion des opérations avec le FMI. Source: Ministère des Finances.

Tant les dettes flottante que consolidée en francs belges ont augmenté (de 4,9 % et 20,2 % respectivement) à la suite, principalement, de l'accroissement de l'octroi de crédit à court terme par les banques et les caisses d'épargne privées et la conversion d'importantes dettes à court terme en emprunts à long terme.

Le grand problème de la dette publique reste la trop lourde charge d'intérêt des emprunts. Afin d'en réduire le paiement dans un avenir immédiat, le gouvernement a tout d'abord apporté des modifications à la structure de l'échéance de la dette publique: les certificats du Trésor à 1, 2 et 3 mois ont été convertis en dette à moyen terme.

Ensuite, le 3 août 1986, un protocole a été signé entre l'Etat belge et les investisseurs institutionnels (banques, caisses d'épargne privées, institutions publiques de crédit, sociétés d'assurances, etc..), stipulant que les obligations émises à des taux d'intérêt supérieurs à 8 % (de 8,25 % à 14,25 %) seraient converties en «emprunts de régularisation» à échéance de 8 ans produisant un intérêt égal à celui du marché secondaire, diminué de 1 % (1). Les obligations en possession des investisseurs institutionnels représentent environ 1 400 milliards de francs et leur conversion offrirait en 1986 déjà une économie de 6 milliards, dont le total jusqu'en 1990 est estimé entre 99 et 108 milliards de francs.

Cette opération allègera temporairement le Trésor mais ne permet finalement aucune compression des dépenses puisque les emprunts de régularisation devront quand même être remboursés. La seule façon de comprimer les dépenses consiste à émettre les emprunts de régularisation à un taux d'intérêt réduit et à ne pas payer de commission aux institutions financières à l'émission.

B. LA PIERRE ANGULAIRE DU SOLDE NET A FINANCER

Le solde net à financer, considéré bien souvent comme le premier critère d'appréciation des finances publiques, devrait correspondre, en théorie du moins, avec la croissance nominale de la dette publique pendant une période déterminée. Toutefois, la théorie et la pratique divergent également en cette matière. D'une part, le terme «solde net à financer» couvre, selon la source, bien des sens différents et d'autre part, le lien entre solde net à financer et hausse de la dette ne peut être établi qu'après de nombreuses corrections comptables. Le déficit financier estimé est déterminé, dans l'exposé général du Budget, sur la base des crédits d'ordonnancement alloués pour l'année budgétaire en question et n'a plus trait alors qu'aux pouvoirs publics, tout en incluant les dotations aux Régions et aux Communautés. Le déficit de trésorerie réalisé, auquel le déficit financier envisagé est traditionnellement comparé, est déterminé sur la base des opérations de caisse entre le 1er janvier et le 31 décembre, lesquelles peuvent être imputées tant au budget de l'année en cours, qu'à celui de l'année précédente ou de l'année suivante.

Le passage du solde net à financer à la croissance nominale de la dette publique n'est possible, ces dernières années, qu'après la prise en compte d'éléments ne découlant nullement des opérations budgétaires. Depuis 1982, le pouvoir national a repris un grand nombre de dettes dans la dette publique et depuis quelques années, une adaptation comptable de la dette consolidée en devises est effectuée sur la base du cours du change du moment. Dans l'exposé général du Budget de 1986, le solde net à financer est estimé à 567,5 milliards. En fin de compte, il ne s'est élevé qu'à 555,5 milliards soit une amélioration de 12,0 milliards par rapport à ce qui était prévu. Dans l'ensemble, le déficit est donc encore très important et est, à une exception près, le plus élevé de l'histoire budgétaire belge. Selon les estimations du Budget économique de la DGED, le PNB atteindrait environ 5 100 milliards de francs en 1986, ce qui signifierait un déficit net à financer de 10,9 % du PNB, contre 11,9 % l'année précédente. En termes relatifs, il y a donc un léger revirement favorable qui s'explique par la fermeté de la politique d'économie, le contrôle strict des dépenses, le fait d'opérer selon les douzièmes provisoires qui étaient liés au niveau des dépenses de 1985 et les premiers résultats, encore limités,du plan de Val Duchesse en 1986. Cette amélioration ne pourra se poursuivre en 1987 que dans la mesure où le gouvernement parviendra à atteindre son objectif d'un solde net à financer de 419,7 milliards de francs. Sinon le revirement qui s'est amorcé en 1986 n'aura été qu'un heureux hasard qui n'apportera aucun changement fondamental.

En ce qui concerne le budget national, le solde net à financer sur base de caisse est pratiquement le même en 1986 qu'en 1985 (tableau 71). Toutefois, le déficit des opérations courantes (recettes-dépenses) a haussé de 39,08 milliards de francs et celui des opérations de capital, de 16,9 milliards de francs. Ce résultat plus négatif a cependant été complètement épongé par une amélioration spectaculaire du solde des opérations de caisse qui, d'un déficit anormalement élevé en 1985 (-61,17 milliards de francs), est retombé à -5,38 milliards de francs en 1986. Les postes «amortissement des dettes du passé» et «argent des tiers» sont surtout à la base de ce renversement favorable.

Compte tenu du déficit des budgets des Régions et des Communautés, qui s'est également amélioré en 1986 (-3,3 milliards) par rapport à 1985 (-19,0 milliards de francs), le solde net à financer du pouvoir central sur base de caisse est passé de 571,1 milliards en 1985 à 555,5 milliards en 1986.

GRAPHIQUE 8- Budget du Gouvernement central

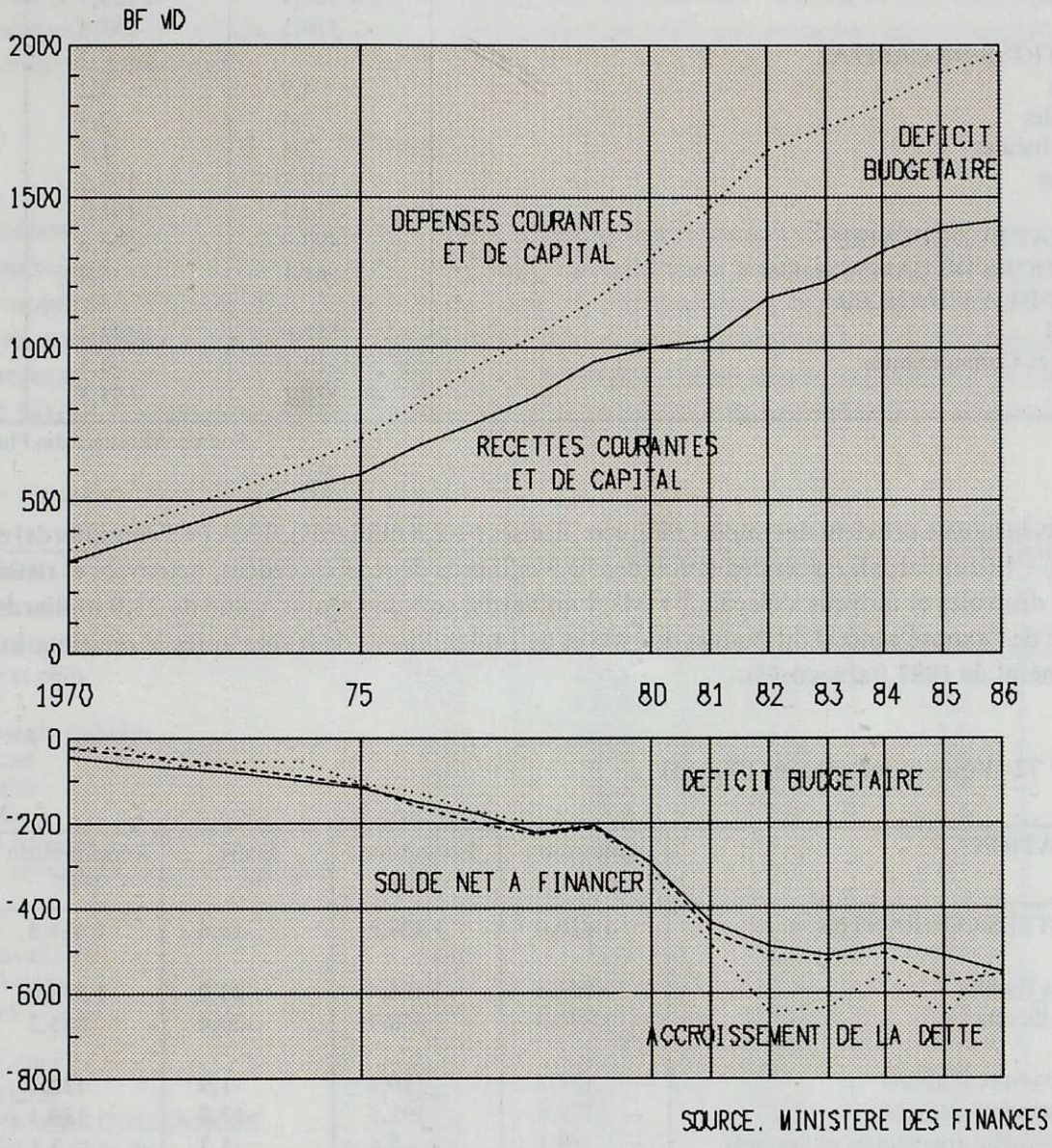

C. EVOLUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

a. Recettes

En 1986, les recettes fiscales courantes totales se sont élevées à 1 416,3 milliards, soit 38,2 milliards (+2,8 %) de plus que l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux impôts directs (+23,6 milliards): accroissement des versements anticipés (+23,2 milliards) - partiellement compensé par la diminution des impôts par enrôlement (-16,2 milliards) -, du précompte mobilier (+7,5 milliards) et du précompte professionnel (+6,6 milliards).

TABLEAU 71- Solde net à financer sur base de caisse

Milliards de francs

DESIGNATION	1985	1986	Ecart
OPERATIONS COURANTES			
Recettes	1 386,4	1 413,2	+26,8
fiscales	1 313,5	1 343,2	+29,7
non-fiscales	72,9	70,0	-2,9
Dépenses	1 702,9	1 768,7	+65,8
Solde	-316,5	-355,5	-39,0
OPERATIONS DE CAPITAL			
Recettes	4,9	4,2	-0,7
fiscales	2,4	2,5	+0,1
non-fiscales	2,5	1,7	-0,8
Dépenses	179,3	195,5	+16,2
Solde	-174,4	-191,3	-16,9
RESULTAT BUDGETAIRE	-490,9	-546,8	-55,9
OPERATIONS DE CAISSE (solde)	-61,1	-5,4	+55,7
SOLDE NET A FINANCER			
National	-552,0	-552,2	-0,2
Régions et Communautés	-19,1	-3,3	+15,8
TOTAL	-571,1	-555,5	+15,6

Source: Ministère des Finances, Trésorerie.

Pour le reste, la hausse provient des impôts indirects: accises (+2,8 milliards), TVA (+7,9 milliards) et droits d'enregistrement (+4,0 milliards). Après déduction des 72,9 milliards de recettes cédées, octroyées et ristournées, le budget courant des voies et moyens s'élevait à 1 343,4 milliards, soit une moins-value de 23,0 milliards par rapport à l'estimation de l'exposé général du Budget de 1986 et de 14,4 milliards de francs après la réestimation pour 1986 de l'exposé général de 1987 (tableau 72).

TABLEAU 72- Voies et moyens en 1986 (a)

Milliards de francs

DESIGNATION	Réalisation	Estimation 1986	Ecart	Réestimation 1987	Ecart
A. RECETTES COURANTES	1 410,0	1 428,6	-18,6	1 424,3	-14,3
1 Recettes fiscales	1 343,4	1 366,4	-23,0	1 358,8	-15,4
Impôts directs	870,3	890,7	-20,4	885,2	-14,9
dont:					
- précompte mobilier	134,2	136,1	-1,9	133,6	+0,6
- versements anticipés	179,6	191,9	-12,3	189,1	-9,5
- enrôlement (personnes physiques)	0,1	5,4	-5,3	3,1	-3,0
- précompte professionnel	526,8	528,0	-1,2	530,0	-3,2
Droits d'entrée	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Accises et divers	103,6	102,1	+1,5	102,1	+1,5
TVA, droits de timbre et taxes assimilées	336,8	343,8	-7,0	341,0	-4,2
Droits d'enregistrement et divers	32,6	29,7	+2,9	30,4	+2,2
2 Recettes non-fiscales	66,6	62,2	+4,4	65,5	+1,1
B. RECETTES DE CAPITAL	4,4	4,5	-0,1	4,5	-0,1
TOTAL	1 414,4	1 433,1	-18,7	1 428,8	-14,4

(a) A l'exclusion des recettes cédées, octroyées et ristournées.

Source: Ministère des Finances.

La moins-value de 23,0 milliards est essentiellement apparue dans les impôts directs (-20,4 milliards), où surtout les versements anticipés (-12,3 milliards) et les enrôlements (-5,3 milliards) ont rapporté moins. Environ 1,8 milliards sont également imputables au report du précompte professionnel à janvier 1987. Les recettes de la TVA, sont aussi inférieures aux estimations (-7,0 milliards). Les accises (+ 1,5 milliards de francs), les droits d'enregistrement (+ 2,9 milliards de francs) et les recettes non fiscales (+ 4,4 milliards de francs) ont rapporté plus que ce qui avait été estimé. Les droits de succession, qui ont produit 13,24 milliards de francs de recettes, ont été diminués d'un transfert de 10,7 milliards de francs, de sorte que la part des voies et moyens qui se chiffrait initialement à 2,4 milliards de francs, s'élève à 2,5 milliards de francs. Les recettes réalisées atteignent au total 98,7 % environ du montant évalué dans l'exposé général de 1986 et 98,9 % par rapport à la réestimation de 1987, soit respectivement une moins-value de 18,7 milliards et de 14,4 milliards.

b. Dépenses

Le total des dépenses courantes s'élevait en 1986 à 1 768,7 milliards de francs, soit 65,9 milliards de francs (+ 3,9 %) de plus que l'année précédente. Les dépenses ont donc baissé plus rapidement que les recettes (tableau 73). Cette augmentation par rapport à 1985 est surtout due aux postes «dette» (+ 39,4 milliards de francs), «pensions» (+ 8,7 milliards de francs), «prévoyance sociale» (+ 9,4 milliards de francs), «enseignement» (+ 4,9 milliards de francs) et «salariés et charges sociales» (+ 3,8 milliards de francs). Un quart environ des dépenses courantes de 1986 (sur base de caisse) (24,2 %) est consacré aux intérêts et coûts de la dette contre 22,8 % en 1985 et 20 % seulement en 1984.

TABLEAU 73- Situation des dépenses de trésorerie

Milliards de francs

DESIGNATION	1985	1986	Ecart absolu	Ecart en %	En % des dépenses courantes 86
Dette (intérêt et coût)	388,2	427,6	+ 39,4	+ 10,1	24,2
Pensions	167,6	176,4	+ 8,8	+ 5,2	10,0
Salaires et charges sociales	190,1	193,9	+ 3,8	+ 2,0	11,0
Biens et services	53,0	50,7	-2,3	-4,3	2,9
Matériel durable	25,5	22,9	-2,6	-10,0	1,3
Intérêts - pertes	21,3	21,7	+ 0,4	+ 2,0	1,2
Transferts de revenus	105,3	94,1	-11,2	-10,6	5,3
Transferts de revenus du pouvoir central	590,5	594,4	+ 3,9	+ 0,7	33,6
dont:					
-Intérieur	84,5	85,9	+ 1,4	+ 1,7	4,9
-Emploi et travail	60,2	48,5	-11,7	-19,4	2,7
-Prévoyance sociale	132,2	141,6	+ 9,4	+ 7,1	8,0
-Enseignement	203,9	208,8	+ 4,9	+ 2,4	11,8
Divers	55,3	58,4	+ 3,1	+ 5,7	3,3
TOTAL BUDGET	1 596,7	1 640,2	+ 43,5	+ 2,7	92,7
Fonds budgétaires	106,1	128,5	+ 22,4	+ 21,1	7,3
TOTAL DEPENSES COURANTES	1 702,8	1 768,7	+ 65,9	+ 3,9	100,0
Idem,à l'exclusion de la dette	1 314,6	1 341,1	+ 26,5	+ 2,0	--
TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAUX	179,3	195,5	+ 16,2	+ 9,1	--

Source: Ministère des Finance, Trésorerie.

Le poste le plus important, «transferts de revenus», est demeuré pratiquement au même niveau qu'en 1985 (+ 0,7 %); il représente 33 % des dépenses courantes. 11,7 milliards de francs de moins qu'en 1985 ont été dépensés pour le poste «emploi et travail» alors que 13,3 milliards de plus qu'en 1985 étaient consacrés à la «prévoyance sociale» et à l'«enseignement». Les dépenses pour les «pensions, salaires et charges sociales» se sont accrues de 12,6 milliards de francs. Le poste «achat de matériel durable» est en diminution de 2,6 milliards. Le total des dépenses en capital s'est accru de 16,2 milliards de francs.

D. ENTREE EN VIGUEUR DU PLAN DE VAL DUSCHESSE

La politique d'austérité menée depuis 1984, n'a pas conduit à un assainissement radical des finances publiques. Le précédent aperçu annuel de la DGED attirait déjà l'attention sur le fait que cet assainissement se faisait attendre. D'autres également défendent cette position que tout reste encore à faire dans l'optique d'un assainissement rationnel et sensé des finances de l'état (2). En 1986, cette tâche a été entamée: les deux objectifs fondamentaux de la politique étaient la réduction du solde net à financer et la diminution de la part des charges d'intérêt dans le total des dépenses courantes afin de briser ainsi la spirale des intérêts qui s'entretient elle-même. Les discussions politiques à ce sujet ont traîné en longueur et il a fallu attendre jusqu'au milieu de l'année pour que le plan de Val Duchesse (voir également 2.1.) devienne effectif.

La plupart des analystes s'accordent pour déclarer que les économies imposées par le plan d'assainissement pour rétablir l'équilibre du budget auront des effets déflationnistes. Il y a, par ailleurs, unanimité pour constater que la conjoncture internationale est favorable - comme en témoigne l'amélioration des termes de l'échange - et qu'elle atténuera ces effets qui ne se manifesteront qu'en 1987 et en 1988, de sorte que dans le domaine budgétaire, 1986 fut une année de transition et que 1987 est considérée comme un important jalon de la politique budgétaire pratiquée.

NOTES

(1) Le protocole a été concrétisé par l' A.R. n. 446 du 20 août 1986 (MB du 30.08.1986) relatif aux opérations de régularisation d'une partie des intérêts de certains emprunts émis par l'état et par le Fonds des routes.

(2) MOESEN M.: *De onvermijdelijke sanering van de staatsfinanciën*, in: DETREMMERIE H. (éd.): *De overkant, een economisch beleid voor de tweede helft van de jaren tachtig*, De Nederlandse Boekhandel/Editions Peckmans, 1986, p. 83.

2.4.2. LA MOBILISATION DES MOYENS FINANCIERS.

A. LE MARCHE DES ACTIONS

Alors que le début de l'année avait été marqué par un climat boursier plutôt morose, en raison des incertitudes liées à la venue à échéance de certaines des dispositions des arrêtés royaux 15 et 150, relatives à la déduction fiscale pour investissement en valeurs belges, la Bourse de Bruxelles aura connu en définitive, en 1986, la hausse la plus importante des cinq dernières années, dépassant même le record de 1983.

L'indice des cours au comptant des valeurs belges a en effet progressé de 35,1 % de fin décembre 1985 à fin décembre 1986. En 1983, au moment du plein effet des arrêtés royaux précités, la hausse s'était montée à 34,6 %. L'indice return qui inclut notamment les dividendes distribués a même haussé de 39 % entre les 31 décembre 1985 et 1986, en raison de l'augmentation des dividendes, liée aux bénéfices accrus des sociétés. Ces bons résultats s'apprécient davantage en prenant en considération le fait que l'indice des cours à termes des valeurs étrangères n'a progressé en un an de temps que 2,2 % à comparer à l'augmentation du même indice pour les valeurs belges de 28,1 %.

Ces performances situent la place de Bruxelles, non seulement parmi celles ayant enregistré les augmentations de cours les plus importantes durant la seule année 1986 (en cinquième position après les bourses latines et Tokyo) mais surtout comme celle où un placement aura, cumulativement, le plus fructifié au cours des cinq dernières années. De la fin 1981 à la fin 1986, l'augmentation de l'indice-return aura été à la Bourse de Bruxelles de 328,6 %, ce qui, compte tenu des variations des cours du change, représente internationalement la hausse la plus élevée. Un placement de 100 FB en portefeuille à fin 1981, aurait une valeur théorique de 428,6 FB en fin d'année écoulée, contre 425,4 FB à Paris,383,6 FB à Francfort, 239,4 FB à Tokyo et seulement 249,1 FB à New-York (tableau 74).

Outre la perspective, de plus en plus assurée en cours d'année, après les interrogations du début, d'un incitant boursier prenant le relais des dispositions défuntes des arrêtés royaux déjà cités, différents facteurs proprement économiques ont joué dans l'évolution des cours boursiers en 1986. Le premier de ceux-ci est le développement de la capacité nette de financement des ménages et des entreprises (voir D ci-après), ce qui a permis le soutien de la demande. Un deuxième élément important, encore que le poids relatif des différents facteurs soit difficile à mesurer, fut la baisse des taux d'intérêt, non seulement domestiques mais également étrangers, réduisant la charge financière des entreprises et leur permettant de dégager un bénéfice plus important.

Comme par ailleurs, le taux d'actualisation des dividendes escomptés, pris en considération pour la détermination de la valeur du titre se trouva également être moindre, la baisse des taux d'intérêt entraîna à la hausse les cours des actions du fait de l'arbitrage s'opérant sur les marchés des créances non monétaires. En plus, la diminution des taux à l'étranger a retenu les capitaux en recherche de placement à l'intérieur du pays, phénomène qui peut être accentué si la monnaie dans laquelle le titre étranger est exprimé, fluctue ou dévalue. Quoique portant sur un marché restreint, il est symptomatique de remarquer à cet égard la baisse des cours du terme des étrangères (-3,1 % de décembre 1985 à décembre 1986). A l'inverse, l'appréciation du franc belge constitue un élément de valorisation supplémentaire des créances exprimées dans la monnaie nationale (tableau 74). Aussi, comme il ressort des mouvements du poste des investissements et placements étrangers en UEBL de la balance des paiements, les acquisitions de valeurs mobilières nationales (essentiellement des actions) par des non-résidents se sont sensiblement accrues. Enfin la diminution du taux d'inflation, en augmentant la valeur réelle des titres, a contribué également à la hausse du marché boursier.

Les événements socio-politiques ont également eu leurs retombées sur les cotations boursières qu'il s'agisse des négociations et des résultats de Val-Duchesse, de l'accord socio-professionnel ou de la décision de l'épargne-pension qui ont incontestablement poussé la bourse à la hausse, ou au contraire certaines périodes d'hésitation gouvernementale ou de tensions politiques, notamment sur les Fourons, qui ont provoqué un recul des cours.

TABLEAU 74- Return pour l'investisseur belge de placements effectués sur les principales places boursières entre 1981-1986

PAYS	Return local cumulé	Variations des devises par rapport au FB	Return cumulé pour l'investisseur belge
Belgique	328,6	-	328,6
France	390,8	-13,3	325,4
Pays-Bas	274,0	+ 10,3	312,6
Espagne	457,6	-27,9	302,2
Allemagne	238,6	+ 13,3	283,6
Italie	307,1	-13,2	253,2
Japon	152,4	+ 34,5	239,4
Suède	324,1	-20,4	237,7
Suisse	151,6	+ 8,1	172,1
Etats-Unis	156,3	-2,8	149,1
Royaume-Uni	183,6	-24,7	113,4
Australie	186,0	-42,7	64,0
Canada	78,5	-16,1	49,7
Hong-Kong	108,4	-28,4	49,1
Singapour	28,5	-7,7	18,6

Source: Banque Bruxelles-lambert.

Le succès de l'activité boursière est également reflété dans la forte augmentation (+ 43,5 % fin 1986 par rapport à fin 1985) de la capitalisation globale qui se montait en fin d'année à 1 508,8 milliards de FB, en raison tant de la progression des cours boursiers que des augmentations de capital et des introductions nouvelles, nettement plus importantes en 1986. Le montant total des émissions nouvelles s'est en effet chiffré à 39,6 milliards de FB contre 21 milliards en 1985, n'étant dépassé au cours des dernières années que par celui de 1983.

Si le mouvement haussier de la Bourse est largement partagé par l'ensemble des secteurs, les valeurs sidérurgiques exceptées où une baisse de 26,9 % est notée, deux outsiders se détachent nettement: les assurances où les cours ont pratiquement doublé sur un an (+ 98 % à fin décembre 1986 par rapport à fin décembre 1985),et la grande distribution ou grands magasins avec une hausse de 75 %. L'augmentation est de même des plus appréciables pour les valeurs pétrolières (+ 49 %) et les portefeuilles (+ 42,3 %). Suivent, dans l'ordre, les valeurs chimiques, les banques, la constuction, les alimentaires, les non ferreux, les électriques, les électroniques et les immobilières. Les charbonnages (+ 19,4 %) et les tropicales (+ 14,5 %) ferment la marche.

B. LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Comme c'est traditionellement le cas, les émissions d'obligations sur le marché intérieur des capitaux ont été une fois de plus presque totalement réalisées par les pouvoirs publics nationaux : 529,9 milliards de FB pour un total de 541 milliards de FB. Ce montant des émissions obligataires des pouvoirs publics est toutefois nettement moindre que celui de l'année précédente (608,5 milliards de FB).

Outre ces émissions, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale ont mobilisé pour 9 milliards de capitaux belges à long terme tandis que les émissions de deux sociétés privées se sont montées à 2,1 milliards de FB.

C. EVOLUTION DES TAUX D'INTERET

Dans le petit pays à forte ouverture économique qu'est la Belgique, l'évolution des taux d'intérêt reflète, davantage qu'ailleurs, les contraintes externes qui pèsent sur le cours de la monnaie. Les tensions spéculatives qui ont

caractérisé les relations monétaires au sein du SME dès la fin de 1985 et persisté au premier trimestre de 1986, ont amené les autorités monétaires belges à relever durant cette période les taux d'intérêt directeurs. Le taux des certificats de Trésorerie à trois mois, relevé de plus d'un point durant la deuxième moitié de décembre 1985 à 9,75 %, a été maintenu à ce niveau jusqu'au moment du réalignement des parités du SME, le 6 avril 1986, à Ootmarsum. Le lendemain, devant le repositionnement favorable du franc belge au sein du SME, la Banque Nationale décidait une première baisse du taux des certificats de Trésorerie à trois mois et de son taux d'escompte. Ainsi l'obstacle qui empêchait la baisse des taux d'intérêt, commencée l'année précédente, de se poursuivre, semblait surmonté et de fait, les taux allaient rapidement diminuer jusqu'au milieu de l'année. En juin, le taux des certificats de Trésorerie à trois mois se montait à 7,35 %, soit 2,4 points de pour-cent de moins qu'au début de l'année. En 1985, la baisse du taux de ces certificats, mis à part le relèvement défensif de fin d'année à 9,75 %, n'avait été que de 2 points de pour-cent, venant de 10,75 % en début d'année, à 8,60 % en novembre. Ainsi, en 1986, en l'espace de deux mois (avril et mai), la baisse des taux d'intérêt avait été plus grande qu'au cours de l'ensemble de l'année antérieure. Les tensions monétaires avaient pu être momentanément réduites par le réajustement des parités au sein du SME, le franc belge se trouvant même conforté par sa réévaluation. Toutefois, après leur désescalade, les taux n'allaient plus baisser et demeuraient jusqu'en décembre au niveau atteint au début de l'été, un certain malaise affectant les intermédiaires financiers à propos des perspectives d'évolution des besoins financiers publics et surtout de la politique gouvernementale en la matière (Tableau 75).

GRAPHIQUE 9- Taux d'intérêt

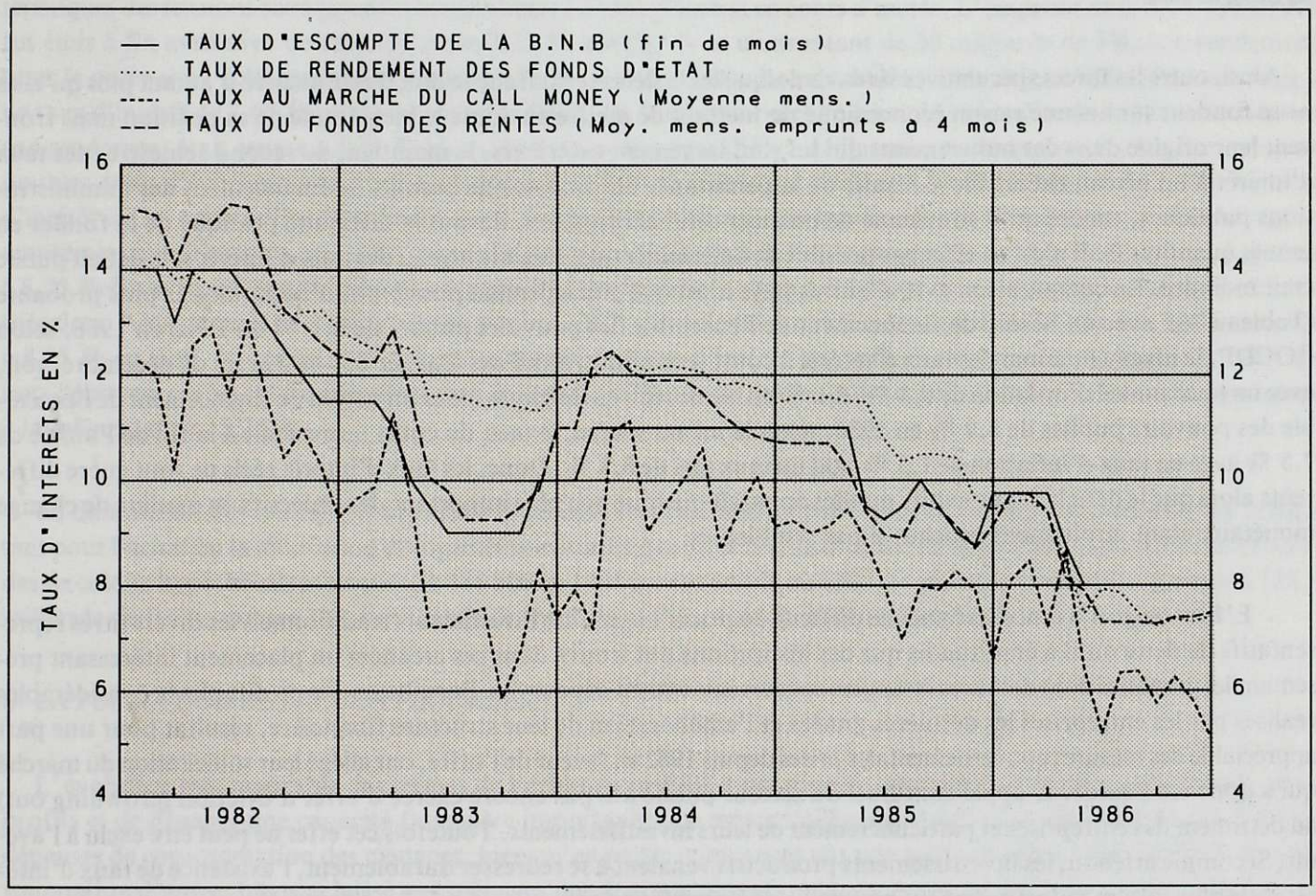

Source : BNB.

TABLEAU 75- Evolution de divers taux d'intérêt en 1986

MOIS	Taux d'escompte (a)	Taux au jour le jour (b)	Taux des certificats à 4 mois (b)	Obligations d'Etat (c)	Taux débiteurs	
					Crédit de caisse (a)	Crédit d'investissement (a)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Janvier	9,75	8,10	9,75	9,60	11,50	10,75
Fevrier	9,75	8,47	9,73	9,62	11,50	10,50
Mars	9,75	7,20	9,41	9,38	11,50	10,00
Avril	8,75	8,67	8,14	8,41	10,50	8,25
Mai	8,00	6,44	7,90	7,46	10,50	8,25
Juin	8,00	5,18	7,30	7,93	9,75	8,25
Juillet	8,00	6,34	7,30	7,86	9,75	8,25
Août	8,00	6,37	7,30	7,47	9,75	8,25
Septembre	8,00	5,76	7,27	7,24	9,75	8,25
Octobre	8,00	6,26	7,40	7,36	9,75	8,25
Novembre	8,00	5,81	7,40	7,31	9,75	8,25
Décembre	8,00	5,09	7,48	7,41	9,75	8,25

Source: (1) à (4) BNB; (5) Kredietbank; (6) SNCI.

(a) Fin de mois.
(b) Moyenne pondérée.
(c) Début de mois.

Ainsi, outre les forces spéculatives vis-à-vis desquelles la défense du franc se doit d'être assurée d'autant plus qu'elles ne se fondent sur aucune raison économique permettant de mettre en doute le bien-fondé de sa position mais trouvent leur origine dans des mouvements qui lui sont largement extérieurs, le maintien, au second semestre, des taux d'intérêt à un niveau encore élevé résulte de la persistance des importants besoins de financement des administrations publiques, encore qu'il convienne de nuancer cette affirmation, devant la difficulté pratique de la fonder en termes quantitatifs. Il n'est en effet pas possible de déterminer quel serait le niveau des taux d'intérêt si le déficit public était moindre. La comparaison avec d'autres pays n'est que partiellement possible et n'apparaît pas plus probante (Tableau 76): avec un besoin de financement de l'ensemble des pouvoirs publics de 6,7 % du PNB en 1986, selon l'OCDE, le niveau nominal des taux d'intérêt à court terme était, aux Pays-Bas, de 6,4 % à la fin de décembre, soit, avec un taux annuel d'inflation de 0,3 %, 6,1 % en terme réel; en Belgique, pour un besoin de financement de l'ensemble des pouvoirs publics de 8,9 % en 1986, selon la même source, le taux du court terme était à la fin de l'année de 7,5 % avec un taux d'inflation de 1,3 %,soit un taux réel de 6,2 %. Donc, les taux d'intérêt réels ne sont guère différents alors que le déficit des pouvoirs publics apparaît quelque peu plus important, les objectifs en matière de change monétaire étant étroitement proches si pas semblables.

L'Etat belge n'a rencontré aucune difficulté à placer auprès des investisseurs traditionnels les divers titres représentatifs de dette qu'il a émis tandis que ces institutions ont trouvé dans ces créances un placement intéressant présentant les garanties dont des titres étrangers concurrents étaient dépourvus. Par ailleurs, les profits plutôt considérables réalisés par les entreprises les dernières années et l'amélioration de leur structure financière, résultat pour une part appréciable des mesures gouvernementales prises depuis 1982 en faveur de l'offre, ont allégé leur sollicitation du marché qui a donc été liquide. L'appel continuel du secteur public n'a pas encore exercé d'effet d'éviction (crowding out) au détriment des entreprises et particulièrement de leurs investisssements. Toutefois cet effet ne peut être exclu à l'avenir. Si comme attendu, les investissements productifs venaient à se redresser durablement, l'existence de taux d'intérêt réels plus faibles qu'actuellement pourrait s'avérer précieuse pour assurer le soutien des investissement, des taux d'intérêt avantageux permettant que joue à nouveau l'effet de levier (leverage factor) propre aux années soixante. La priorité à cet égard demeure l'incontournable assainissement des finances publiques.

TABLEAU 76- Taux d'intérêt dans quelques pays

En %

PAYS	A court terme (a)			A long terme (b)			
				nominal			réel
	1985	1986	Var.12 mois	1985	1986	Var.12 mois	1986
BE	9,8	7,5	- 2,3	9,6	7,7	- 1,9	7,1
DK	9,5	9,2	- 0,3	9,9	11,6	+ 1,7	7,3
DE	4,8	4,8	0	6,5	5,9	- 0,6	7,0
FR	9,1	8,5	- 0,6	11,3	9,9	- 1,4	7,8
NL	5,8	6,4	+ 0,6	7,5	6,9	- 0,6	6,8
UK	11,9	11,2	- 0,7	10,5	10,3	- 0,2	6,6
US	7,3	5,8	- 1,5	9,6	7,7	- 1,9	6,6

Source: Economie Européenne.

(a) Taux interbancaires à 3 mois sauf: Belgique, rendement à l'émission des certificats du Fonds des Rentes à 4 mois; Danemark, taux du marché monétaire au jour le jour (moyenne mensuelle); situation fin de mois.

(b) Rendement des obligations du secteur public. Moyenne mensuelle pour l'Allemagne et les Pays-Bas. Fin de mois pour les autres Etats.

Les taux d'intérêt du long terme sont, au delà de particularités propres, reliés étroitement à l'évolution des taux du court terme. En 1986, ils ont également connu une baisse importante. Le rendement des titres d'Etat à plus de cinq ans est passé, à la Bourse de Bruxelles, de 9,60 % en moyenne en janvier à 7,24 % en septembre pour remonter quelque peu par la suite à 7,41 % en moyenne en décembre. Les émissions publiques d'obligations ont bien été caractéristiques des tensions sous-jacentes ayant affecté les taux d'intérêt en cours d'année. L'emprunt de la RTT 1986-1994 fut émis à fin avril avec un taux facial de 7,25 % à 99,25 % et un montant de 30 milliards de FB; son rendement pour le porteur à l'échéance était évalué à 7,38 %. En septembre l'emprunt de l'Etat belge 1986-1994 était émis à un taux d'intérêt de 7,60 % pour une parité de 99,25 %, le montant récolté étant de 126 milliards de FB; à l'échéance son rendement était estimé à 7,73 %. Lors du dernier emprunt d'Etat de l'année, en décembre, les rendements aux doubles dates d'échéance étaient de respectivement 7,97 % (échéance 1993) et 7,90 % (échéance de 1997). Le taux d'intérêt sur les crédits d'investissement de 5 à 10 ans de la SNCI a connu le même profil d'évolution: une baisse rapide au premier quadrimestre, une stabilité par la suite. De 10,75 % à la fin de janvier, le coût de ces crédits est revenu à 8,25 % fin avril, niveau qui a perduré jusqu'à la fin de l'année. Il en a été de même pour les taux des crédits hypothécaires. Ainsi le taux normal demandé par la CGER pour de tels crédits est passé de 10,50 % à la fin de janvier à 8,25 % en avril. L'importance de la désescalade des taux d'intérêt apparaît en rappelant qu'à la fin de 1981, les taux débiteurs sur les crédits hypothécaires étaient de 15 % tandis que ceux des crédits d'investissement se montaient à la même date à 15,25 %.

La diminution des taux hypothécaires a d'ailleurs entraîné une hausse très sensible des demandes de ces crédits tant pour l'achat ou la rénovation de logements existants que pour la construction de nouveaux. Le nombre de demandes de crédits hypothécaires est passé à 116 800 en 1986 contre 84 500 en 1985, le montant demandé s'élevant à 182,4 milliards de francs contre 118,4 milliards de francs en 1985, selon la Banque Nationale.

D. LA FORMATION DES ACTIFS FINANCIERS

L'évolution très favorable des termes de l'échange en 1986 a permis aux entreprises d'accroître fortement leurs profits et de dégager une capacité financière importante. De même l'allègement de la facture énergétique dans les dépenses de consommation des ménages, bien qu'en partie compensée par une augmentation appréciable de la consommation d'autres biens, a laissé aux ménages une épargne plus abondante. Aussi les actifs financiers détenus par les entreprises et les ménages se sont fortement accrus en 1986: + 989,6 milliards de de francs contre + 732,8 milliards de francs l'année précédente.

Deux traits caractérisent les placements opérés par les entreprises et les ménages en 1986 (tableau 77). D'une part, leur préférence est allée à nouveau aux placements en devises tandis que les actifs en francs belges n'ont que peu progressé par rapport à l'augmentation de l'année précédente; d'autre part, la durée choisie pour ces placements a varié suivant la monnaie du placement: les placements en francs belges se sont surtout développés du côté des actifs financiers à court terme (un an au plus) alors que les mobilisations en devises ont porté sur les obligations et les actions.

TABLEAU 77- Actifs financiers aux mains des entreprises et des particuliers

Variations en milliards de francs

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986 (a)
Actifs en francs belges	+ 470,8	+ 569,3	+ 425,4	+ 568,7	+ 576,4
Encaisses monétaires	+ 34,9	+ 75,9	-15,1	+ 50,7	+ 84,1
Autres actifs à un an au plus	+ 138,5	+ 146,3	+ 233,4	+ 225,7	+ 368,5
dont : carnets d'épargne et dépôts à terme	+ 93,1	+ 146,9	+ 174,0	+ 183,4	+ 291,1
Actifs à plus d'un an	+ 297,4	+ 347,1	+ 207,1	+ 292,3	+ 123,8
dont bons de caisse et obligations	+ 280,4	+ 286,8	+ 186,9	+ 283,4	+ 118,5
Actifs en devises:	+ 82,0	+ 70,2	+ 94,6	+ 86,6	+ 161,1
Dépôts à un an au plus	+ 30,7	-13,8	-9,4	-2,4	+ 32,6
A plus d'un an	+ 51,3	+ 84,0	+ 104,0	+ 89,0	+ 128,5
dont obligations	+ 59,7	+ 84,8	+ 111,2	+ 87,4	+ 107,5
Autres	+ 34,8	+ 57,1	+ 32,0	+ 77,5	+ 252,1
TOTAL	+ 587,6	+ 696,6	+ 552,0	+ 732,8	+ 989,6

Source: Banque Nationale de Belgique; calculs DGED.

(a) Données provisoires.

La baisse des rendements sur les placements à long terme a entraîné un désintérêt relatif des investisseurs pour les bons de caisse et obligations en francs belges dont l'augmentation a été inférieure en 1986: + 118,5 milliards de francs contre + 283,4 milliards en 1985. Par contre les actifs en francs belges à un an au plus se sont accrus plus fortement qu'au cours de l'année antérieure (+ 368,5 milliards de francs contre + 225,7 milliards en 1985) en raison principalement des placements sur livrets d'épargne et des dépôts à terme (+ 291,1 milliards de francs en 1986 contre + 183,4 milliards en 1985).

Le développement ultra rapide des réseaux de communication et d'information des banques amène une circulation intense des capitaux entre des places financières autrefois institutionnellement et géographiquement éloignées. Les mouvements internationaux de capitaux se multiplient et s'accélèrent au point de supprimer toute frontière nationale à la différence de ce qui existe encore pour les marchandises même au sein d'associations dont le but recherché est la création d'un marché unique comme la Communauté économique européenne. La dérégulation des marchés financiers paraît acceptée dans un nombre grandissant de pays. Mieux informés et à même de réagir rapidement, les investisseurs deviennent dès lors plus sensibles au moindre écart de rendement, d'autant plus que les sommes en jeu sont devenues considérables. Le particulier lui-même est de plus en plus intégré dans ce vaste réseau mondial de circulation d'informations et de signes monétaires. C'est dès lors dans un environnement totalement autre que doivent être compris les mouvements internationaux de capitaux. Particulièrement en Belgique, ne serait-ce pas davantage l'insuffisance d'entrée de capitaux plutôt que leur sortie qui pose question? Selon les données de la balance des payements établies sur base de caisse, les placements en valeurs mobiliaires à l'étranger se sont montés à 166,7 milliards de francs (122,1 milliards en 1985) tandis que les placements étrangers en UEBL, quoique supérieurs à l'année précédente, ne s'élevaient qu'à 42,3 milliards de francs belges (18,4 milliards en 1985). Il faut remarquer que ces sorties de capitaux ont été plus importantes au deuxième trimestre, alors que les taux d'intérêt à l'intérieur du pays baissaient rapidement et fortement, que lors des trimestres ultérieurs. Manifestement la recherche d'un rendement supérieur à l'étranger en était la raison principale.

Les actifs financiers en devises, aux mains des entreprises et des particuliers ont donc été supérieurs de 161,1 milliards de francs belges à ceux de l'année précédente (en 1985, ils avaient augmenté de 77,5 milliards de francs), l'augmentation la plus importante se situant du côté des obligations encore que les placements à tout au plus un an aient également progressé sensiblement (+ 32,6 milliards de francs) alors qu'ils avaient été en recul les trois années précédentes.

La baisse des taux d'intérêt, dont, au niveau intérieur, l'effet sur l'épargne à long terme a déjà été signalé ci-dessus, s'est traduite par une préférence pour la liquidité plus marquée dans le chef des entreprises et des particuliers. Comme il apparaît au tableau 78, la quantité de monnaies aux mains de ceux-ci s'est davantage accrue en 1986 qu'en 1985 (+ 74 milliards de francs belges contre + 47 milliards en 1985). Outre l'allégement de la facture énergétique dans le budget des ménages, la baisse des taux d'intérêt a donc également favorisé l'augmentation de la consommation privée en 1986.

TABLEAU 78- Stock monétaire auprès des organismes principalement monétaires (a)

Milliards de francs, fin de période

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986 (c)
Encaisses monétaires (b):	817,1	888,9	878,0	924,5	998,6
Monnaie fiduciaire	384,9	398,8	397,5	394,3	415,6
Monnaie scripturale	432,2	490,1	480,5	530,2	583,0
Monnaie scripturale Pouvoirs publics	39,6	42,1	56,2	40,2	41,9
Total	856,7	931,0	934,2	964,7	1040,5
Accroissement en % (d)	+ 3,97	+ 8,68	+ 0,34	+ 3,32	+ 7,86

Source: Banque Nationale de Belgique; calculs DGED.

(a) Le détail de ce tableau est publié chaque mois dans le «Bulletin mensuel de la Banque Nationale» ainsi que dans la seconde partie de «L'Economie Belge en 1985» (à paraître).

(b) Encaisses monétaires détenues par les entreprises et les particuliers: entreprises privées autres que principalement monétaires, institutions financières du secteur public qui ne sont pas principalement monétaires et entreprises publiques.

(c) Donnés provisoires.

(d) Accroissement en % par rapport au même mois de l'année précédente.

E. LE FRANC BELGE

Le cours moyen pondéré du franc belge s'est, tout comme en 1985, fortement apprécié: + 7,6 % de décembre 1985 à décembre 1986 et + 8,3 % en moyenne annuelle. Cette appréciation résulte en grande partie de l'évolution des cours du dollar et de la livre sterling ainsi que des effets dérivés qu'elle a eus sur les monnaies qui leur sont étroitement liées. Par contre la progression du cours pondéré du franc belge a été quelque peu freinée par la dépréciation du franc vis-à-vis de quelques devises de partenaires commerciaux privilégiés (Allemagne, Pays-Bas, Japon).

La baisse du dollar et certaines intentions politiques aux effets pas toujours bien contrôlés, ont entraîné des mouvements spéculatifs importants qui se sont traduits par des tensions au sein du SME entre le Mark allemand, le Franc français et les autres monnaies. Leur résolution a été opérée par le réalignement des parités monétaires le 6 avril à Ootmarsum. Le franc belgo-luxembourgeois y a été relevé de 1 % par rapport à son cours central; les devises allemande et néerlandaise réévaluaient de 3 % tandis que le franc français, pour lequel les autorités françaises demandaient une dépréciation vis-à-vis du mark, dévaluait de 3 % en regard de son cours central, soit 5,8 % par rapport au mark. Du point de vue du franc belge, le réaménagement s'est traduit par une appréciation de 2 % du mark allemand et du florin néerlandais, un cours inchangé à l'égard de la couronne danoise, une dévaluation de 1 % du punt irlandais et de la lire, et de 4 % du franc français. Une accalmie a fait suite à ces mesures et vers la fin de l'année seulement, de nouvelles tensions apparurent au sein du SME, qui ont pu toutefois être contrôlées et n'ont pas nécessité une révision des parités entre monnaies en 1986. Enfin, indicateur quotidien de la santé du franc, les écarts entre les cours des marchés officiel et libre, sont demeurés limités à un pour-cent.

2.4.3. LES PRIX

A. Les matières premières

Comme déjà mentionné à plusieurs reprises, la baisse des prix du pétrole constitua le phénomène le plus spectaculaire de l'année écoulée. Son ampleur a été mesurée avec l'indice de l'«Institut für Wirtschaftsforshung» de Hambourg. Sur base de prix exprimés en dollars, l'indice du pétrole brut a baissé de 38 % en 1986 (tableau 79). L'indice des matières premières qui n'appartiennent pas au secteur énergétique a par contre faiblement haussé tout en restant cependant sous son niveau de 1984.

TABLEAU 79- Indices des matières premières (a)

1975 = 100

DESIGNATION	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	(b)
Indice général	226,0	240,7	228,6	209,3	205,0	197,3	143,2	100,0
Indice des matières non énergétiques	157,5	135,6	117,6	122,8	125,1	112,5	116,1	36,8
dont:								
matières alimentaires (total)	150,4	126,1	106,1	116,8	122,7	106,9	107,1	15,9
- céréales	111,6	112,1	90,7	102,0	102,5	89,6	75,2	4,7
- graines oléagineuses huile	130,4	129,2	106,0	122,5	138,6	103,2	85,2	2,9
- produits alimentaires et sucre	179,2	132,5	114,7	123,1	128,3	117,8	132,7	8,3
Matières industrielles (total)	162,9	142,7	126,4	127,4	126,9	116,8	122,9	20,9
- matières végétales	164,3	146,4	127,1	125,5	128,6	112,4	131,0	10,1
- métaux non ferreux	185,5	156,3	134,9	145,0	135,8	131,5	124,3	6,1
- minerai de fer ferraille	130,4	117,0	113,9	108,3	111,5	107,0	103,8	4,7
Indice des matières énergétiques	265,9	302,1	293,4	259,8	251,7	246,7	159,1	63,2
dont: - charbon	139,4	145,5	142,2	124,9	124,0	120,2	136,1	5,5
- pétrole brut	277,9	316,9	307,7	272,5	263,8	258,8	161,3	57,7

Source: Institut für Wirtschaftsforschung, Hamburg.

(a) Indices calculés sur base des prix exprimés en dollar.
(b) Coefficient de pondération.

L'indice des prix des matières premières alimentaires (16 % du total) est resté stable en 1986 mais les produits qui le composent ont fortement varié en sens opposé. Le prix des céréales, principalement le blé, mais aussi le maïs et le riz, a diminué de 16 % à cause d'un excédent de l'offre mondiale lié à des niveaux de stocks élevés et à l'abondance des récoltes. Les prix des graines oléagineuses et des huiles ont baissé à peu près dans la même proportion (17 %), du fait de la faiblesse de la demande mais aussi, comme dans le cas des céréales, de l'accumulation des stocks et d'une expansion de la production due à des conditions atmosphériques favorables et à la croissance du stock d'arbres pour certains produits. Par contre, les prix des autres produits alimentaires ont augmenté de plus de 12 %: les cours du café, affectés en raison de la chute de la production brésilienne due à la sécheresse, ont crû très fortement au premier semestre de 1986 pour retomber ensuite; les cours du sucre ont haussé à cause des mesures de réduction de la production décidées par les autorités nationales et supra-nationales.

L'indice des prix des matières industrielles (21 % du total) a augmenté de 5 %, sous l'effet de la hausse des matières végétales. Leurs cours se sont redressés en fin d'année, pour le coton et le caoutchouc notamment, alors qu'en cours d'année, ils avaient été influencés négativement par l'abondance des stocks et la concurrence des produits synthétiques de substitution bénéficiaires de la baisse des prix du pétrole. Par contre, les prix des produits minéraux, ferreux et non ferreux, ont régressé, en réponse à la médiocrité de la demande liée à l'activité industrielle des pays développés et à l'existence d'une capacité excédentaire. Il faut noter en particulier la crise de l'étain dont la cotation, interrompue en octobre 1985 en raison de l'épuisement des ressources du Conseil de l'accord sur l'étain pour financer des achats de soutien, a repris en février 1986 sur le marché libre, mais à un cours inférieur de moitié environ à celui du London Metal Exchange avant l'effondrement. Enfin, le prix du minerai de fer a décliné à la suite de l'inadéquation entre offre et demande, elle-même liée à celle de l'acier brut.

En fin de compte, et depuis qu'elle s'est manifestée en 1984, la tendance à la baisse des cotations sur les marchés internationaux des matières premières s'est poursuivie à quelques exceptions près telles que le plomb, le caoutchouc et le platine qui ont connu une meilleure conjoncture. L'intérêt pour le platine s'est renouvelé en 1986 à la suite de l'obligation, dans un nombre croissant de pays (Etats-Unis, Japon, Europe), d'équiper les automobiles avec des catalyseurs dont ce métal est une matière première essentielle.

B. PRIX DE GROS

La baisse des prix du pétrole, la faiblesse des cotations des autres matières premières et la stabilité relative du franc belge ont influencé favorablement les prix de gros dont l'indice est de 6,5 % inférieur à celui de 1985 (tableaux 80 et 81). Dans l'ensemble, les produits importés ont baissé de -17,3 % (-22,5 % pour les produits agricoles et -15,3 % pour les produits industriels) et les produits indigènes, de 2,7 % seulement (-2,5 % pour les produits agricoles et -2,9 % pour les produits industriels) (graphique 10).

TABLEAU 80- Indices des prix de gros sans la TVA - moyennes annuelles et variations en %

1953 = 100

DESIGNATION	1983	%	1984	%	1985	%	1986	%
Indice général	254,4	5,2	273,2	7,4	273,2	0,0	255,5	-6,5
selon l'origine:								
produits indigènes	266,1	3,7	280,3	5,3	283,3	1,1	275,8	-2,7
produits importés	246,6	9,2	275,8	11,8	268,4	-2,7	222,0	-17,3
Produits agricoles	261,4	7,7	281,3	7,6	266,6	-5,2	241,2	-9,5
selon l'origine:								
produits indigènes	279,2	3,2	290,5	4,0	279,4	-3,8	272,5	-2,5
produits importés	237,3	16,1	269,1	13,4	250,0	-7,1	193,9	-22,5
selon la nature:								
produits du règne animal	289,9	4,8	293,0	1,1	300,6	2,6	285,8	-4,9
produits du règne végétal	237,2	10,5	270,3	14,0	237,8	-12,0	205,5	-13,6
Produits industriels	252,7	4,6	271,2	7,3	274,9	1,3	259,2	-5,7
selon l'origine:								
produits indigènes	262,6	3,8	277,5	5,7	283,9	2,3	275,7	-2,9
produits importés	250,1	6,7	278,3	11,3	275,7	-0,9	233,4	-15,3
selon le degré de transformation:								
matières premières	242,4	7,9	270,5	11,6	266,7	-1,4	242,7	-9,0
produits intermédiaires	263,5	3,8	287,8	9,3	293,9	2,1	273,9	-6,8
produits finis	252,9	3,3	261,8	3,5	268,4	2,5	260,8	-2,8

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

TABLEAU 81- Indices des prix de gros sans la TVA - moyennes annuelles et variations en % par branche industrielle

1953 = 100

DESIGNATION	1983	%	1984	%	1985	%	1986	%
Matières grasses	290,3	12,0	365,0	25,7	388,0	6,3	270,8	-30,2
Produits minéraux	325,2	2,8	348,8	7,2	357,5	2,5	313,9	-12,2
-charbon	369,1	6,1	378,7	2,6	381,9	0,8	379,6	-0,6
-sous-produits du charbon	505,1	1,7	541,5	7,2	575,7	6,3	503,6	-12,5
-produits pétroliers	482,5	0,8	510,9	5,9	530,7	3,9	341,8	-35,6
-minerais	197,7	2,9	224,1	13,3	223,5	-0,3	199,0	-10,9
-produits de carrières	235,3	1,9	247,4	5,1	255,6	3,3	257,0	0,5
Produits chimiques	247,3	6,2	258,8	4,6	268,3	3,7	262,0	-2,3
-produits chimiques	258,1	6,7	272,3	5,5	282,8	3,9	275,5	-2,6
-engrais chimiques	218,4	4,6	223,7	2,4	230,6	3,1	227,1	-1,5
Peaux et cuirs	191,6	2,2	209,4	9,3	212,8	1,6	215,2	1,1
Caoutchouc	235,2	48,1	211,9	-9,9	194,7	-8,1	154,5	-20,6
Bois	220,8	5,4	248,6	12,6	255,7	2,9	250,4	-2,1
Papier et carton	250,7	0,2	267,4	6,6	253,0	-5,4	259,6	2,6
Produits Textiles	195,1	6,4	220,0	12,8	218,7	-0,6	197,9	-9,5
-laine	154,8	2,9	163,6	5,7	154,7	-5,4	135,5	-12,5
-lin	222,1	10,3	305,1	37,4	312,9	2,6	268,3	-14,3
-coton	224,2	6,8	242,3	8,1	238,3	-1,6	221,7	-7,0
-jute	275,7	6,2	293,9	6,6	296,4	0,9	256,7	-13,4
-fibres artificielles	139,4	5,4	143,2	2,7	148,1	3,4	151,3	2,2
Mat. de construction	350,0	1,9	359,1	2,6	372,4	3,7	377,8	1,4
Metaux	240,3	4,5	251,3	4,6	252,9	0,6	245,4	-3,0
-sidérurgie	263,1	1,0	275,2	4,6	277,2	0,7	272,5	-1,7
-fabric. métalliques	206,6	4,8	211,3	2,3	214,9	1,7	217,5	1,2
-métaux non ferreux	320,3	12,0	360,0	12,4	350,4	-2,7	286,3	-18,3

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

C. PRIX A LA CONSOMMATION

Au début de 1986, un fort ralentissement des hausses des prix à la consommation se produisit: le rythme annuel de l'inflation baissa de 4,1 % au quatrième trimestre de 1985 à 2,5 % au premier de 1986. Le recul se poursuivit ultérieurement: -1,3 % au deuxième trimestre, -0,8 et -0,7 % durant les deux derniers. En moyenne, l'inflation est passée ainsi de 4,9 % en 1985 à 1,3 % en 1986. La baisse des prix du pétrole constitue l'explication principale de ce mouvement mais son influence sur les prix à la consommation n'est pas entière puisque, à l'exclusion des produits énergétiques, une inflation sous-jacente de 4,4 % demeure. La raison de cette haute inflation sous-jacente réside probablement dans l'accroissement des marges bénéficiaires entraînant des hausses de prix encore sensibles pour certaines catégories de produits, comme les non alimentaires sauf l'énergie (graphique 11).

Deux indices partiels selon les catégories de consommation, «loyer, chauffage et éclairage» et «transports et communications» diminuent et pèsent sur l'inflation globale. Par groupe de consommation, seule la variation de l'indice partiel des produits non alimentaires est négative (tableau 82). En fait, seuls les produits énergétiques ont baissé (-19,5 % en 1986 contre + 5,4 % en 1985) tandis que les autres produits non alimentaires dépassent encore de 5,6 %

leur niveau de 1985. Cette évolution est aussi évidente lorsque cette distinction est employée pour calculer la contribution des divers groupes de consommation aux changements de l'indice général (tableau 83).

GRAPHIQUE 10.- Evolution des prix de gros

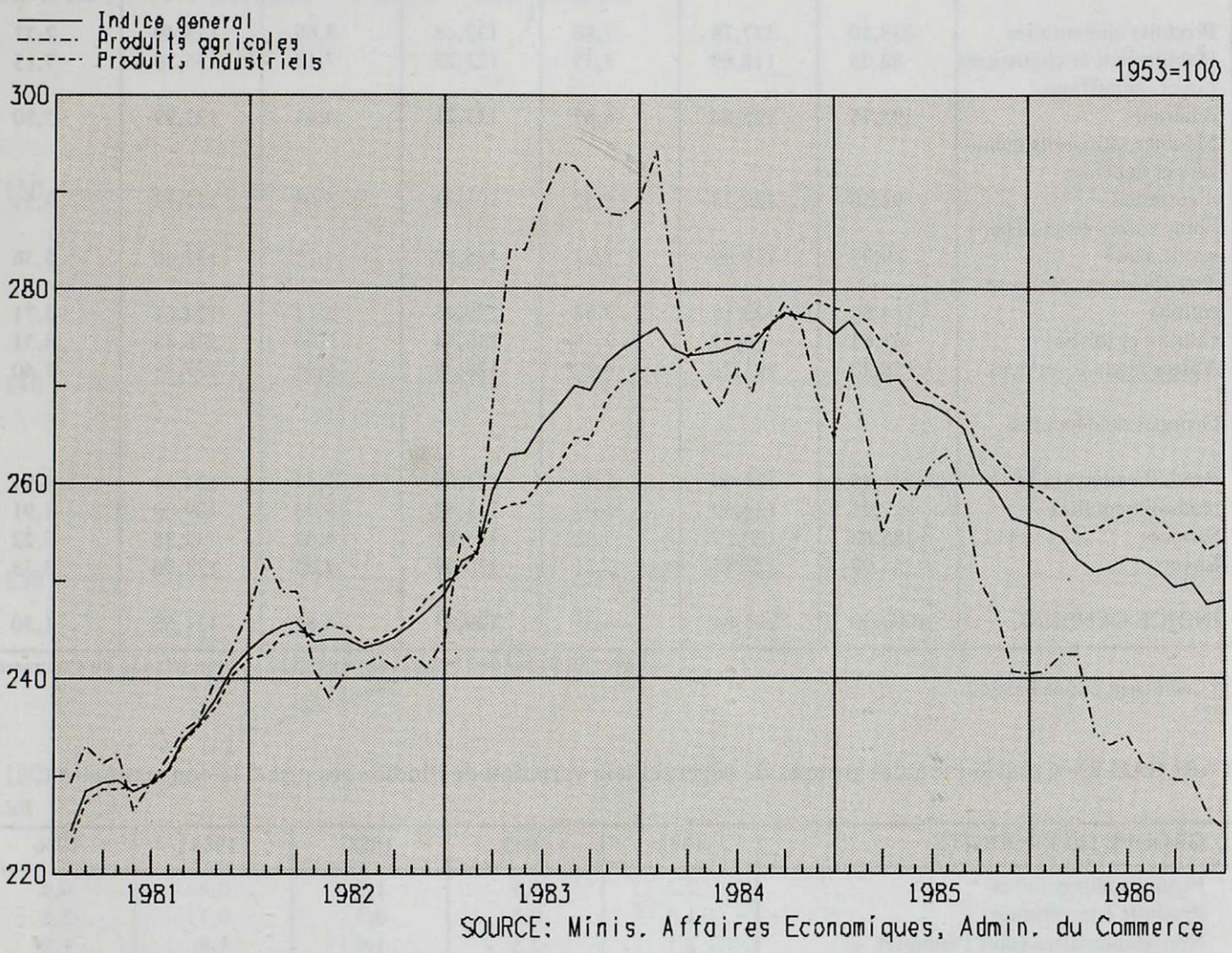

Bien que l'indice général des produits alimentaires (sans les boissons et le tabac) ne se soit accru que de 1,8 %, des évolutions fortement divergentes se sont produites pour certaines sous-catégories. Les fruits et légumes frais ont diminué de 5,1 % et 13,4 % respectivement, tout comme les graisses et huiles comestibles (-4,8 %) alors que les augmentations les plus fortes se produisaient pour le café et le poisson (11,8 % et 9,7 % respectivement). Les pommes de terre ont augmenté de 6,9 % et le pain et les céréales, de 3,2 % seulement. La hausse du prix de la viande s'est ralentie à 2 %; les boissons sans alcool ont augmenté de 3,7 % en moyenne et celles avec alcool, de 2,6 % tandis que les tabacs ont crû de 8 % comme en 1985.

Les prix des articles d'habillement repris dans l'indice ont haussé de la même manière qu'en 1985 (7,6 % contre 7,8 % en un an auparavant). Une petite accélération s'est même produite pour les chaussures (5,2 % contre 4,6 %). Pour le ménage belge moyen, les coûts de logement, de chauffage et d'éclairage ont baissé de 5,5 % après avoir augmenté de 4,4 % en 1985. Les loyers et frais accessoires se sont accrus de 3,6 % (3,7 % en 1985), l'eau de 2,7 % (11,9 % en 1985) tandis que le chauffage et l'éclairage baissaient de 17,1 %; la diminution des tarifs d'électricité fut limitée à 0,2 %; le prix du gaz se contracta de 15,3 % et celui des combustibles liquides, de 44,7 %, alors que les combustibles solides s'accroissaient de 5,7 % (+8,3 % en 1985).

TABLEAU 82- Indices des prix à la consommation

1981 = 100

DESIGNATION	(a)	1984	%	1985	%	1986	%
Catégories de dépenses							
Produits alimentaires	233,10	127,78	7,86	132,48	3,68	135,49	2,27
Habillement et chaussures	82,25	118,69	5,39	127,23	7,19	136,30	7,13
Loyer, chauffage, éclairage	195,75	125,64	6,63	131,21	4,44	123,99	-5,50
Meubles, appareils ménagers et dépenses d'entretien	94,50	120,38	5,52	126,43	5,03	132,13	4,51
Soins corporels et dépenses de santé	39,95	119,99	7,23	125,72	4,77	132,46	5,36
Transports et communications	154,50	123,15	3,82	129,45	5,11	124,64	-3,71
Culture et loisirs	81,65	124,53	7,74	130,84	5,06	136,48	4,31
Autres biens et services	118,30	121,21	6,22	128,38	5,91	137,88	7,40
Groupes de dépenses							
Produits alimentaires	221,45	127,50	7,88	131,88	3,44	134,44	1,94
Non-alimentaires	427,95	124,39	6,03	131,52	5,73	129,00	-1,91
Services	286,60	120,19	5,32	125,81	4,68	132,38	5,22
Loyers	64,00	123,95	7,31	130,09	4,95	134,96	3,75
INDICE GENERAL	1000,00	123,84	6,35	129,87	4,87	131,55	1,30

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du Commerce.

(a) Coefficient de pondération.

TABLEAU 83- Contribution des groupes de dépenses à la variation de l'indice des prix à la consommation

En %

GROUPE DE PRODUITS	1982	1983	1984	1985	1986
Produits alimentaires	2,2	1,9	1,8	0,8	0,4
Produits énergétiques	1,9	0,5	0,7	0,7	-2,5
Non-alimentaires (sauf l'énergie)	2,1	2,5	1,9	1,8	1,7
Services	2,1	2,3	1,5	1,3	1,5
Loyers	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2
Total	8,7	7,7	6,3	4,9	1,3

Source: Ministère des Affaires économiques, Administration du commerce.

La hausse des prix des meubles, des appareils ménagers et des outils ralentit depuis trois ans (+5,5 % en 1984, +5 % en 1985, +4,5 % en 1986). L'indice des prix du coût des soins corporels et des dépenses de santé a augmenté de 5,4 % contre 4,8 % en 1985. La hausse des prix des médicaments et du matériel thérapeutique s'est limitée à 4 %. Les tarifs des prestations médicales augmentent leur accroissement (+3,7 % en 1984, +4,1 % en 1985, +6,6 % en 1986). Le coût des soins dans un hôpital a par contre tendance à ralentir (+10,4 % en 1984, +7,1 % en 1985, +4,3 % en 1986).

La baisse de 3,7 % des «transports et communications» est uniquement due à la sous-catégorie des dépenses liées à l'utilisation de voitures personnelles (parmi lesquelles l'essence) dont le prix a baissé de 10,6 %. Les prix des

nouveaux véhicules ont encore augmenté de 6,7 %, le transport ferroviaire, de 6 % et les tarifs des trams et bus, de 6,5 %. Les dépenses pour la culture et les loisirs ont augmenté en moyenne de 4,3 % (5,1 % en 1985), celles pour l'horeca, de 6 % (7,2 % en 1985) et celles pour les voyages touristiques, de 6,2 % (4,8 % en 1985).

GRAPHIQUE 11.- Evolution des prix à la consommation

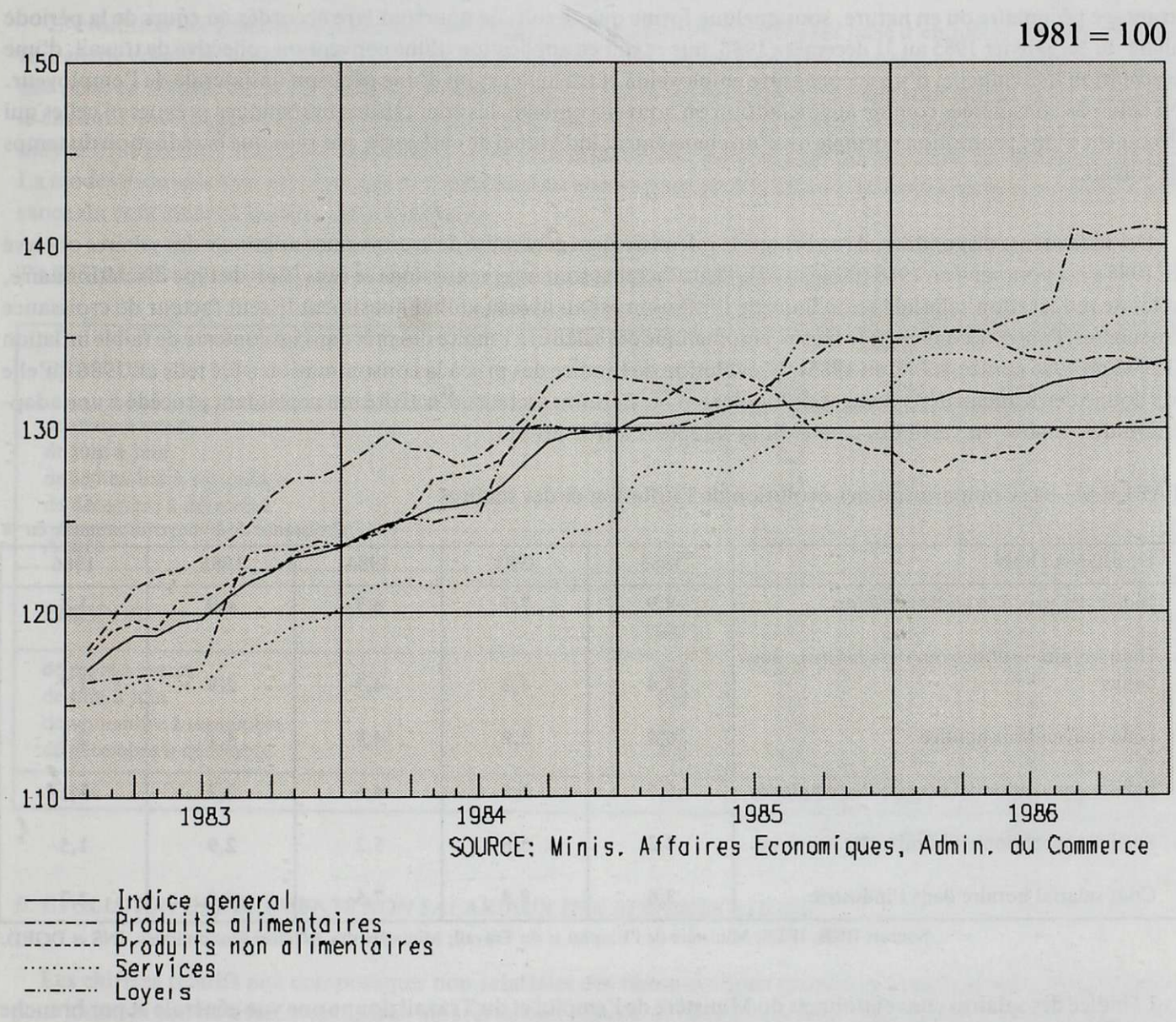

2.4.4. REVENUS DU TRAVAIL

A. APPRECIATION DE L'EVOLUTION DES REVENUS DU TRAVAIL A PARTIR DE DIFFERENTS INDICATEURS

La «loi de redressement contenant des dispositions sociales» du 22 janvier 1985 prévoyait que, sans préjudice de l'application de l'arrêté royal n. 278 du 30 mars 1984 instaurant le «saut d'index», selon lequel tous les travailleurs des secteurs privé et public voient leurs rémunérations amputées chaque année en 1984, 1985 et 1986 de 2 % auxquels ils avaient droit légalement ou conventionnellement, aucune augmentation de rémunération ni aucun nouvel avantage pécuniaire ou en nature, sous quelque forme que ce soit, ne pourront être accordés au cours de la période allant du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1986, que ce soit en application d'une convention collective de travail, d'une convention individuelle, d'un accord entre employeurs et travailleurs ou d'une décision unilatérale de l'employeur. Ne sont pas considérées comme augmentation ou nouvel avantage, les adaptations barémiques prévues ni celles qui découlent d'une promotion normale ou d'un changement individuel de catégorie, pas plus que la réduction du temps de travail.

Des indicateurs disponibles, il ressort que le ralentissement généralisé de la croissance nominale des salaires observé en 1985 s'est poursuivi en 1986 (tableau 84). Deux facteurs sont intervenus dans ce sens, l'un de type discrétionnaire, la loi de modération salariale selon laquelle l'inflation est au niveau global quasiment le seul facteur de croissance des salaires, l'autre découlant de la liaison automatique des salaires à l'indice des prix dans un contexte de faible inflation (1,5 % en 1986 contre 4,9 % en 1985). L'évolution de l'indice des prix à la consommation a été telle en 1986 qu'elle n'a donné lieu à aucun dépassement de l'indice-pivot. Certains secteurs d'activité ont cependant procédé à une adaptation des salaires en vertu des conventions adoptées à leur niveau.

TABLEAU 84- Comparaison des évolution de l'inflation et des salaires

Croissance de la moyenne annuelle en %

DESIGNATION	1982	1983	1984	1985	1986
Indice des prix à la consommation	8,9	7,7	6,3	4,9	1,5
Gain horaire brut des ouvriers majeurs masculins	7,4	5,2	4,7	2,9	1,7
Gain moyen brut horaire	6,5	3,9	4,8	4,1	2,5
Salaire conventionnel horaire des employés	6,7	5,5	4,6	2,7	1,1
Salaire conventionnel horaire des ouvriers	7,2	5,8	5,2	2,9	1,5
Coût salarial horaire dans l'industrie	3,6	8,8	7,5	6,0	2,7

Source: BNB; IRES; Ministère de l'Emploi et du Travail; Ministère des Affaires économiques, INS et DGED.

L'indice des salaires conventionnels du Ministère de l'emploi et du Travail donne une vue générale et par branche d'activité de l'évolution de la moyenne des salaires horaires minima au cours de l'année 1986. La croissance moyenne annuelle de l'indice général des salaires conventionnels a été faible: + 1,5 % pour les ouvriers et + 1,1 % pour les employés. Dans ce dernier cas, elle se situe donc même en-dessous de la croissance des prix et reflète une perte de pouvoir d'achat.

L'évolution des salaires conventionnels s'est fortement ralentie en cours d'année ainsi que le montre le tableau 85. Selon le Ministère de l'emploi et du Travail, elle résulte essentiellement de l'influence de l'index. Toutefois le phénomène croissant de la réduction de la durée du travail n'est pris en compte dans ces statistiques que pour

les salaires des ouvriers et pour autant qu'elle prenne la forme d'une diminution de la durée hebdomadaire du travail, ce qui explique le faible niveau de l'influence de ce facteur (0,1 %), dans l'évolution des salaires des ouvriers en 1986, étant donné que la réduction du temps de travail prend davantage la forme de jours entiers non travaillés.

Des augmentations du salaire des ouvriers plus fortes que la moyenne se sont produites dans les branches commerce, industrie textile, bâtiment et transports et communications. La croissance du salaire des employés de l'industrie textile (2,2 %) se démarque nettement de celle observée dans les autres branches d'activité.

L'évolution des gains horaires bruts donnée par deux indicateurs, calculés sur base d'enquêtes, se situe dans une fourchette comprise entre 1,7 % et 2,5 %. La différence entre ces deux chiffres, s'explique vraisemblablement par une prise en compte au moins partielle par l'un du saut d'index. En outre, si tous deux sont établis pour l'industrie, le champ d'investigation diffère cependant quelque peu: industrie plus transports et communications pour le gain moyen brut horaire, industrie, charbonnages et sidérurgie exclus, pour le gain horaire brut des ouvriers majeurs. La modération salariale et le freinage de l'inflation ont encore pour conséquence le ralentissement très net de la croissance du coût salarial horaire dans l'industrie.

TABLEAU 85- Indice des salaires conventionnels des ouvriers et des employés

Croissance en % par rapport à la même période de l'année précédente (base 1975 = 100)

PERIODE	Ouvriers				
	1982	1983	1984	1985	1986
de mars à mars	7,9	6,1	6,1	2,3	2,8
de juin à juin	7,5	6,2	5,2	2,8	2,2
de septembre à septembre	7,3	5,5	4,8	3,7	0,7
de décembre à décembre	6,1	5,5	4,4	2,9	0,1
Année	7,2	5,8	5,1	2,9	1,5
PERIODE	Employés				
	1982	1983	1984	1985	1986
de mars à mars	7,0	6,4	5,4	2,2	2,3
de juin à juin	7,9	5,5	4,9	2,6	1,8
de septembre à septembre	6,4	4,8	4,1	3,9	0,2
de décembre à décembre	5,8	4,8	4,1	2,3	0,0
Année	6,8	5,4	4,6	2,8	1,1

Source: Ministère de l'Emploi et du Travail.

B. EVOLUTION DES ELEMENTS NON SALARIAUX DES REMUNERATIONS

Les chiffres relatifs aux composantes non salariales des rémunérations (primes et gratifications, rémunérations pour journées non ouvrées, avantages en nature) ne sont pas encore disponibles pour 1986. Selon une étude du Ministère des Affaires économiques sur la structure du coût de la main d'oeuvre en Belgique, il apparaît qu'entre 1981 et 1984, celle-ci a été influencée par:

- la baisse de la part du salaire direct des ouvriers de l'industrie, ne se produisant pas dans toutes les branches d'activité, tandis qu'elle était pratiquement généralisée au niveau du salaire direct des employés de l'industrie et des travailleurs du secteur tertiaire;
- la croissance de la part des rémunérations pour journées non travaillées dans le coût salarial des ouvriers tandis que celle des autres primes et gratifications n'augmentait que dans quelques cas;

- la croissance dans toutes les branches d'activité de la part des autres primes et gratifications dans la rémunération globale des employés et des travailleurs du tertiaire tandis que les rémunérations pour journées non travaillées voyaient leur part diminuer.

Il en ressort l'existence d'un mouvement prenant la forme d'une baisse de la part du salaire direct au profit d'une augmentation de la part d'autres formes de rémunération telles que les rémunérations pour journées non ouvrées et les autres primes et gratifications mais qui est sans doute aussi liée à la croissance généralisée de la part des cotisations de sécurité sociale. Ce phénomène a vraisemblablement persisté et même pris de l'ampleur au cours des deux années suivantes. L'évolution du salaire direct est pour une large part la conséquence de la politique de modération salariale d'application au cours de la période envisagée, mais d'autres facteurs sont intervenus.

La différence de comportement de la part du salaire direct des ouvriers de l'industrie d'une part et des employés de l'industrie et des travailleurs du secteur tertiaire d'autre part peut vraisemblablement s'expliquer par les différentes modalités d'application de la modération salariale (et notamment l'indexation forfaitaire jusqu'à un certain seuil de revenus en 1982), par le versement de certaines primes octroyées au personnel ouvrier en même temps que le salaire direct, par la constatation d'une volonté dans le chef des patrons d'individualiser une part de plus en plus importante de la rémunération des employés (par exemple sous forme de primes, de gratifications et d'avantages en nature).

En ce qui concerne l'évolution des rémunérations pour journées non travaillées, il est vraisemblable que la raison essentielle de la différence entre ouvriers et employés tient au mode de calcul de la rémunération de ces deux catégories (horaire pour les ouvriers, mensuel pour les employés) d'où découle la mise en évidence dans le salaire des premiers de l'influence de la conversion de la réduction hebdomadaire du temps de travail en jours de congé compensatoire comme cela s'est produit dans de nombreux secteurs alors que cet effet ne peut être mis en évidence pour les employés.

L'augmentation de la part des autres primes et gratifications dans le coût salarial des employés s'est réalisée en dépit de l'obligation de modération salariale interdisant l'octroi de toute augmentation de rémunération, de tout nouvel avantage pécuniaire ou en nature. Il semble que les patrons ont utilisé différents procédés, plus ou moins légaux, destinés à compenser la perte de pouvoir d'achat découlant de la modération salariale mais aussi à assurer ou à renforcer la motivation de leurs employés. La même constatation vaut en ce qui concerne la croissance des avantages en nature. Les procédés visant à contourner la légalité concernent tant le domaine de l'imposition des revenus, que celui de l'assujettissement à la sécurité sociale ou encore de l'application de la modération salariale.

Tant pour les autres primes et gratifications que les avantages en nature, l'objectif poursuivi par leur octroi est vraisemblablement la mise en place d'une politique salariale plus individualisée dans un but d'encouragement de la motivation, de la productivité et de la fidélité du travailleur au sein de l'entreprise. Les montants des avantages en nature sont variables selon les secteurs, les fonctions exercées au sein de l'entreprise, le statut (cadre, employé ou ouvrier). Dans la mesure où hiérarchie des salaires et niveau des fonctions sont liées, il est difficile d'établir lequel de ces deux facteurs est déterminant du montant des avantages en nature. La croissance des avantages en nature semble avoir des liens avec la santé économique des secteurs, mais ce n'est pas toujours le cas. Les fonctions directoriales ou à responsabilité, celles dont l'exercice s'accompagne des contacts avec la clientèle se voient relativement privilégiées par rapport aux autres fonctions.

Alors que les cadres bénéficient d'avantages en nature plus importants que les autres catégories de travailleurs, il semble qu'un mouvement se dessine en faveur des employés. Tandis que des réactions émanant non seulement des administrations fiscales ou parafiscales mais aussi du gouvernement se sont manifestées récemment à l'encontre de l'expansion des avantages en nature et pourraient conduire à lui donner un coup de frein, l'idée d'une autre politique salariale fondée sur l'encouragement de la motivation, de la fidélité à l'entreprise et visant au renforcement de l'individualisation des salaires continue à faire son chemin.

SYNTHESE 2

L'évolution économique de la Belgique en 1986 porte l'empreinte de la politique d'assainissement des finances publiques. Bien que la prise de décision fût difficile, l'environnement national et international était particulièrement favorable pour prendre en main la nécessaire limitation du déficit public. En particulier, la diminution des prix de l'énergie et la chute du dollar devaient soutenir les composantes de la demande finale belge.

Les investissements productifs ont augmenté de 8,9 % par rapport à 1985; les résultats du milieu de l'année furent d'ailleurs encore plus prometteurs mais un affaiblissement des dépenses s'est produit par la suite. Pour la première fois depuis longtemps, ils concernent l'extension des capacités plutôt que la rationalisation de la production. Néanmoins, après les mauvais chiffres des années 1981 à 1984, le niveau de l'investissement de 1980 n'est toujours pas atteint.

Après des années de stagnation, la consommation privée a augmenté de 3,1 % en volume à la suite de la hausse inattendue du pouvoir d'achat des ménages causée par l'amélioration du revenu disponible et le recul de l'inflation importée. La répartition inégale de cette amélioration parmi les détenteurs de revenus et la dépendance de la baisse des prix à la consommation à des facteurs extérieurs soulignent la fragilité de la reprise des dépenses des ménages.

Les résultats du commerce extérieur, apparemment excellents, pourraient entretenir l'illusion d'un redressement fondamental. L'indice des quantités des exportations s'est accru de 7,7 % et celui des importations, de 10,1 %; au contraire, l'indice des prix des ventes à l'extérieur s'est contracté de 10,1 % et celui des achats à l'étranger, de 16,2 %. De la sorte, les termes de l'échange et la balance commerciale s'améliorent, mais il ne s'agit en l'occurrence que d'un simple phénomène de prix qui se concentre en plus sur les produits énergétiques; en effet, les résulats des autres branches ne sont guère brillants. La contribution négative du commerce extérieur (-1,3 %) à la croissance en volume du PIB reflète cette ambiguïté d'un point de vue macroéconomique; de même, les diverses analyses sur la compétitivité concluent dans le meilleur des cas à une stabilisation de la position concurrentielle vis-à-vis des autres pays.

Le potentiel de travail, l'appareil de production et les moyens financiers, sur lesquels se fonde la mise en oeuvre de la demande finale, subissent pareillement, mais de façon inégale, les influences externes.

La flexibilité grandissante de l'emploi rend plus difficile l'interprétation statistique de son évolution. La population active, y compris les chômeurs âgés qui ne sont plus demandeurs d'emploi, augmente de 18 000 personnes mais baisse de 3 000 unités s'il n'en est pas tenu compte. L'emploi, en particulier féminin, hausse en conséquence d'une arrivée sur le marché de travailleurs à temps partiel ou dont le contrat est limité dans le temps, plus spécialement dans le secteur tertiaire. Pour la deuxième année consécutive, le chômage diminue mais, en ce cas aussi, la modification des concepts d'emploi - travail partiel ou intérimaire - et les mesures en vue de sa promotion - interruption de carrière - ou de résorption du nombre de sans-emploi exigent un examen rigoureux des résultats.

Le ralentissement de l'activité, présent dans de nombreux pays, est également apparu en Belgique où l'indice qui mesure la production dans l'industrie ne s'est accru que de 1,6 %, comme un an auparavant; il a baissé de 2,5 % en Wallonie, tout comme en 1985, alors qu'il haussait de 2,0 % en Flandre, ce qui représente un taux de moitié inférieur à celui de l'année d'avant.

Les services, dont la part dans le PNB dépasse largement la moitié de ce dernier, ne sont guère gâtés par les statistiques belges qui les négligent largement voire les ignorent complètement. Il convient donc une fois de plus de plaider pour la mise en place d'un système adéquat d'informations qui permette de suivre un domaine d'activité important en mutation rapide. Ce qui est néanmoins disponible permet de conclure que, d'une part, malgré la stagnation de l'ensemble des ventes, les résultats des grands magasins et des entreprises à succursales ont augmenté alors que les autres formes de distribution régressent, et d'autre part, pour la seconde année consécutive, les moyens financiers mis à la disposition des banques par les particuliers et les entreprises ont été très abondants.

Depuis le milieu de 1985, la dette publique dépasse le PNB (106 % à la fin de l'année dernière) alors qu'en 1980, elle ne représentait que 56,1 % de cette grandeur. La dette extérieure s'est stabilisée mais ce résultat est principalement dû à des gains comptables liés aux variations des cours de change entraînées par la forte baisse du dollar et qui donc pourraient ne plus exister lors de son remboursement en cas de réévaluation éventuelle des monnaies étrangères face au franc belge.

L'appel important des administrations publiques sur le marché des capitaux - qui n'a pas encore exercé d'effet d'éviction au détriment des entreprises - constitue probablement l'une des raisons pour lesquelles les taux d'intérêt n'ont plus diminué après le premier semestre alors que, en deux mois après le réalignement monétaire d'avril, ils avaient reculé de façon plus importante que l'année d'avant. En début d'année, ils avaient cependant été relevés pour soutenir le franc contre des attaques injustifiées selon la raison économique.

La baisse des prix du pétrole, phénomène le plus spectaculaire de l'année écoulée qui n'a toutefois pas empêché une hausse, sans doute faible, des matières premières qui n'appartiennent pas au secteur de l'énergie, s'est répercutée bien évidemment sur les prix à la consommation qui sont passés en moyenne de 4,9 % en 1985 à 1,3 % un an plus tard tout en n'évitant pas la poursuite d'une inflation «sous-jacente» qui trouve probablement son origine dans un accroissement des marges bénéficiaires. Par ailleurs, le ralentissement généralisé de la croissance nominale des salaires observé en 1985 s'est certes poursuivi mais il ne faut pas perdre de vue que depuis quelques années les éléments non salariaux des rémunérations deviennent de plus en plus importants.

3 SYNTHESE ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES

3.1 LES INDICATEURS

La croissance de l'économie belge en 1986, la plus forte depuis 1980, a reposé sur l'ensemble des composantes de la demande, les dépenses publiques exceptées (1). Ainsi, la consommation privée, selon les estimations du budget économique, devrait avoir augmenté de 3,0 % en volume, par rapport à l'année précédente, la formation brute de capital fixe de 7,1 % malgré une nouvelle baisse des investissements publics, et les exportations de biens et services de 4,3 %.

La forte amélioration des termes de l'échange résultant de la chute des prix pétroliers surtout et des matières premières accessoirement, ainsi que de la baisse du cours du dollar, a permis de dégager un excédent extérieur important. Les exportations nettes ont été ainsi estimées à 132,3 milliards de francs; l'excédent de la balance commerciale (solde sur les échanges de marchandises) est évalué à 95,3 milliards contre 18,8 milliards en 1985 et le boni du compte courant de la balance des paiements s'élèverait à 97,4 milliards de francs ou 1,9 % du PNB contre 19,9 milliards ou 0,4 % du PNB en 1985. Toutefois, le relèvement de la consommation privée et des investissements productifs, dont les contenus en biens importés sont appréciables, ainsi que le développement de l'activité productrice, laquelle fait appel à une consommation intermédiaire de biens étrangers relativement importante, ont induit une hausse du volume des importations plus forte que celle des exportations, et la contribution des échanges extérieurs à la croissance du volume du PIB a été négative (-1,3 %).

Les mouvements des diverses composantes de la demande ont ainsi déterminé, en 1986, une augmentation du PIB de 2,1 % en volume, par rapport à l'année précédente et une hausse de même ampleur du volume du PNB. En 1985, la progression de ces grandeurs avait été plus limitée, de respectivement 1,5 % et 1,3 %.

La hausse de la consommation privée en 1986 résulte de l'allègement de la facture énergétique dans le budget des ménages, ce qui a permis un développement de la consommation d'autres biens, particulièrement des biens durables. La diminution du poids des dépenses d'énergie dans l'ensemble des dépenses des ménages est évidemment la conséquence des baisses de prix de ces produits. Il en est résulté une augmentation appréciable du revenu réel disponible des ménages (+4,1 % contre +0,3 % en 1985).

Les perspectives favorables de la demande de même que les profits importants dégagés par nombre d'entreprises au cours des dernières années, ont induit un développement des investissements productifs. En 1986, ils auraient augmenté de 11,3 % en volume, par rapport à l'année précédente où ils n'avaient progressé que de 3,4 %. Par ailleurs, les éléments d'information recueillis par certaines fédérations professionnelles auprès de leurs membres donnent à penser que pour la première fois depuis de nombreuses années dans le secteur industriel, un certain volume de ces investissements a consisté en développement des capacités de production (investissements d'extension).

La construction de nouveaux logements s'est également développée de manière positive en 1986, en dépit du retour de la TVA grevant ces nouveaux logements,à son niveau normal, plus élevé. Le volume des habitations nouvelles aurait cru de 4,1 % contre 5,1 % en 1985. La baisse des coûts du crédit hypothécaire n'est pas étrangère au maintien de la progression des investissements des ménages.

A nouveau, le volume des investissements des pouvoirs publics a fortement diminué: -9,1 % par rapport à l'année précédente pour laquelle une diminution de 13,2 % avait été observée. Par rapport à leur dernier sommet, en 1980, la baisse en volume se monte à près de 57 %; les investissements publics ne représentent plus en 1986 que 12 % de la formation brute de capital fixe (en valeur) contre 17 % en 1980. A l'inverse les investissements des entreprises qui contribuaient pour 52 % à la formation de capital en 1980, ont augmenté sensiblement leur part dans celle-ci en 1986 (67 %).

L'allègement de la facture énergétique chez les principaux partenaires commerciaux de la Belgique et la stimulation de leurs demandes intérieures respectives qu'elles ont entraîné, surtout des dépenses des ménages, ont favorisé le développement intra-européen des échanges. Ainsi les exportations de biens et services de la Belgique ont progressé de 4,3 % en volume, tandis que le volume importé des mêmes a augmenté de 6,6 %. Ces mouvements quantitatifs ont été accompagnés de baisses de prix : -7,2 % en ce qui concerne ceux à l'exportation, -11,6 %, pour ceux à l'importation.

Cette diminution des prix des biens importés, particulièrement des produits pétroliers, a entraîné une réduction sensible du niveau de l'inflation. La hausse des prix à la consommation a atteint 1,3 %, contre encore 4,8 % en 1985. Pour l'ensemble de la demande intérieure finale, l'augmentation des prix a été contenue à 1,6 % tandis que le déflateur du PIB a encore progressé de 4,7 %. Cette dernière hausse traduit la progression d'éléments constitutifs des coûts de production autres que les coûts salariaux ou la fiscalité, notamment l'élargissement des marge des entreprises et des indépendants. Cette évolution différenciée des éléments constitutifs des coûts de production, qui a accompagné la progression du volume des affaires, s'est reflétée dans la forte augmentation des bénéfices des entreprises et dans la hausse des revenus des indépendants, une partie provenant toutefois de l'augmentation du nombre de ces derniers.

La masse salariale par contre n'aurait progressé que modérément, malgré une augmentation de l'emploi y afférant. Ceci traduit à la fois les effets de la modération salariale et le développement appréciable du travail à temps partiel. En 1986, la masse salariale aurait ainsi augmenté de 3,7 % contre 5,1 % en 1985. Sa part dans le PNB qui était encore de 59,2 % en 1980, était estimée à 54,2 % en 1986. A l'inverse, la part des revenus de la propriété échéants aux particuliers s'est sensiblement accrue, de 12,4 % du PNB en 1980 à 18 % estimés en 1986. Le revenu disponible des particuliers s'est sensiblement accru, contribuant au développement de l'épargne dont la part dans le revenu disponible est passée de 12,7 % en 1985 à 13,7 % en 1986.

La persistance voire l'aggravation de la position fortement déficitaire des finances des autorités publiques centrales, mesurée par le besoin net de financement rapporté au PNB, a amené la gouvernement à prendre différentes mesures d'économies budgétaires (plan de Val-Duchesse), qui ne seront sensibles pour l'économie qu'en 1987. Le besoin net de financement du Pouvoir central, en pour-cent du PNB, a en effet à nouveau progressé de -9,5 % en 1985 à -10,0 % en 1986. Pour l'ensemble des pouvoirs publics, ce ratio s'est monté à -8,9 % en 1986, contre -8,7 % en 1985.

3.2 PERSPECTIVES POUR 1987.

En 1987, l'économie belge devrait être négativement affectée par le ralentissement attendu des échanges extérieurs et par les effets déflatoires du plan de Val-Duchesse. Les exportations de biens et services ne progresseraient que de 2,7 % en volume, contre +4,3 %, estimés, en 1986 et le total des dépenses publiques de consommation et d'investissement diminuerait de 2,8 % en volume contre un recul de 1,1 % en 1986 par rapport à 1985. La forte progression du revenu disponible réel des ménages en 1986 (+4,1 %), de même que l'acceptation par ceux-ci d'un taux d'épargne nominalement moindre en 1987, en contrepartie d'une hausse modérée des prix, influeraient encore favorablement sur la consommation privée. Son volume augmenterait de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Le taux d'épargne des ménages reviendrait à 12,9 % du revenu disponible. La hausse des prix à la consommation demeurerait limitée à 1,5 % malgré la progression à nouveau des prix pétroliers et en raison tant des effets dérivés en 1987 de leur forte baisse de 1986 que de la progression contenue des salaires. Les investissements des entreprises croîtraient encore de façon sensible, quoique à un rythme moindre qu'en 1986 (+6,9 % contre +11,3 %). Il devrait en être de même pour les investissements en logements des ménages (+2,6 % contre +4,1 % en 1986).

TABLEAU 86- Principaux agrégats économiques

DESIGNATION	1985	1986	1987
	variations en %; données à prix de 1980		
Consommation privée	+1,5	+3,0	+1,4
Consommation publique	+1,5	-0,1	-1,4
Formation brute de capital fixe	+1,2	+7,1	+3,5
Entreprises	+3,4	+11,3	+6,9
Logements	+5,1	+4,1	+2,6
Pouvoirs publics	-13,2	-9,1	-16,0
Exportations de biens et services	+2,2	+4,3	+2,7
Importations de biens et services	+1,9	+6,6	+3,0
PNB	+1,3	+2,1	+1,2
	niveaux et taux		
Solde du compte courant de la balance des paiements			
en milliards à prix courants	19,9	97,4	125,4
en pour-cent du PNB	0,4	1,9	2,4
Besoin de financement des pouvoirs publics			
en milliards à prix courants	-416,3	-453,8	-364,4
en pour-cent du PNB	-8,7	-8,9	-6,9
Emploi intérieur en milliers	3 679	3 709	3 710
entreprises	2 916	2 940	2 946
salariés	2 271	2 293	2 296
indépendants	645	647	650
domestiques	96	95	95
pouvoirs publics	667	674	669
Demandeurs d'emploi en milliers	544,1	536,5	540,8
en pour-cent de la population active	12,8	12,6	12,7

Source : Ministère des Affaires économiques, Budget économique, avril 1987.

Dans le prolongement des mesures d'économies décidées par les autorités publiques, leurs dépenses de consommation et d'investissement diminueraient plus fort qu'en 1986. L'effet déflatoire de ces réductions sur l'économie devrait se monter à -0,6 % en 1987, en augmentation limitée par rapport à 1986 où cet effet est estimé à -0,2 % (contribution des dépenses publiques à la variation du PIB). Le maintien d'une progression encore sensible de la consommation et des investissements productifs induit une augmentation des importations supérieure à celle des exportations de sorte que la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB est légèrement négative (-0,2 %). Le PIB devrait augmenter de 1,2 % en volume et son déflateur, de 2,1 %. Il en serait de même pour le PNB.

Les termes de l'échange demeureraient favorables à l'extension du solde extérieur mais l'avantage qu'ils constituent de ce point de vue diminuerait. Les exportations nettes se monteraient à 161,6 milliards de francs et le solde positif du compte courant de la balance des paiements serait de 125,4 milliards de francs ou 2,4 % du PNB. L'emploi intérieur ne progresserait guère,du fait de sa diminution dans les services publics. Le nombre de chômeurs augmenterait quelque peu mais le taux de chômage se stabiliserait. Résultat des mesures de Val-Duchesse, le besoin net de financement de l'ensemble des pouvoirs publics, en pourcentage du PNB, baisserait à -6,9 % contre -8,9 % en 1986, celui du pouvoir central, tout en demeurant élevé, revenant à -7,9 % contre encore -10,0 % en 1986.

NOTE

(1) A défaut des données de la comptabilité nationale dont la publication est postérieure au présent rapport, les chiffres mentionnés ci-après pour les années postérieures à 1985, proviennent du Budget économique, établi par la DGED du Ministère des Affaires économiques, au moyen du modèle macroéconométrique SMOBE.